

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE : RESPONSABILITÉ DURABLE

3.1. APERÇU DE LA STRATÉGIE ET DU MODÈLE D'AFFAIRES [DPEF]	71
3.1.1 Stratégie et modèle d'affaires [DPEF]	71
3.1.2 Gouvernance [DPEF]	83
3.1.3 Principaux risques et opportunités RSE [DPEF]	84
3.2. ENVIRONNEMENT [DPEF]	85
3.2.1 Climat [DPEF]	85
3.2.2 Pollution et eau [DPEF]	95
3.2.3 Économie circulaire et déchets [DPEF]	98
3.3. SOCIAL [DPEF]	107
3.3.1 Effectifs de BIC	107
3.3.2 Travailleurs de la chaîne de valeur [DPEF]	120
3.3.3 Communautés	123
3.3.4 Les attentes des clients et consommateurs et la sécurité des produits [DPEF]	127
3.4. ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES [DPEF]	132
3.4.1 Risques [DPEF]	132
3.4.2 Politiques, mesures, résultats et perspectives [DPEF]	132
3.5. REPÈRES [DPEF]	134
3.5.1 Tableau récapitulatif de la déclaration de performance extra-financière [DPEF]	134
3.5.2 Notations extra-financières	136
3.5.3 Périmètre et choix des indicateurs	136
3.5.4 Table des indicateurs	140
3.5.5 Taxonomie Annexes I, II et III	144
3.5.6 Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière	150



Caractéristiques générales du rapport de durabilité de BIC

BIC a fait le choix de présenter les éléments demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 ⁽¹⁾ dans différents chapitres de son rapport de gestion afin de faciliter la compréhension du lecteur, dans les sections et chapitres suivants.

Modèle d'affaires	Le modèle d'affaires de BIC est présenté dans la section 3.1.1.1 Notre modèle économique page 80-81.
Risques majeurs	Le Chapitre 2.1 présente également les risques majeurs pour BIC.
Risques RSE	La Rubrique 3.1.3 fournit la liste et la description des Risques RSE identifiés au titre de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).
Chapitre 3	Ce chapitre contient : • une description des enjeux de développement durable en introduction de chaque rubrique ; • les risques identifiés au titre de la Déclaration de Performance Extra-Financière et les opportunités liées dans la rubrique « Risques et Opportunités » ; • une description des politiques et mesures mises en œuvre dans les rubriques « Politiques, mesures, résultats et perspectives ». Elles incluent les procédures de diligence raisonnables permettant d'identifier, prévenir et atténuer la survenance des risques ou de saisir des opportunités identifiées. Sont aussi inclus les résultats de ces politiques, dont des indicateurs clés de performance, et les perspectives, le cas échéant.

En 2020, BIC a présenté son premier *reporting* climat en cohérence avec les lignes directrices proposées par la *Task Force on Climate-related Financial Disclosure* (TCFD). Ce rapport fait désormais partie de la Rubrique 3.2.1. Par conséquent, les rubriques de cette section reprennent celles proposées par la TCFD.

BIC identifie les informations explicitement demandées par la Déclaration de Performance Extra-Financière par le sigle [DPEF] et [DPEF risques]. Dans cette section, le Groupe inclut également l'ensemble des plans d'action liés à son Programme de Développement Durable, y compris ceux qui ne contribuent pas *stricto sensu* à prévenir ou atténuer un risque majeur. Le Groupe a cependant réorganisé ce chapitre pour donner la priorité au *reporting* relatif à la Déclaration de Performance Extra-Financière.

En 2022, BIC a décidé de commencer à aligner la structure de sa déclaration de performance extra-financière sur les futures normes de *reporting* sur le développement durable de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD). Cela se reflète dans le nouveau plan de cette section 3.

Un tableau synthétique de la Déclaration de Performance Extra-Financière est également disponible à la Rubrique 3.5.1.

Les principaux risques et opportunités RSE sont présentés dans la rubrique 3.1.3.

(1) Dans le cadre de l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.



3.1. APERÇU DE LA STRATÉGIE ET DU MODÈLE D'AFFAIRES ^[DPEF]

Le développement durable est profondément ancré dans les Valeurs de BIC et fait partie intégrante de ses activités au quotidien. Il a joué un rôle déterminant depuis plus de 20 ans, en orientant sa stratégie notamment en matière sociale et sociétale.

En cohérence avec sa Raison d'être, l'ambition du Groupe est de s'assurer qu'il a un impact limité sur l'environnement et la société en contribuant positivement sur le long terme à la vie des consommateurs et de ses salariés, et à la préservation à long terme de la planète.

Par son programme *Writing the Future, Together*, BIC souhaite capitaliser sur ses efforts initiaux et entend renforcer son implication en matière de Développement Durable à travers cinq engagements pour la période 2018-2025 (voir Rubrique 3.1.1.3).

3.1.1 STRATÉGIE ET MODÈLE D'AFFAIRES ^[DPEF]

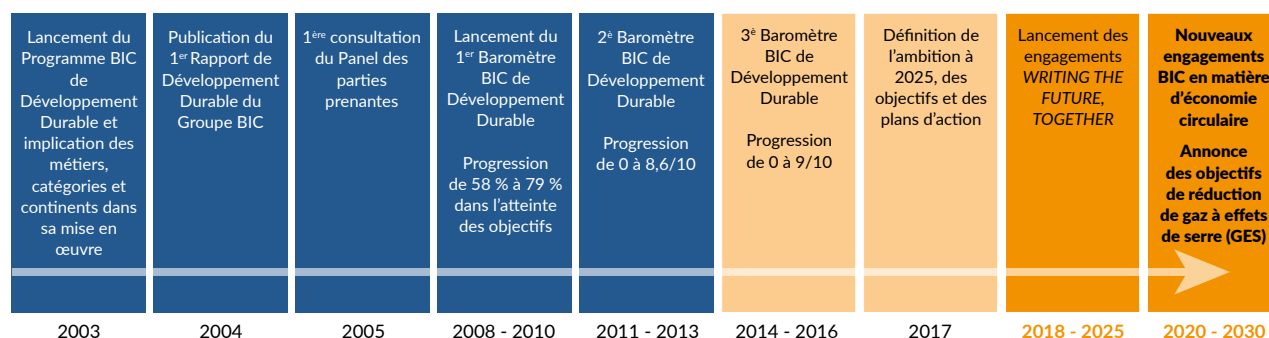
3.1.1.1 L'histoire du Programme de Développement Durable de BIC

Lancé en 2003, le Programme BIC de Développement Durable n'a cessé d'évoluer pour tenir compte des grands défis environnementaux et humains et les attentes des parties prenantes. Il bénéficie également de la R&D, de l'innovation et des évolutions des activités du Groupe.

Il couvre l'ensemble des enjeux de développement durable ⁽¹⁾ auxquels BIC doit répondre afin d'exercer sa responsabilité d'entreprise. Un *reporting* dédié assure le suivi des performances du Groupe dans une dynamique d'amélioration continue. Depuis 2018, les cinq engagements qui composent

l'ambition *Writing the Future, Together* animent le programme. En 2020, ce programme a été renforcé par des engagements supplémentaires afin de transformer fondamentalement l'utilisation du plastique au sein du Groupe. D'autre part, en 2022, BIC a annoncé ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Groupe a ainsi franchi une nouvelle étape dans son approche à la fois centrée sur le consommateur et basée sur l'innovation durable, afin de répondre plus rapidement et plus efficacement aux demandes des consommateurs et aux sujets importants de la génération actuelle.

C'est également à travers son Programme de Développement Durable que le Groupe contribue aux Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (voir Rubrique 3.1.1.5).



(1) Les principaux risques RSE liés aux activités et à l'usage des biens et services de BIC sont présentés dans le chapitre « Gestion des risques » en page 46.



3.1.1.2 Notre ambition

« Chez BIC, nous croyons en des solutions simples, innovantes et fiables pour tous, partout dans le monde. Et nous croyons qu'il faut agir de façon responsable en ayant à l'esprit la planète, la société et les générations futures.

Le développement durable fait partie de nos Valeurs et de nos activités au quotidien. Il est par ailleurs intégré dans notre Raison d'être. Notre engagement en faveur du développement durable est un engagement de long terme et de grande ampleur.

Notre ambition est de nous assurer que nous limitons notre impact sur la planète et que nous nous engageons pour nos salariés et la Société, simplement parce que c'est la seule manière de faire.

Nous pensons que les éléments suivants sont essentiels pour façonner notre entreprise de demain et nous assurer de créer un futur durable pour tous :

- favoriser l'innovation durable dans les produits ;
- agir contre le changement climatique ;
- offrir à nos salariés un environnement de travail sûr ;
- rendre notre chaîne d'approvisionnement plus responsable ; et
- renforcer notre engagement envers l'éducation ».

3.1.1.3 *Writing the Future, Together*, un engagement à 2025

En 2017, BIC a défini des engagements ambitieux qui lui permettront de créer de la valeur sur le long terme au bénéfice de toutes ses parties prenantes. Pour cela le Groupe s'est appuyé sur les fondements de son Programme de Développement Durable – l'évaluation de la matérialité des enjeux et la prise en compte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Il tient ainsi compte des exigences réglementaires, de la

consultation de parties prenantes et des enseignements tirés de *benchmarks* réguliers.

Cette vision est inscrite dans le programme *Writing the Future, Together* portée par l'ambition du Groupe en matière de développement durable (voir Rubrique 3.1.1.2) et comprend cinq engagements. Ces engagements font partie intégrante du plan stratégique *Horizon* :



LES ENGAGEMENTS DE *WRITING THE FUTURE, TOGETHER*

#1 Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC® (ODD 3, 6, 8, 12, 14, 15) :

- d'ici 2025, l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits BIC® sera améliorée (ODD 3, 6, 8, 12) ;
- d'ici 2030, BIC vise à utiliser 50 % de plastique recyclé ou alternatif dans ses produits, avec un objectif de 20 % d'ici 2025 (ODD 14, 15) ;
- d'ici 2025, BIC utilisera 100 % d'emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables (ODD 14, 15).

#2 Agir contre le changement climatique : d'ici 2025, BIC utilisera 100 % d'électricité renouvelable (ODD 7, 8, 9, 12, 13) ;

#3 S'engager pour la sécurité au travail : d'ici 2025, BIC vise zéro accident sur l'ensemble de ses sites (ODD 3, 8) ;

#4 Impliquer de manière proactive les fournisseurs : d'ici 2025, BIC continuera à travailler de manière responsable avec ses fournisseurs stratégiques pour assurer l'approvisionnement le plus sûr, le plus innovant et le plus efficace (ODD 8, 12, 16) ;

#5 S'investir pour une vie meilleure à travers l'éducation : d'ici 2025, BIC améliorera les conditions d'apprentissage de 250 millions d'enfants à travers le monde (ODD 1, 4, 5, 6, 8, 13).



LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE *FLAME FOR LIFE* – FER DE LANCE DE L'INNOVATION RSE

Aligné sur *Writing the Future, Together*, le Programme de Développement Durable de la division *Flame for Life* est conduit dans un esprit d'innovation et d'exploration. La démarche repose sur les principes suivants :

- se baser sur des données scientifiques validées ;
- explorer de nouvelles voies et envisager toutes les options ;
- améliorer les pratiques par le biais de projets pilotes ;
- couvrir les enjeux sociaux et environnementaux ;
- s'ouvrir aux parties prenantes et aux partenariats ;
- maintenir la transparence.

La transformation des pratiques est menée à chaque étape du cycle de vie des produits. Cette approche permet de traiter les trois enjeux majeurs de BIC que sont le changement climatique, l'épuisement des ressources et la réduction des pollutions plastiques. De plus, le Groupe a lancé des projets pilotes d'accompagnement de certains de ses fournisseurs pour améliorer leur démarche RSE.

Le Programme de Développement Durable *Flame for Life* a été conçu autour de projets pilotes. Ils évoluent au fur et à mesure de retours d'expérience et, lorsque des résultats probants sont obtenus, ils sont utilisés à plus grande échelle. L'une des réalisations phares de ce programme est la conception du briquet BIC® Maxi Ecolutions®, dont chaque composant a été passé en revue pour voir ceux dont la modification a le plus d'impact et amélioré soit par le recours à des matières recyclées ou biosourcées, ou par le non-recours à certains colorants. Il est fabriqué dans une usine approvisionnée à 100 % en électricité d'origine renouvelable.



3.1.1.4 Writing the Future, Together – Tableau de bord d'avancement [DPEF]

WRITING THE FUTURE, TOGETHER						
	5 Engagements	Point d'étape à fin décembre 2022	Autres éléments de démarche et de performance	\$	ODD (a)	Risques RSE couverts (b)
	D'ici 2025, l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits BIC® sera améliorée.	100 % des nouveaux produits fabriqués par BIC font l'objet d'une mesure environnementale et sociale grâce à l'utilisation systématique de l'outil EMA (c).	• 5,7 % de plastique non issu du pétrole vierge pour les produits BIC® (4,0 % en 2021). • 70 % de plastique réutilisable, recyclable ou compostable dans les emballages consommateur. • 54,7 % de contenu recyclé des emballages plastiques. • 96,2 % d'emballages sans PVC. • 97,7 % d'emballages BIC en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées. • 16 produits BIC® labellisés NF Environnement. • À fin 2022, plus de 73,3 millions de stylos collectés via TerraCycle®. • 34 matières alternatives testées.	3.2.3		[DPEF risque 3]: risques liés à la sécurité des produits et santé-sécurité des consommateurs. [DPEF risque 1]: risques liés au plastique. [DPEF risque 2]: risques liés au changement climatique.
	D'ici 2030, BIC vise à utiliser 50 % de plastique recyclé ou alternatif pour ses produits, avec un objectif de 20 % d'ici 2025.	3 produits ont été améliorés en 2022.				
	D'ici 2025, BIC aura 100 % de ses emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables.	Une version d'EMA (c) est utilisée pour les emballages, pour connaître la performance complète du produit final.				
						
						
						

(a) Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

(b) Risques RSE identifiés dans le cadre de la DPEF.

(c) Environmentally & socially Measurable Advantage (Avantage mesurable sur l'environnement et la société).



WRITING THE FUTURE, TOGETHER

	5 Engagements	Point d'étape à fin décembre 2022	Autres éléments de démarche et de performance	\$	ODD (a)	Risques RSE couverts (b)
	D'ici 2025, BIC utilisera 100 % d'électricité renouvelable.	76 % d'électricité d'origine renouvelable.	L'utilisation d'électricité d'origine renouvelable (ENR) par BIC fait partie d'une approche globale en matière d'énergie qui couvre également l'efficacité énergétique des opérations. 21 projets d'efficacité énergétique ont été lancés en 2022, dont 12 ont été achevés au cours de l'année. Ces projets comprenaient le remplacement des ampoules par des ampoules LED, l'optimisation des processus, des études sur les consommations d'énergie, et l'installation de nouveaux équipements plus économes en énergie. En termes d'efficacité énergétique, le Groupe continue de progresser. Au cours des 10 dernières années, la consommation d'énergie par tonne de produits a diminué de 10,5 %. La légère diminution du recours à l'électricité renouvelable est due à une augmentation de la consommation d'électricité des usines qui n'ont pas encore recours aux sources renouvelables (Cello, Kenya, Bizerte et Nigeria).	3.2.1	    	[DPEF risque 2]: risques liés au changement climatique. [DPEF risque 1]: risques liés aux plastiques.

(a) Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

(b) Risques RSE identifiés dans le cadre de la DPEF.



WRITING THE FUTURE, TOGETHER

5 Engagements	Point d'étape à fin décembre 2021	Autres éléments de démarche et de performance	\$	ODD (a)	Risques RSE couverts (b)
 D'ici 2025, BIC vise zéro accident sur ses sites.	La démarche santé-sécurité continue de s'étendre dans le Groupe.	Identification de deux domaines clés pour atteindre l'objectif de 0 incident avec arrêt de travail d'ici 2025 : • mise en place de seuils de niveau de sécurité des machines sur tous les sites ; • augmentation du niveau de maturité de la culture de sécurité auprès des collaborateurs. Mise à jour de la politique HSE du Groupe, signée par le PDG et communiquée à tous les établissements. Organisation de journées de la sécurité, pour impliquer et former les collaborateurs sur les sujets HSE. • 60 accidents du travail avec arrêt parmi les salariés permanents, et contrats à durée déterminée (CDD) et 10 accidents du travail avec arrêt parmi les travailleurs intérimaires. • 2,09 : taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt – effectifs BIC. • 0,10 : taux de gravité des accidents du travail avec arrêt – par millier d'heures travaillées – salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD). • 50 sites avec 0 accidents du travail avec arrêt.	3.3.1.3	 	[DPEF risque 4] : risques liés à la Santé-Sécurité des salariés.

(a) Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

(b) Risques RSE identifiés dans le cadre de la DPEF.



WRITING THE FUTURE, TOGETHER

5 Engagements	Point d'étape à fin décembre 2022	Autres éléments de démarche et de performance	§	ODD (a)	Risques RSE couverts (b)
 D'ici 2025, BIC continuera à travailler de manière responsable avec ses fournisseurs stratégiques pour assurer l'approvisionnement le plus sûr, le plus innovant et le plus efficace.	À la fin de l'année 2022, 65,5 % des fournisseurs stratégiques avaient intégré au programme d'achats responsables (d).	Évaluations ESG (outil EcoVadis) des fournisseurs stratégiques depuis 2011. Mise en œuvre de nouveaux outils innovants tels que : - la plateforme d'approvisionnement mondial Buy4BIC ; - PowerBI pour le reporting des activités et actions d'achat durable ; - la conception d'un écosystème numérique d'approvisionnement qui intègre des outils d'achats durables (par exemple EcoVadis, des outils de mesure des émissions de CO₂) et des modules de Buy4BIC. Programme de formation obligatoire aux achats responsables pour les équipes achats, via une nouvelle plateforme qui proposera en 2023 un nouveau module de formation sur les achats durables.	3.3.2	  	[DPEF risque 5] : risques liés au non-respect des Droits Humains (travail des enfants, conventions internationales de l'OIT (e)).
 D'ici 2025, BIC améliorera les conditions d'apprentissage de 250 millions d'enfants à travers le monde.	Les conditions d'apprentissage de plus de 187 millions d'enfants ont été améliorées depuis 2018 à travers des actions directes auprès des enfants ou auprès des enseignants et des parents.	Développement de fiches d'activités et d'ateliers à destination des enseignants sur des thèmes variés tels que le développement durable, le développement de la motricité, des exercices de codage ou encore d'écriture. Promouvoir l'éducation auprès des communautés les plus démunies par le biais de la Semaine mondiale de l'éducation. Cet événement est devenu l'une des plus importantes initiatives de dons d'entreprise du Groupe. Animation d'ateliers dans des écoles pour sensibiliser à l'importance de l'éducation, de l'écriture et la créativité, la production d'écrits ou des concours de coloriage avec thématiques à destination des plus jeunes. 64 % des actions de mécénat (dons de produits, dons financiers, compétences) portées par les entités locales au bénéfice des communautés ou par la Fondation d'entreprise BIC sont en faveur de l'éducation (67 % en valeur) (c).	3.3.3	     	

(a) Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

(b) Risques RSE identifiés dans le cadre de la DPEF.

(c) Sont considérées pour cet indicateur toutes les actions de mécénat en faveur de l'éducation, y compris celles réalisées dans le cadre de l'engagement #5.

(d) Hors BIC Graphic, les entités nouvellement acquises et certaines OEMs (Fabricant d'équipement d'origine).

(e) Organisation Internationale du Travail



3.1.1.5 BIC contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU à travers ses engagements *Writing the Future, Together*



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#1 Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®.

D'ici 2025, l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits BIC® sera améliorée.

#2 Agir contre le changement climatique.

D'ici 2025, BIC utilisera 100 % d'électricité renouvelable.

#3 S'engager pour la sécurité au travail.

D'ici 2025, BIC vise zéro accident sur ses sites.

#4 Impliquer de manière proactive les fournisseurs.

D'ici 2025, BIC continuera à travailler de manière responsable avec ses fournisseurs stratégiques pour assurer l'approvisionnement le plus sûr, le plus innovant et le plus efficace.

#5 S'investir pour une vie meilleure à travers l'éducation.

D'ici 2025, BIC améliorera les conditions d'apprentissage de 250 millions d'enfants à travers le monde.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
		x				x	x				x		x	x		
							x	x	x		x	x				
		x					x									
							x				x				x	
x			x	x	x		x					x				



Le tableau ci-dessus présente la façon dont *Writing the Future, Together* contribue aux ODD de l'ONU. BIC contribue principalement aux deux objectifs ODD suivants, notamment grâce aux produits qu'il fabrique et distribue, et au travers de son programme de veille et de conformité, qui assure des produits conformes et sûrs pour la santé et l'environnement (voir Rubrique 3.3.4).

ODD 8. Travail décent et croissance économique. BIC contribue en concevant des produits et en développant des modes de production qui privilégient l'utilisation efficace des ressources et le recours aux matières recyclées (voir Rubrique 3.2.3.2).

ODD 12. Consommation et production responsables. BIC contribue, au travers de son programme d'éco-conception, à la mise à disposition des consommateurs d'informations pour guider leurs choix.

Par ailleurs, le Groupe apporte également sa contribution aux objectifs de Développement Durable de l'ONU suivants, sur le périmètre direct de ses activités ou dans sa sphère d'influence directe :

ODD 1. Fin de la pauvreté ;

ODD 3. Bonne santé et bien-être ;

ODD 4. Éducation de qualité ;

ODD 5. Égalité entre les sexes ;

ODD 6. Eau propre et assainissement ;

ODD 7. Énergie propre et à un coût abordable ;

ODD 9. Industrie, innovation et infrastructure ;

ODD 10. Inégalités réduites ;

ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ;

ODD 14. Vie aquatique ;

ODD 15. Vie terrestre ;

ODD 16. Paix, justice et institutions efficaces.

BIC le fait :

- en produisant les produits simples et fiables qui répondent à des besoins essentiels accessibles à tous ;
- en menant des initiatives en faveur de l'accompagnement des collaborateurs ;
- en proposant des produits et des programmes divers pour favoriser l'accès à l'éducation ;
- en déployant ses programmes de réduction des impacts environnementaux de ses usines ;
- en assurant le respect des Droits de l'Homme dans ses usines et par ses fournisseurs et sous-traitants ; et
- par l'action de la Fondation d'entreprise BIC.



● RESSOURCES

Nos équipes : la clé de notre succès

Afin de soutenir la croissance et le développement, nous renforçons en permanence les compétences et les capacités des équipes, en proposant des programmes de formation personnalisés et des possibilités d'évolution de carrière. Par ailleurs, BIC a mis en place un programme ambitieux en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

15 898 collaborateurs ⁽¹⁾

547,5 millions d'euros de coûts salariaux

16 238 jours de formation

Une production de pointe et responsable

Nous nous appuyons sur notre process de fabrication de pointe, tout en réduisant l'impact environnemental des usines BIC et en protégeant la santé de nos équipes.

24 usines sur 4 continents

92 % du chiffre d'affaires issu de produits fabriqués dans des usines BIC

Une stratégie d'achat responsable

Grâce à notre stratégie d'achat responsable, nous nous efforçons de minimiser l'impact environnemental des produits BIC®.

1 236,5 millions d'euros d'achats

de matières premières, consommables et de prestations de services

330 fournisseurs stratégiques

Une base financière solide

Grâce à une gestion saine de la trésorerie et à un bilan solide, nous garantissons l'accès aux capitaux nécessaires pour financer l'innovation et les activités de BIC et stimuler sa croissance.

1 876,3 millions d'euros de capitaux propres

300,0 millions d'euros de flux nets

de trésorerie liés à l'activité d'exploitation

359,9 millions d'euros de position nette de trésorerie

Innovation

Fidèles à notre culture de l'innovation, nous nous concentrons sur le développement de nouveaux produits innovants et respectueux de l'environnement.

311 brevets en portefeuille fin 2022

1,1 % du chiffre d'affaires investi en R&D

(1) Les effectifs BIC comprennent les salariés permanents, les contrats à durée déterminée (CDD) et intérimaires.

Responsabilité

Nous agissons selon notre principe fondateur du "juste nécessaire" pour réduire notre impact environnemental

● STRATÉGIE HORIZON : assurer une croissance rentable à long terme

Élargir nos marchés cibles à des segments en croissance rapide et appliquer une exécution commerciale renforcée

Tirer parti de nos capacités d'innovation et de notre excellence industrielle mondiale

Capitaliser sur les marques BIC centrées sur le consommateur et notre empreinte marché

Tendances consommateurs

Désir d'authenticité, de singularité et d'expression créative



S'engager pour
la sécurité au travail
et promouvoir
la diversité, l'équité
et l'inclusion

Créer de la valeur
à long terme
pour toutes
les parties
prenantes

● CRÉATION DE VALEUR

Bien-être et sécurité au travail

Nous nous efforçons de faire en sorte que les tâches quotidiennes soient enrichissantes et sûres.

70⁽¹⁾ accidents de travail
1,52 % de taux d'absentéisme

Une empreinte environnementale réduite

Nous avons réduit notre empreinte environnementale : de la création du produit à la fin de son cycle de vie, en passant par une stratégie de recyclage et un contrôle des émissions des usines et des bureaux BIC.

- 19,1 % de consommation d'eau⁽²⁾
- 4,7 % de consommation d'énergie⁽²⁾
- 2,2 % de production de déchets⁽²⁾
- 18,1 % d'émissions de gaz à effet de serre (scope 1 & 2 location based)⁽²⁾
- 0,6 % d'émissions de gaz à effet de serre (scope 3)

⁽²⁾ par tonne de production
entre 2021 et 2022.

Des produits qui durent longtemps

Nous innovons pour répondre aux besoins des consommateurs et créons des produits essentiels de haute qualité, sûrs, abordables et en lesquels chacun a confiance.

Plus de 2 km d'écriture pour un BIC® Cristal®
3 000 flammes constantes pour un briquet BIC® Maxi
Jusqu'à 17 jours de rasage avec le rasoir BIC® Flex 3

Une croissance rentable à long terme

Nous nous engageons à créer de la valeur et des rendements durables pour nos actionnaires.

2 233,9 millions d'euros de chiffre d'affaires
208,9 millions d'euros de résultat net
96,3 millions d'euros de dépenses d'investissement
134 millions d'euros de dividendes ordinaires payés
203,7 millions d'euros de flux net de trésorerie disponibles

L'éducation, une priorité

Nous sommes déterminés à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants partout dans le monde.

90 projets philanthropiques soutenus
187 millions d'enfants dont les conditions d'apprentissage ont été améliorées depuis 2018
900 000 euros investis en projets philanthropiques

Essor de la
consommation
en ligne

Demande
de produits plus
responsables



HUMAN EXPRESSION

NOTRE VISION

Simplifier
et enchanter
le quotidien

BLADE EXCELLENCE

FLAME FOR LIFE



3.1.1.7 Points de vue, intérêts et attentes des parties prenantes

Être à l'écoute des investisseurs et actionnaires

La stratégie d'engagement de BIC auprès des parties prenantes est mise en œuvre par le Directeur des relations investisseurs du Groupe et la Direction Générale de BIC. L'objectif de cette stratégie est d'établir et de renforcer les relations avec les investisseurs financiers et les initiatives multipartites en participant régulièrement aux conférences, *roadshows* et webinaires ESG. Cette stratégie sert à anticiper les attentes des parties prenantes et à identifier également les collaborations futures.

En 2022, les principaux jalons de la démarche d'engagement des parties prenantes ont été les suivants :

- présentation de la communication sur les progrès du Pacte mondial des Nations unies ;
- renouvellement de l'engagement français pour le climat ;
- classement au cinquième rang des *Labrador Transparency Awards* qui récompensent la transparence et la qualité des communications du Groupe ;
- inclusion dans le classement 2022 Vérité40 ⁽¹⁾ (indice de vérité 40) d'Axylia, affirmant la capacité de l'entreprise à couvrir sa « facture de CO₂ ».

Par ailleurs, année après année, BIC respecte son engagement de répondre aux questions des agences de notation extra-financière suivantes :

Vigeo, Sustainalytics, MSCI, GAIA, FTSE, ISS ESG.

Parmi les résultats obtenus en 2022 figurent ⁽²⁾ :

- la note AAA de MSCI ;
- l'obtention de la note « Prime » d'ISS ESG Corporate ;
- qualité ISS ESG 1 dans la catégorie Environnement.

Évaluation de la double matérialité

En 2022, BIC a poursuivi la mise à jour de sa matrice de matérialité en y intégrant l'aspect de double matérialité. Les résultats de cette matrice de double matérialité serviront de base pour la publication d'informations de durabilité du Groupe dans les années à venir, conformément à la *Corporate Sustainable Development Directive* (CSRD) en cours d'adoption.

(1) Le Score Axylia Carbon[®] évalue la capacité d'une entreprise à payer sa facture carbone théorique. La facture carbone (émissions de CO₂ x coût du carbone) est déduite de l'EBITDA de l'entreprise, ce qui conduit à un EBITDA « ajusté carbone », qui mesure la capacité de l'entreprise à rester rentable (A, B, C) ou non (D, E, F) une fois qu'elle aura payé sa facture carbone. BIC a obtenu un score B en 2022 et intégré dans l'indice de score carbone « 2022 Vérité40 ».

(2) Voir <https://investors.bic.com/en-us/esg/notation-extra-financiere> pour plus d'informations.



3.1.2 GOUVERNANCE [NFPS]

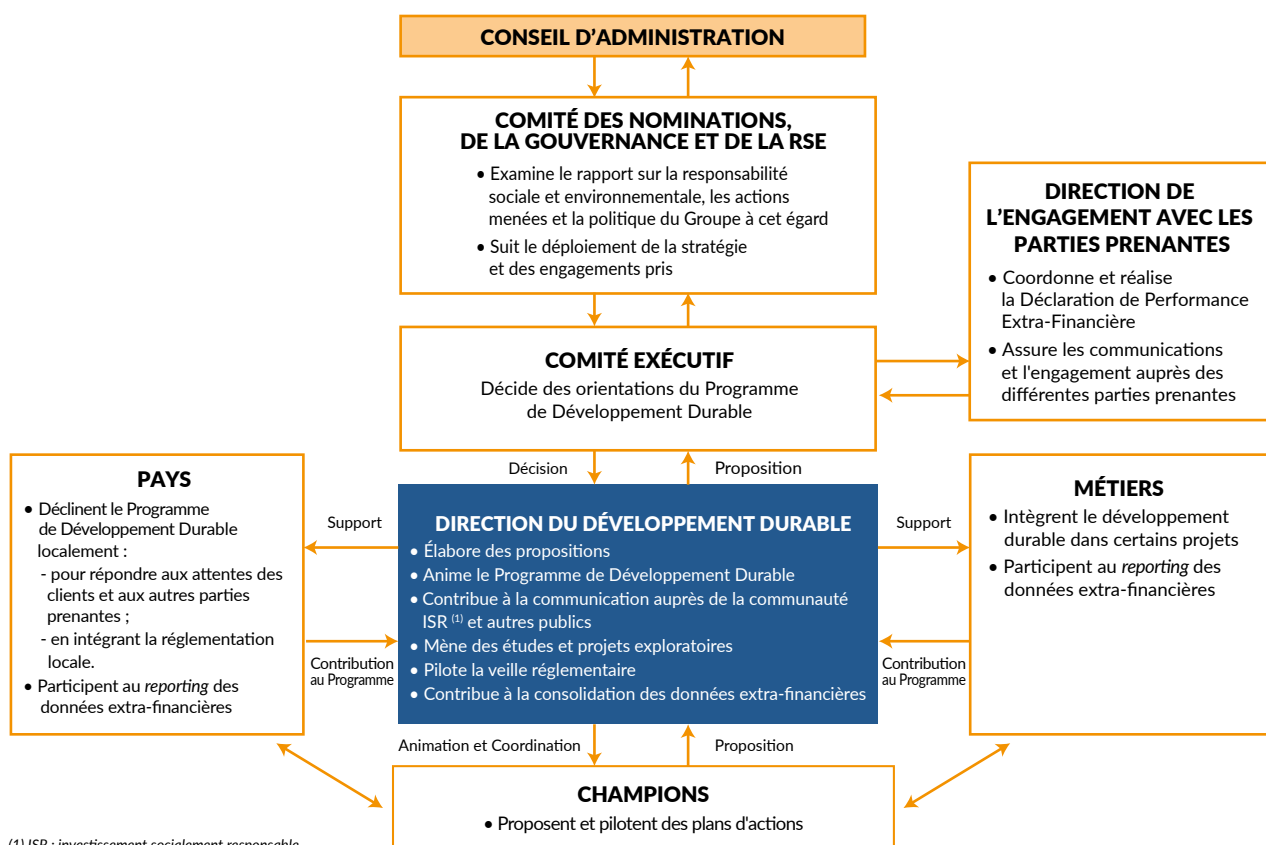
3.1.2.1 Le développement durable au cœur des systèmes décisionnels

Le développement durable est intégré aux systèmes décisionnels de l'entreprise sous l'angle des risques à maîtriser et des opportunités à explorer. Les sujets liés au développement durable sont régulièrement abordés et traités lors des réunions du Comité Exécutif, notamment :

- les enjeux liés au plastique ;
- le programme *Writing the Future, Together* ;
- le développement de produits responsables (voir Rubrique 3.2.3) ;
- l'avancement des autres programmes de Développement Durable (communication responsable, sujets émergents, etc.).

Le Programme de Développement Durable, ses objectifs et son niveau d'avancement sont présentés au moins une fois par an au Conseil d'Administration et aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale. En 2022, le Conseil d'Administration a revu l'état d'avancement des engagements *Writing the Future, Together*. Par ailleurs, le Comité d'Audit est informé des politiques et des programmes mis en œuvre.

Depuis 2017, le Comité des Nominations, de la Gouvernance et de la RSE examine les actions menées par le Groupe dans le cadre de son Programme de Développement Durable. Il suit aussi la mise en œuvre de la stratégie *Writing the Future, Together* et les actions du Groupe en matière d'innovation responsable, d'économie circulaire et de développement de nouveaux produits responsables.



Organisation du pôle Développement Durable

La Direction du Développement Durable de BIC fait désormais partie du pôle « Group Insights & Innovation & Sustainability » (GI&I). Celui-ci est centré sur les produits et l'innovation. Les équipes de la Direction du Développement Durable, tout en poursuivant leurs missions transverses, travaillent au plus proche des équipes innovation et conception des produits. Ainsi, elles leur viennent en aide au quotidien pour faciliter l'innovation responsable et accélérer l'amélioration de l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits.

En 2021, un *Group Insights, Innovation & Sustainability Officer* a été nommé au Comité Exécutif. Il dirige les équipes *Sustainability and*

Market & Consumer Insights, Recherche & Développement, Marque & Portefeuille, et Propriété Intellectuelle (IP) & Innovation, en plus des équipes GI&I, RH et *Finance and Innovation Program Management*. Il guide ces équipes pour créer de nouveaux outils et modes de pensée afin de stimuler l'innovation et la durabilité.

Le Directeur Marque et Développement Durable, qui supervise tous les sujets liés au développement durable au sein de l'entreprise, rend compte au Directeur du Développement Durable de GI&I, qui est membre du Comité Exécutif.

L'intégration des stratégies de développement durable et des systèmes d'incitation à la performance est détaillée au chapitre 4 : Gouvernance d'entreprise (voir section 4.2.2).



3.1.3 PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS RSE [DPEF]

BIC identifie neuf risques extra-financiers principaux liés à ses activités et à l'usage des biens et services qu'il fabrique et distribue :

1. Risques liés au plastique : déchets plastiques et épuisement de la ressource [DPEF risque 1] (voir Rubrique 3.2.3.1) ;
2. Risques liés au changement climatique [DPEF risque 2] (voir Rubrique 3.2.1.1) ;
3. Risques liés à la sécurité des produits et à la santé-sécurité des consommateurs [DPEF risque 3] (voir Rubrique 3.3.4.2.1) ;
4. Risques liés à la santé et sécurité des salariés [DPEF risque 4] (voir Rubrique 3.3.1.3.1) ;
5. Risques liés au non-respect des droits humains (travail des enfants, conventions internationales et l'OIT) [DPEF risque 5] (voir Rubrique 3.3.2.1) ;
6. Risques liés aux pratiques déloyales (corruption) [DPEF risque 6] (voir Rubrique 3.4.1) ;
7. Risques sur l'environnement liés à nos opérations [DPEF risque 7] (voir Rubrique 3.2.2.1) ;
8. Risques liés à la réputation et à la marque [DPEF risque 8] (voir Rubrique 3.3.4.1.1) ;
9. Risques liés aux collaborateurs expérimentés et aux compétences [DPEF risque 9] (voir Rubrique 3.3.1.4.1).

Les risques liés à l'évasion fiscale n'ont pas été identifiés parmi les principaux risques RSE de BIC.

La méthode d'identification et d'évaluation du niveau de criticité de ces risques est décrite au chapitre 2 du présent Document d'Enregistrement Universel.

Le tableau récapitulatif de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe (voir rubrique 3.5.1) présente de manière synthétique les éléments demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 ⁽¹⁾.

(1) Dans le cadre de l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.



3.2. ENVIRONNEMENT [DPEF]

3.2.1 CLIMAT [DPEF]

3.2.1.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 2] En 2022, BIC a réalisé une analyse des risques physiques et transitoires liés au changement climatique de sa chaîne de valeur. Le Groupe a identifié, parmi ses principaux risques RSE, les risques physiques et transitionnels en amont et en aval liés au changement climatique suivants :

Localisation dans la chaîne de valeur, type de risque et principal facteur de risque lié au climat	Risques climatiques	Impacts financiers potentiels	Horizon temporel et probabilité
En amont Passage à une technologie à plus faibles émissions et : augmentation du coût des matières premières	Anticipant la nécessaire décarbonation des activités de ses fournisseurs, BIC s'attend à une augmentation du coût des matières premières. Les programmes d'efficacité énergétique, la capture du carbone et d'autres mesures prises par les fournisseurs pourraient augmenter les coûts de production des matières premières.	Augmentation des coûts indirects (opérationnels)	Moyen terme (3 à 8 ans) & très probable
	Augmentation du coût de l'approvisionnement en plastique alternatif en raison de la concurrence croissante. Le plastique représentant 72 % des matières premières de BIC, cette augmentation pourrait avoir un impact sur les coûts de production.	Augmentation des coûts indirects (opérationnels)	Moyen terme (3 à 8 ans) & probable
Opérations directes Réglementation émergente Augmentation du prix du carbone	Augmentation du coût des opérations, liée à l'augmentation du prix du carbone.	Augmentation des coûts indirects (opérationnels)	Moyen terme (3 à 8 ans) & probable

Le défi lié au réchauffement climatique est également une source d'opportunités pour BIC. Celles-ci comprennent :

Localisation dans la chaîne de valeur, type d'opportunité et principal facteur d'opportunité lié au climat	Opportunités liées au climat	Impacts financiers potentiels	Horizon temporel et probabilité
En amont Produits et services : développement et/ou diffusion de biens et services à faibles émissions	Améliorer la performance environnementale des produits, notamment grâce à l'engagement <i>Writing the Future, Together</i> #1 Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC® et l'obtention de labels volontaires attribués aux produits selon des critères environnementaux.	Augmentation des revenus grâce à l'accès à des marchés nouveaux et émergents	Moyen terme (3 à 8 ans) & à peu près aussi probable qu'improbable
En aval Produits et services : évolution des préférences des consommateurs	L'évolution du comportement des consommateurs crée de nouveaux débouchés pour les produits qui consomment moins ou utilisent des matières premières ayant un impact moindre.	Augmentation des revenus grâce à l'accès à des marchés nouveaux et émergents	Moyen terme (3 à 8 ans) & à peu près aussi probable qu'improbable



3.2.1.2 Politiques, actions entreprises, résultats et perspectives ^[DPEF]

3.2.1.2.1 Politiques et systèmes de gestion mis en œuvre pour gérer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Le changement climatique d'origine anthropique constitue l'un des principaux défis auxquels l'humanité doit faire face au XXI^e siècle.

L'engagement de BIC en faveur du développement durable a commencé bien avant l'Accord de Paris, avec sa première analyse du cycle de vie des produits réalisée en 1994. BIC s'efforce de réduire son impact environnemental depuis plus de 20 ans et a intégré le changement climatique dans sa stratégie d'entreprise à travers des plans d'atténuation des risques, le suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour tous les *scopes* et la publication de ses émissions annuelles de GES. Ces actions visant à accroître la transparence du Groupe en matière de performance environnementale ont été récompensées par l'obtention de la note A- au questionnaire du CDP sur le changement climatique en 2022. BIC renouvelle son engagement dans le cadre du *French Business Climate Pledge*.

Au fil des années, les efforts de BIC en matière de développement durable ont abouti au Programme de Développement Durable *Writing the Future, Together* lancé en 2018, qui a établi cinq grands engagements environnementaux, sociaux et sociétaux avec des engagements supplémentaires pour transformer l'utilisation du plastique du Groupe définis en 2020. À travers ce programme, BIC a innové dans ses process et augmenté l'utilisation d'électricité renouvelable.

En 2022, BIC a annoncé des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). S'appuyant sur le Programme de Développement Durable de l'entreprise *Writing the Future, Together*, et sur des années d'innovation débouchant sur des produits durables à faible empreinte environnementale, ces objectifs renforcent la contribution de BIC à la création d'un avenir durable pour tous.

Gouvernance

La lutte contre le changement climatique fait partie intégrante du Programme BIC de Développement Durable. Les questions liées au développement durable et au changement climatique sont prises en compte dans les processus de décision du Groupe et les risques associés sont intégrés dans la cartographie des risques Groupe établie par la Direction des Risques. Parmi les exemples, on peut citer notamment l'intégration de seuils de réduction des émissions de CO₂ dans EMA ⁽¹⁾ (l'outil de développement de produits et de conception circulaire du Groupe) et le rôle du comité directeur *Writing the Future, Together*, chargé de superviser les engagements du Groupe en matière de développement durable (produits, emballages et feuille de route pour la réduction des émissions de GES) chaque trimestre.

Le Comité Exécutif revoit chaque année la mise en œuvre du programme d'engagement *Writing the Future, Together*, dont certains objectifs contribuent à la lutte contre le changement climatique (engagements #1, #2 et #4). En 2020, le Groupe a atteint son engagement #2 d'utiliser 80 % d'électricité d'origine renouvelable pour ses usines et bureaux. En conséquence, un nouvel objectif de 100 % d'électricité renouvelable a été fixé pour 2025.

Gestion des risques

Identification et évaluation des risques associés au changement climatique

Les risques climatiques liés aux opérations directes amont et aval sont intégrés dans des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. L'activité d'identification et d'analyse des risques est assurée par la Direction de la Gestion des Risques.

Le processus d'identification met en valeur les risques de sources externes comme internes. L'élément clé pour l'identification du risque est l'impact potentiel significatif sur la stratégie, les objectifs, les personnes, les actifs, l'environnement ou la réputation de la Société. Afin de permettre une approche fluide, le processus d'identification et d'analyse des risques est constitué de deux composantes complémentaires : une approche libre dite *bottom-up* et une approche structurée dite *top-down*. Cette double approche permet d'identifier les « doublons » et les écarts.

Gestion des risques associés au changement climatique et intégration des risques climatiques dans la gestion globale des risques

Le Comité Exécutif assure la gestion des risques identifiés dans la cartographie des risques majeurs de BIC. L'état d'avancement des plans d'action relatifs à certains risques clés est également examiné lors des réunions du Conseil d'Administration.

Le Comité Exécutif et les Directions centrales du Groupe telles que la Direction Juridique et la Direction du Développement Durable surveillent les risques sur une base continue.

BIC s'engage à ce que ses installations, qu'il s'agisse de ses usines ou de ses bureaux, fonctionnent dans le respect de l'environnement. BIC s'efforce de réduire l'impact de ses opérations de fabrication et d'optimiser l'expédition des produits.

BIC exerce un contrôle environnemental fort sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et privilégie la production en interne à la fabrication sous contrat : 92 % du chiffre d'affaires du Groupe est généré par des produits fabriqués dans ses propres usines.

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, cartons, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets. Le Groupe est conscient de l'impact environnemental de ses activités de production et s'engage à le minimiser. Si les besoins en matières premières sont déterminés essentiellement par la conception même des produits (voir section 3.2.3 Économie circulaire et déchets), les usines BIC ont une responsabilité importante pour optimiser les consommations de matières, d'eau, d'énergie et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la production de déchets.

En 2022, les Directions du Développement durable, des Risques et de l'Engagement Parties Prenantes de l'entreprise ont réalisé une étude sur les risques physiques et transitoires dus au changement climatique, afin de mieux comprendre ces risques dans la chaîne de valeur de BIC. Les collaborateurs sont impliqués dans les processus de contrôle interne et les activités de gestion des risques en fonction de leurs connaissances respectives et ont accès aux informations utilisées pour concevoir, exploiter et surveiller le système de contrôle interne. Par exemple, le processus de planification des dépenses d'investissement (CAPEX) de BIC peut inclure des investissements spécifiques sur certains actifs identifiés du fait d'événements avérés dans le passé, tels que des inondations.

(1) *Environmentally & socially Measurable Advantage (Avantage mesurable sur l'environnement et la société).*



Résilience de la stratégie de BIC, prenant en compte différents scénarios climatiques, y compris un scénario inférieur à 2 °C

En 2022, BIC a utilisé les scénarios RCP 2.6 et SSP2 pour construire des hypothèses de transition sur mesure ainsi que les scénarios RCP 6 et SSP3 et SSP4 pour construire son propre scénario afin d'évaluer ses risques physiques et de transition. Les résultats ont été communiqués aux membres du Comité Exécutif concernés. Pour les sites les plus à risque, le Groupe prévoit de revoir les mesures déjà mises en œuvre pour contrer le risque. Il définira un plan d'action le cas échéant.

Par ailleurs, les hypothèses des scénarios sélectionnés peuvent être utilisées pour identifier des politiques spécifiques au secteur de BIC à mettre en œuvre au niveau national ou mondial. Il s'agit, par exemple, de politiques sur les plastiques, les déchets marins

et les produits jetables, comme la stratégie européenne sur les matières plastiques dans une économie circulaire ou la réglementation sur l'étiquetage environnemental des produits de consommation en France ou en Europe.

3.2.1.2.2 Objectifs de réduction des émissions de GES

En 2022, BIC s'est engagé à réduire de 50 % ses émissions de GES sur le *scope 1* et de 100 % sur le *scope 2* d'ici 2030. Ces cibles sont conformes aux exigences de l'objectif de l'Accord de Paris et soutenues par la quasi-réalisation de l'objectif du Groupe d'acheter 100 % d'électricité renouvelable sur tous ses sites d'ici 2025 (76 % en 2022). Les objectifs du *scope 3* prévoient une réduction globale de 5 % d'ici 2030, dont - 30 % pour la division *Flame for Life*.

	Année de référence	Objectif absolu pour 2030	Principaux leviers
Scope 1	2019	- 50 %	- Utilisation de sources de chaleur alternatives - Passage à des réfrigérants à faible impact
Scope 2	2019	- 100 %	Approvisionnement en énergie renouvelable pour toute la consommation d'électricité
Scope 3 ^(a) (Groupe)	2019	- 5 %	- Mettre à niveau l'EMA ^(b) avec des critères et un seuil de réduction de CO₂ pertinents - Renforcer les partenariats stratégiques avec les principaux fournisseurs de plastique et de métal - Mettre en œuvre des programmes d'innovation et de rénovation pour améliorer la conception des produits et intégrer des matériaux plus durables
Dont <i>Flame for Life</i>	2019	- 30 %	- Travailler avec les fournisseurs pour obtenir des matières premières à faible impact carbone - Utiliser du biocarburant dans les transports locaux - Mettre en œuvre la circularité par la collecte et le recyclage des briquets

(a) Les objectifs de réduction du *scope 3* couvrent au moins 66 % du total des émissions du *Scope 3*, conformément aux meilleures pratiques actuelles en matière de fixation d'objectifs.

(b) Carte de pointage de l'avantage mesurable sur le plan environnemental et social, co-développée avec un spécialiste en 2020.

Les objectifs des *scopes 1* et *2* ont été définis sur la base des principes du Protocole de Paris sur le climat, selon la méthodologie de la trajectoire 1,5 °C. L'engagement du Groupe sur les *scopes 1* et *2* dépasse les recommandations établies. L'objectif du *scope 3* a été pondéré par une méthodologie de trajectoire 2,0 °C et sera revu chaque année par les équipes de développement durable.

3.2.1.2.3 Plans d'action et ressources pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Mettre en œuvre des plans d'action innovants et évolutifs pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES fixés par BIC nécessitera des investissements qui s'inscrivent pleinement dans la stratégie opérationnelle du Groupe. Les plans d'action présentés dans les sections suivantes décrivent les efforts de BIC en cours dans plusieurs domaines clés ainsi que les résultats obtenus.

Le recours aux énergies renouvelables pour l'approvisionnement en énergie des sites BIC

La consommation d'électricité sur les sites de BIC représente 8 % ⁽¹⁾ des émissions totales du Groupe. À travers l'engagement *Writing the Future, Together #2* Agir contre le changement climatique, BIC vise à utiliser 100 % ⁽²⁾ d'électricité renouvelable d'ici 2025.

S'appuyant sur son expérience acquise, le Groupe a établi une feuille de route pour atteindre cet objectif. Elle reflète une stratégie dans laquelle chaque pays ou site examine ses opportunités d'approvisionnement en électricité renouvelable, en tenant compte de ses contraintes réglementaires ou opérationnelles. Pour s'adapter aux changements fréquents du marché et de la réglementation qui affectent ce secteur, BIC se concentre sur les certificats d'énergie renouvelable ⁽³⁾, les contrats verts et les contrats d'achat d'électricité à long terme, ainsi que sur le potentiel de production d'électricité de certaines installations.

(1) Location-based.

(2) Initialement fixé à 80 %, cet objectif de *Writing the Future, Together #2* Agir contre le changement climatique, atteint en 2020, a été rehaussé à 100 % dès 2021.

(3) Est considérée comme d'origine renouvelable l'électricité produite à partir de la biomasse (y compris le biogaz), de la géothermie, du solaire, de l'eau (y compris l'hydroélectricité) et de l'énergie éolienne.



Principales mesures prises au fil des années et en 2022 :

- en France, le Groupe achète des certificats d'électricité renouvelable (Garanties d'origine [GoO]) pour toutes ses usines et le siège de Clichy. Ainsi les produits BIC® fabriqués en France sont produits en utilisant de l'électricité renouvelable ;
- en Grèce : l'achat de certificats (GoO) couvre l'intégralité de la consommation d'électricité du site de BIC Violex depuis 2016, et en 2022, un contrat d'achat d'électricité (*Power Purchase Agreements*, PPA) pour l'énergie renouvelable a été signé ;
- en Espagne, les sites de BIC Iberia et BIC Graphic Europe se fournissent depuis 2018 en électricité renouvelable via l'achat de certificats (GoO) et grâce à l'électricité produite par les panneaux solaires du site ;
- aux États-Unis, l'achat de certificats d'énergie renouvelable (U.S. RECs) éoliens couvre les besoins en électricité de la majorité des sites américains ;
- au Brésil, le site de Manaus est approvisionné en énergie éolienne ou hydraulique depuis 2018 via l'achat de certificats (iREC) et des panneaux solaires ont été installés en 2021 ;
- au Mexique, BIC a signé un contrat d'achat d'électricité d'origine renouvelable sur le long terme (*Power Purchase Agreements*, PPA). Le site de Tlalepantla devrait installer des panneaux solaires d'ici la fin de l'année ;
- le site de BIC Afrique du Sud a également recours à des certificats GoO pour son approvisionnement total en énergie ;
- depuis 2018, 100 % des usines de briquets sont approvisionnées en électricité verte et des recherches sont en cours pour développer l'autoconsommation des sites (récupération de la chaleur fatale, développement du photovoltaïque, du solaire thermique, etc.) ;
- le site Cello (Inde) de fabrication de produits de papeterie a installé des panneaux solaires depuis 2019.

Plan d'action pour réduire l'empreinte carbone de nos opérations de transport

L'objectif de BIC en matière de gestion des transports est d'assurer la disponibilité de ses produits :

- en maximisant la satisfaction de ses clients ;
- en réduisant les impacts environnementaux liés à ses activités de transport ;
- en optimisant ses coûts.

La répartition des usines BIC à travers le monde tend par nature à limiter le transport de ses produits. Par exemple, plus de 80 % des produits vendus en Europe sont fabriqués sur ce même continent.

Deux types de transport des produits peuvent être distingués :

- le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine-usine et usine-entrepôt (inter et intracontinental) ;
- le transport de distribution, soit les liaisons entre les usines ou les entrepôts et le client final.

Du fait de l'impact environnemental et financier du recours au fret aérien, le Groupe met tout en œuvre pour en minimiser l'usage. En 2022, en raison des aléas d'approvisionnements rencontrés au niveau mondial, BIC, pour atténuer les risques commerciaux et maintenir le niveau de service à la clientèle, a eu recours à l'aérien pour l'expédition de 1,84 % de ses tonnages totaux, ce qui représente 56 % des émissions totales du Groupe pour le transport de l'année.

BIC souhaite ainsi continuer à maintenir le fret aérien à moins de 2,3 % pour le transport d'approche.

BIC a fait le choix d'externaliser l'exécution de ses transports, tout en gardant une expertise interne forte dans la gestion des prestataires, l'ingénierie de flux, et la maîtrise des outils de gestion du transport. BIC estime qu'un travail spécifique sur chaque flux est le meilleur moyen d'en réduire les impacts environnementaux tout en garantissant la qualité et la compétitivité du transport.

La démarche transport responsable est déployée en trois axes, dont les actions sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Axes de la démarche de transport responsable	Actions mises en œuvre
Développer la prise de conscience et mesurer les émissions	Depuis 2014, un groupe de pilotage est chargé d'identifier des solutions pour réduire significativement l'usage du transport aérien. Il associe étroitement tous les métiers et les équipes concernés dans toutes les catégories, sur tous les continents. Des transporteurs engagés dans le domaine du développement durable sont régulièrement consultés. Depuis 2014, le fret par transport aérien est suivi chaque trimestre et fait l'objet d'un <i>reporting</i> aux équipes dirigeantes de chaque zone. En 2020, un outil de supervision du fret aérien a été déployé au périmètre global du Groupe. Cet outil impose des approbations et justifications multiples avant l'autorisation d'une expédition aérienne. Initié en 2020, le projet lancé afin de mieux connaître l'ensemble de ses flux de transport aval s'est poursuivi en 2021. Il permettra de mieux suivre les émissions associées.
Optimiser les expéditions et les routes	En transport, les leviers principaux de réduction des émissions sont la réduction du kilométrage, le choix modal et l'optimisation du chargement. Les équipes logistiques de BIC travaillent sur ces trois axes, en collaboration avec les autres fonctions comme les ventes ou les usines, mais aussi les prestataires.
Sélectionner des transporteurs responsables	Ce sont les transporteurs choisis par BIC qui effectuent les opérations logistiques. Ce sont donc leurs équipements, méthodes et systèmes de contrôle qui déterminent en grande partie le niveau d'émissions de GES : • modernité de la flotte ; • formations à l'écoconduite ; • bridage des moteurs ; • technologie des pneus ; • capacité de mesure des émissions, etc. En lien avec la politique d'achats responsables du Groupe, BIC sélectionne des transporteurs lui permettant d'améliorer l'empreinte environnementale de ses activités de transport. Aux États-Unis et au Canada par exemple, la sélection d'un transporteur est conditionnée à la détention de la certification SmartWay®, un programme de l'Agence de Protection de l'Environnement américaine. Afin d'accompagner les prestataires de transport vers des pratiques responsables, BIC a intégré le critère de réduction des émissions de GES dans la sélection des transporteurs.

3

Les émissions associées aux achats

Les émissions liées aux achats du Groupe sont principalement liées aux achats de matières premières, et en particulier de plastique (69 %).

En 2020, BIC a annoncé deux objectifs ambitieux dans son programme *Writing the Future, Together*, aussi intégrés à son plan stratégique d'entreprise *Horizon*. Ces deux objectifs contribueront à réduire significativement ses émissions :

- d'ici 2025, 100 % des emballages plastiques seront réutilisables, recyclables ou compostables ;
- d'ici 2030, BIC vise à utiliser 50 % de plastique recyclé ou alternatif pour ses produits, avec un objectif de 20 % d'ici 2025.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur la mise en œuvre de la philosophie des « 4 R » de BIC (décrite à la rubrique 3.2.3.2) et pourrait contribuer à réduire d'environ 10 % les émissions du Groupe (à périmètre constant).

Les émissions liées à la phase d'utilisation des produits

L'énergie utilisée pour chauffer l'eau au moment de l'usage des rasoirs est le poste le plus émetteur, avec 34 % du total. BIC explore les possibilités de réduire ce poste et espère lancer des projets concrets dans les années à venir.

3.2.1.2.4 Résultats

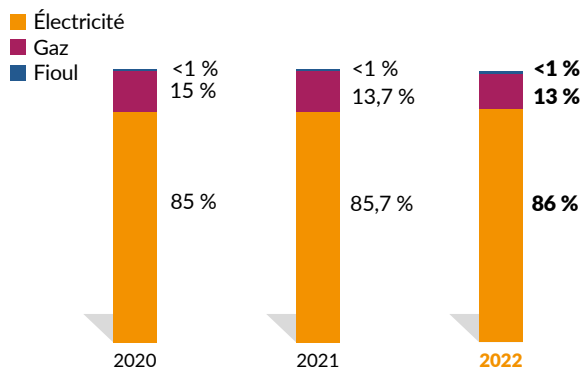
Énergie

Pour fabriquer et distribuer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, emballages, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie), produit des déchets et recourt à des prestations de transport, autant de postes responsables d'émissions de gaz à effet de serre.

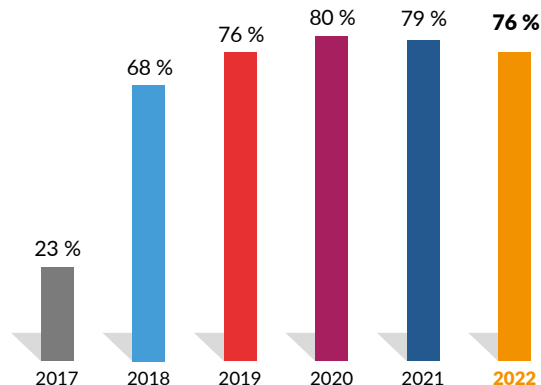


Consommation et mix énergétique

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE - BIC



PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - EN % DE LA CONSOMMATION TOTALE



La réduction de la part des énergies renouvelables est due à l'augmentation des volumes de production en 2022, entraînant une augmentation de la consommation d'énergie sur les sites qui n'utilisent pas encore d'énergie verte (PPA, GoOs, contrats verts, etc.). Elle s'explique également par l'introduction de BIC Nigéria dans le périmètre de reporting environnemental.

L'optimisation des consommations d'énergie

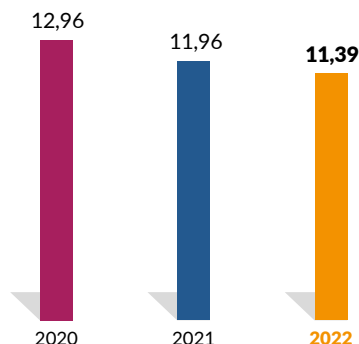
BIC réalise des programmes d'efficacité énergétique dans ses usines depuis de nombreuses années. Ainsi, en 10 ans, le Groupe a amélioré son efficacité énergétique de 10,5 %.

Vingt-et-un projets d'efficacité énergétique ont été lancés en 2022, dont 12 ont été achevés au cours de l'année. Ces projets comprenaient le remplacement des ampoules par des ampoules LED, l'optimisation des processus, des études sur les consommations d'énergie, et l'installation de nouveaux équipements plus économes en énergie.

Les services de support informatique ont des répercussions directes sur l'empreinte environnementale des sites. En 2022, les principales avancées de la démarche sont les suivantes :

- incitation à utiliser des outils de réunion en ligne pour réduire les déplacements professionnels ;
- réduction de la consommation d'électricité grâce à l'installation du data center français au sein du nouveau siège du Groupe ;
- passage des téléphones physiques aux téléphones virtuels au siège de Shelton ;
- partage des meilleures pratiques de Green IT avec les employés du Groupe BIC.

CONSOMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION - BIC - EN GIGAJOULES/TONNE



Les émissions de gaz à effet de serre

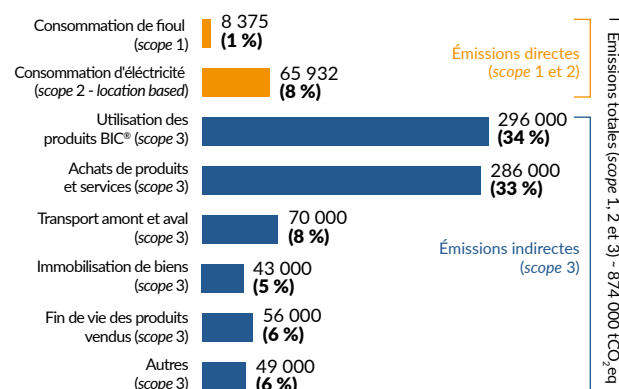
En 2020, BIC a revu sa méthode d'évaluation des émissions du *scope 3* afin d'assurer un *reporting* annuel sur l'ensemble des postes d'émissions liées aux activités de BIC, en sus des postes sur lesquels le Groupe communiquait les années précédentes (achats de matières premières et transport d'approche). Les travaux ont été menés en conformité avec le *GHG Protocol*.

Les postes les plus importants pour BIC sont :

- la phase d'utilisation des produits. Les principaux impacts sont liés à la consommation d'énergie pour chauffer l'eau utilisée lors du rasage ;
- l'impact des matières premières achetées et plus particulièrement l'impact des matières plastiques utilisées dans les produits ;
- l'impact lié à la fin de vie des produits après leur utilisation par le consommateur.

L'étude de l'empreinte carbone globale de BIC met en lumière la répartition des émissions de gaz à effet de serre suivante :

DÉCLARATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) SCOPES 1, 2 ET 3



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ⁽¹⁾ - EN TEQCO₂

Sources et périmètre	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Émissions directes de GES (scope 1)	7 659	8 226	8 375	2 %
Émissions indirectes de GES (scope 2 location-based)	70 435	75 231	65 932	- 12 %
Émissions indirectes de GES (scope 2 market-based)	25 277	27 086	31 870	18 %
TOTAL DES ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES (SCOPE 1 + SCOPE 2 [LOCATION-BASED])	78 046	83 456	74 309	- 11 %
TOTAL DES ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES (SCOPE 1 + SCOPE 2 [MARKET-BASED])	33 097	35 311	40 244	14 %
TOTAL DES ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES (SCOPE 1 + SCOPE 2 [LOCATION-BASED]) RAPPORTÉES À LA PRODUCTION*	1,031	0,91	0,74	- 18 %
Émissions de GES liées à l'usage des produits BIC® (scope 3)	300 000	291 000	296 000	2 %
Émissions de GES liées aux transports amont et aval (scope 3)	43 000	74 000	70 000	- 5 %
Dont émissions de GES liées au transport d'approche ^(a) (scope 3)	18 000	49 000	42 000	- 16 %
Émissions de GES liées aux immobilisations de biens (scope 3)	38 000	43 000	43 000	0 %
Émissions de GES liées à la fin de vie de produits vendus (scope 3)	49 000	57 000	56 000	- 2 %
Émissions de GES liées à l'achat de produits et services (scope 3)	236 000	295 000	286 000	- 3 %
Dont émissions de GES liées aux achats de matières premières (scope 3)	232 000	292 000	282 000	- 3 %
Autres émissions de GES (scope 3)	41 000	44 000	49 000	11 %
TOTAL DES ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES (SCOPE 3)	710 000	805 000	800 000	- 1 %

* TeqCO₂/tonne.

(a) Ne prend pas en compte le transport routier dans les trajets maritimes et aériens.

(1) Méthodologie historique.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) SCOPES 1, 2 ET 3 AVANCÉE DE L'OBJECTIF DE RÉDUCTION

SOURCES ET SCOPE ^(a)	2019 ^(b)	2022	Variation
Émissions directes de GES (scope 1)	9 278	8 375	- 10 %
Émissions indirectes de GES (scope 2 market-based)	36 549	31 870	- 13 %
TOTAL DES ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES (SCOPE 1 + SCOPE 2 [MARKET-BASED])	45 827	40 244	- 12 %
GES provenant du transport en amont et en aval (scope 3)	72 000	70 000	- 3 %
Dont émissions de GES provenant du transport intra-entreprise ^(c) (scope 3)	40 000	42 000	5 %
Émissions de GES provenant de la fin de vie des produits vendus (scope 3)	61 000	56 000	- 8 %
Émissions de GES liées à l'achat de produits et services (scope 3)	289 000	286 000	- 1 %
Dont émissions de GES liées à l'achat de matières premières (scope 3)	285 000	282 000	- 1 %
TOTAL DES ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES (SCOPE 3)	422 000	412 000	- 2 %

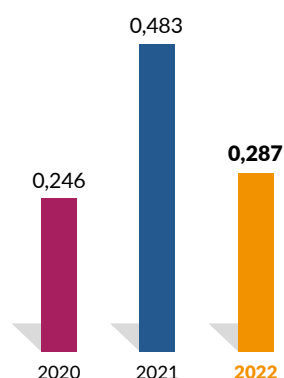
(a) Les objectifs de réduction des émissions de GES excluent les sources suivantes : Émissions indirectes de GES (scope 2 basé sur la localisation), Émissions annuelles totales de GES (scope 1 + scope 2 [basé sur la localisation]), Émissions annuelles totales de GES (scope 1 + scope 2 [basé sur la localisation]) normalisées à la production*, Émissions de GES provenant de l'utilisation des produits BIC® (scope 3), Émissions de GES provenant des actifs fixes (scope 3), Émissions de GES provenant d'autres sources (scope 3).

(b) Objectifs de réduction des émissions de GES sur la base de référence 2019. Cette base de référence pourrait être amenée à évoluer dans les années à venir.

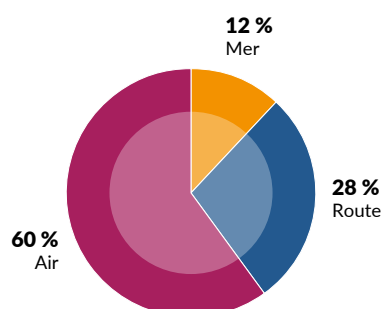
(c) Hors transport routier en fret maritime et aérien.



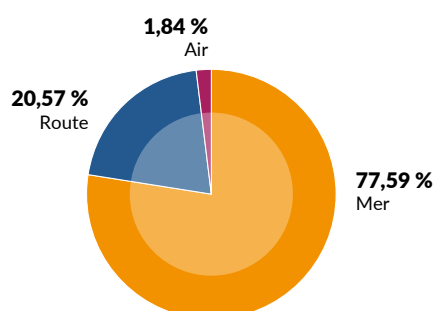
ÉMISSIONS DE GES LIÉES AU TRANSPORT D'APPROCHE ⁽¹⁾ – TEQCO₂/TONNE DE PRODUITS



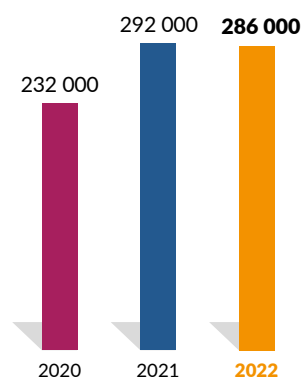
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR MODE DE TRANSPORT – EN % DU TOTAL



RÉPARTITION DES TONNAGES TRANSPORTÉS PAR MODE DE TRANSPORT – EN % DU TOTAL



ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX ACHATS DE PRODUITS ET DE MATIÈRES – EN TEQCO₂ – BIC



Objectifs et résultats

Objectif	Périmètre	Échéance	2020	2021	2022
100 % d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables ^(a)	Sites	2025	80 %	79 %	76 %
Maintenir le fret aérien à moins de 2,3 % pour le transport d'approche ^(b)	Transport	Annuelle	0,84 %	2,82 %	1,84 %
BIC vise à utiliser :	Produits BIC®	2025	4,3 %	4,0 %	5,70 %
• 20 % de plastique recyclé ou alternatif pour ses produits	Produits BIC®	2030	4,3 %	4,0 %	5,70 %
• 50 % de plastique recyclé ou alternatif pour ses produits	Emballages	2025	42,5 %	59,6 %	70 %
100 % des emballages consommateurs BIC seront en plastiques réutilisables, recyclables ou compostables ^{(c) (d) (e)}	Emballages	2025	97,3 %	97,4 %	97,7 %
100 % des emballages BIC en papier ou carton seront issus de sources certifiées et/ou recyclées ^(d)	Emballages	2025	94,4 %	95,6 %	96,2 %
100 % des emballages BIC en plastique seront sans PVC ^(d)	Emballages	2025	48,9 %	52,1 %	54,7 %
75 % de matière recyclée sera utilisée dans les emballages BIC en plastique ^{(c) (d)}					

(a) En % de la consommation totale.

(b) En tonnes-kilomètres – en % du total.

(c) Indicateur calculé pour la première fois en 2020 suite à l'engagement pris par le Groupe en 2020.

(d) Hors BIC Graphic, acquisitions récentes et certains OEMs.

(e) La donnée publiée en 2020 (49,3 %) a été corrigée suite à un audit à blanc réalisé en 2021. BIC a choisi de publier la donnée corrigée.

(1) Ne prend pas en compte le transport routier dans les trajets maritimes et aériens.



3.2.1.3 Reporting des activités de BIC au regard de la taxonomie verte européenne [DPEF]

Dans cette section, le Groupe publie les informations demandées par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020.

Chiffre d'affaires éligible mais non durable sur le plan environnemental (activités non alignées sur la Taxonomie)

BIC est engagé dans la transition écologique. Cependant, ses activités principales ne correspondent pas directement à celles retenues dans l'acte délégué sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, par lequel les activités les plus émettrices sur les *scopes* 1 et 2 avec un potentiel de transformation ont été priorisées. Ainsi, la part du chiffre d'affaires éligible de BIC pour l'année 2022 est nulle.

BIC a pour ambition de disposer d'un ensemble de sources de revenus éligibles et alignées dès que les actes délégués présentant les critères techniques pour les autres objectifs environnementaux de l'UE auront été établis, notamment dans le cadre de l'objectif de transition vers une économie circulaire.

Pour plus de détails, consulter les annexes I, II et III (rubrique 3.5.5).

CapEx et OpEx éligibles mais non durable sur le plan environnemental (activités non alignées sur la Taxonomie)

Les dépenses d'investissement et d'exploitation de BIC éligibles mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la Taxonomie) concernent principalement les dépenses suivantes, liées aux activités de la taxonomie verte européenne (et leur code) contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique :

- 3.6 Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone ;
- 6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers ;
- 7.7 Acquisition et propriété de bâtiments ;
- 9.1 Recherche, développement et innovation proches du marché.

Ces dépenses d'investissement et d'exploitation éligibles incluent les projets BIC suivants ⁽¹⁾ :

- Investissements dans des technologies permettant de mélanger des matières plastiques vierges avec des matières plastiques recyclées ;
- Investissements dans des véhicules industriels à moteur électrique ;
- Investissements dans des bails de location des bureaux ;
- Dépenses d'exploitation dans des programmes de recherche et de développement visant à réduire l'utilisation de plastique vierge (dans les produits) ainsi que dans des programmes visant à réduire l'impact environnemental de l'utilisation des produits BIC®.

Ainsi, la part des dépenses d'investissement de BIC éligibles à la Taxonomie mais non alignées pour l'année 2022 s'élève à 18,95 % sur un total de 136 millions d'euros (voir Note 9 des comptes consolidés, Chapitre 6.1). La légère augmentation des dépenses d'investissement éligibles en 2022 est due à un investissement dans le bail de location du nouveau siège social à Clichy en France.

La part des dépenses d'exploitation de BIC éligibles à la Taxonomie mais non alignées pour l'année 2022 s'élève à 0,06 % sur un total de 487 millions d'euros (voir la Note 4 des comptes consolidés, Chapitre 6.1). Elle n'est donc pas significative.

Activités durables (activités alignées sur la Taxonomie) CapEx et OpEx

Les dépenses d'investissement de BIC pour ses activités durables (alignées sur la Taxonomie) concernent principalement les dépenses associées aux activités suivantes de la taxonomie verte européenne (et leur code) contribuant à l'atténuation du changement climatique :

- 5.5 Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source ;
- 7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique ;
- 7.4 Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments ;
- 7.5 Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments ;
- 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables ;
- 9.3 Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiments.

Ces dépenses d'investissement incluent les projets BIC suivants ⁽²⁾ :

- Investissements dans l'installation de convoyeurs permettant le recyclage automatique des déchets non dangereux vers le processus de fabrication ;
- Investissements dans le remplacement des systèmes d'éclairage et dans le remplacement des chaudières des postes de garde ;
- Investissements dans des stations de recharge pour véhicules électriques ;
- Investissements dans des compteurs intelligents pour le gaz, le chauffage, la climatisation et l'électricité ;
- Investissements dans la gestion du renouvellement de l'air ;
- Investissements dans des audits carbone et énergétiques.

(1) Liste non-exhaustive des dépenses d'investissement et d'exploitation éligibles à la Taxonomie européenne.

(2) Liste non-exhaustive des dépenses d'investissement alignées sur la Taxonomie européenne.



La part des dépenses d'investissement de BIC alignées sur la Taxonomie pour l'année 2022 s'élève à 0,15 % sur un total de 136 millions d'euros.

La part des dépenses d'exploitation de BIC alignées sur la Taxonomie pour l'année 2022 représente 0 % sur un total de 487 millions d'euros.

Pour des résultats détaillés, voir les annexes I et II (Rubrique 3.5.5).

À noter que, conformément à la Taxonomie européenne, les dépenses d'exploitation prises en compte sont définies comme les coûts directs non capitalisables et comprennent les frais de recherche et développement, les coûts de rénovation des bâtiments, les frais de maintenance et réparation, les loyers présentés au compte de résultat et toute autre dépense liée à l'entretien quotidien des actifs.

De même, il convient de noter qu'en 2022, BIC a investi dans des projets durables clés non éligibles au titre des activités de la Taxonomie européenne. Ces investissements comprennent l'achat de nouvelles machines économes en énergie et le développement de toutes premières machines de désassemblage et de recyclage des briquets.

Périmètre et méthodologie

Périmètre

Les ventes, les dépenses d'investissements et dépenses d'exploitation considérées couvrent l'ensemble des activités pertinentes de BIC correspondant au périmètre de consolidation financier.

Les données financières sont issues des comptes au 31 décembre 2022 et le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du calcul des ratios définis par l'acte délégué dit « Article 8 » du règlement taxonomie ⁽¹⁾.

Méthodologie suivie pour la détermination de la part des activités éligibles

L'évaluation par BIC de ses activités commerciales et ses coûts et investissements éligibles et alignés et la détermination et l'affectation du chiffre d'affaires, dépenses opérationnelles et d'investissements en référence aux actes délégués climat de la taxonomie, ont été réalisées de la manière suivante.

En 2021, BIC a compilé les codes NACE de ses filiales, les a comparés à ceux des activités listées dans les actes délégués climat de la taxonomie et n'a pas trouvé de code correspondant.

En 2022, chaque *business unit* de BIC (GI&I ⁽²⁾, Supply Chain et briquets) a procédé à l'identification des dépenses

d'investissements et d'exploitation potentiellement éligibles en utilisant les critères de durabilité internes existants, notamment : la réduction de la consommation d'énergie, la diminution de l'utilisation de matières premières et un impact positif global sur l'environnement, entre autres. Cela a permis aux équipes de développement durable d'effectuer une sélection préliminaire des dépenses d'investissement et d'exploitation potentiellement éligibles. Ensuite, ces équipes se sont référées à la Taxonomie européenne pour classer ces dépenses potentiellement éligibles. Une fois l'éligibilité établie, les équipes internes ont procédé à l'évaluation de l'alignement de ces dépenses d'investissement et d'exploitation. Le Groupe a évalué la conformité du projet avec les critères substantiels pour chacune des activités de la Taxonomie européenne, ainsi qu'avec les critères *Do Not Significantly Harm* lorsqu'applicables. Le critère *Do Not Significantly Harm* d'adaptation au changement climatique a été évalué au niveau du Groupe à la suite d'une analyse des risques climatiques physiques du Groupe réalisée en 2022 (voir rubrique 3.2.1.1). Les garanties minimales ont été examinées au niveau du Groupe afin de s'assurer de leur conformité avec les quatre thèmes clés : Droits de l'homme, corruption, fiscalité et concurrence loyale.

Les équipes de développement durable, en consultation avec le département Finances, ont obtenu les dépenses d'investissement (CapEx) et d'exploitation (OpEx) éligibles et alignées correspondantes. Ces résultats ont été vérifiés par le coordinateur du projet de la Taxonomie européenne et discutés avec les parties prenantes concernées. Une fois approuvés, ces montants collectés en monnaie locale ont été intégrés dans le système de consolidation financière du Groupe, afin d'assurer une cohérence avec les états financiers consolidés du Groupe, et publiés dans les annexes I, II et III sur la Taxonomie de la Déclaration de Performance Extra-Financière (voir rubrique 3.5.5).

3.2.2 POLLUTION ET EAU ^[DPEF]

BIC s'engage à ce que ses sites industriels et bureaux fonctionnent dans le respect de l'environnement. Le Groupe travaille ainsi à réduire les impacts de ses activités de fabrication et à optimiser le transport des produits.

BIC dispose d'une solide maîtrise environnementale sur sa chaîne d'approvisionnement puisqu'il favorise la fabrication en propre plutôt que la sous-traitance : il réalise 92 % de son chiffre d'affaires en fabriquant des produits dans ses propres usines.

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, carton, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets. Le Groupe est conscient de l'impact environnemental de son activité et s'engage à le minimiser.

(1) Règlement délégué (UE) 2021/2178 de la Commission du 6 juillet 2021.

(2) Group Insights and Innovation.



3.2.2.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 7] BIC identifie parmi ses principaux risques RSE les risques sur l'environnement liés à ses opérations. La nature des activités industrielles de BIC, principalement le moulage et l'assemblage de produits en plastique, présente un risque d'impact environnemental local relativement faible.

Réduire l'empreinte environnementale de ses usines est également source d'opportunités telles que :

- optimiser les coûts de production en limitant l'utilisation de ressources (eau, énergie) ou la production des déchets des usines ;
- faciliter l'intégration des usines dans leur lieu d'implantation par une empreinte environnementale limitée, des pratiques exemplaires et la mise en place d'actions à destination des populations locales ;
- réviser les processus pour réduire les émissions de carbone au cours des prochaines décennies.

3.2.2.2 Politiques, actions entreprises, résultats et perspectives [DPEF]

Formalisée en 2005, la **Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE)** engage le Groupe à minimiser les impacts de l'ensemble de ses opérations, afin de protéger au mieux l'environnement. BIC s'engage ainsi à :

- prévenir les risques de pollution ;
- prévenir les risques santé, sécurité ;
- respecter la réglementation ;
- s'améliorer de façon continue ;
- sensibiliser et impliquer.

Depuis 2010, la Politique SSE est déployée dans les sites industriels de BIC. BIC a formalisé les règles de révision de sa Politique SSE pour s'assurer de son caractère pertinent et approprié. Ces règles incluent en particulier une évaluation régulière au regard de l'évolution des activités et des produits du Groupe, de ses acquisitions et des évolutions des attentes de ses parties prenantes. Une politique SSE actualisée a été signée par le Directeur Général en novembre 2022.

Depuis 2018, tous les sites du Groupe (usines, centres de *packaging* ou de distribution, sièges et autres bureaux et implantations) sont dotés d'un système d'enregistrement et de gestion des incidents de sécurité. Ce dispositif entre dans la mise en œuvre de l'engagement #3 de *Writing the Future, Together* (voir Rubrique 3.3.1.3).

Dans les sites industriels

La Politique SSE est basée sur la mise en place de systèmes de management pragmatiques permettant de garantir l'implication de tous et l'amélioration continue des performances opérationnelles. Chaque usine de BIC est dotée d'un responsable SSE, en charge de déployer ces systèmes de management. En outre, le Groupe dispose d'un Directeur HSE central qui guide et coordonne le réseau des responsables HSE des entités. Il s'assure que les dispositifs en place sont conformes à la politique et aux objectifs du Groupe et suit les performances des sites en consolidant, analysant et communiquant les résultats obtenus.

Le système de management de l'environnement permet de piloter la conformité avec les dispositions législatives et réglementaires sur l'environnement. Ainsi, des contrôles quotidiens et périodiques répondent aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'action est mis en place pour y remédier.

Dans le cadre des systèmes de management, une revue complète et détaillée de tous les aspects et impacts environnementaux de l'activité (l'eau, l'air, les sols, le bruit, etc.) est réalisée. Des plans d'action sont établis pour limiter ces impacts environnementaux. Les objectifs fixés par les usines contribuent à la performance environnementale globale du Groupe tout en répondant à leurs enjeux spécifiques (production, ressources, implantation géographique, etc.).

Les systèmes de management de l'environnement déployés par BIC dans ses sites industriels prévoient l'organisation nécessaire pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements. Dans le cas où des risques d'accident pourraient avoir des conséquences à l'extérieur des usines, des plans de prévention et d'urgence ont été mis en place.

En particulier en France, les deux sites SEVESO (BJ 75 et BIMA) disposent d'un Plan d'Opération Interne, d'un Plan Particulier d'Intervention et d'une Politique de Prévention des Accidents Majeurs. Un Système de Gestion de la Sécurité a aussi été mis en place. En 2022 en France, BIC Conté a lancé une étude de la décontamination des sols sur le site de Boulogne.

Hors de France, notamment aux États-Unis, certaines usines possèdent des plans équivalents de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites.

Les autres projets de prévention de la pollution en 2022 comprennent notamment la création d'un parc de biodiversité sur le site de BIC Cello (Cello Plastic Product PVT. Ltd).

Systèmes de management et certifications

En 2022, la mise en place de systèmes de management BIC dans ses sites industriels est effectuée à 80 % pour l'environnement et à 86 % pour la santé-sécurité.

Au-delà de la mise en œuvre de systèmes de management, BIC investit en continu dans la mise en place ou le renouvellement de certifications. En 2022, BIC Cello KBL a obtenu la certification ISO 9001, et depuis 2021, les certifications suivantes sont en place :

- **ISO 14001** : BIC Écriture 2000, BIC South Africa, BIC CORP – Milford, BIC Rasoirs, BIC Shavers Mexico – Industrial de Cuautitlan ;
- **ISO 45001** : BIC Rasoir ;
- **ISO 50001** : BIC Violex, BIC Amazonia.



Dans les bureaux

Dans un souci d'exemplarité, la démarche de développement durable de BIC concerne toutes ses activités, y compris les activités de bureau, bien qu'elles représentent une part non significative des impacts environnementaux du Groupe. Ainsi, la performance environnementale des quatre principaux bureaux du Groupe (Clichy en France, Shelton aux États-Unis, Barueri au Brésil et Sofia en Bulgarie) est présentée de façon consolidée avec la performance des sites industriels du Groupe.

Des initiatives ont été prises pour réduire leur empreinte environnementale. Les bureaux de Shelton aux États-Unis ont reçu la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) en 2009 et sont approvisionnés en électricité renouvelable. Les équipes de BIC à Clichy ont déménagé dans un tout nouveau bâtiment certifié BREEAM et HQE en juin 2022. Ce bâtiment est alimenté à 100 % par des énergies renouvelables.

Ce déménagement a permis d'augmenter la flexibilité des modalités de travail et ainsi d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs de ces équipes.

Dans la chaîne d'approvisionnement

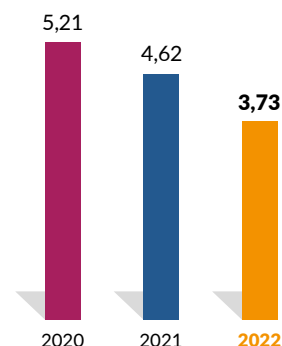
Au-delà de la prise en compte de ses propres impacts environnementaux, BIC s'intéresse aux impacts de sa chaîne d'approvisionnement. Ainsi, depuis 2014, la revue des performances environnementales des sous-traitants est incluse dans les audits des conditions de travail des sous-traitants via la plateforme *Workplace Conditions Assessment* (WCA) (voir Rubrique 3.3.1.3), dans laquelle 6 % des questions sont consacrées à l'environnement. En 2022, 31 % des sous-traitants ont été audités.

Eau [DPEF]

D'après une évaluation globale des risques liés au changement climatique, incluant le stress hydrique, réalisée par BIC en 2022, sept sites disposent d'un risque modéré de stress hydrique (en Europe, en Inde et au Mexique). Le Groupe continuera à s'efforcer d'améliorer leurs ratios de consommation d'eau en tenant compte de la rareté de la ressource pour prioriser ses plans d'action en matière de réduction de consommation d'eau. En 2022, BIC Nigeria a achevé la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux ainsi que l'installation de nouvelles toilettes qui amélioreront la gestion locale de l'eau.

À travers le monde, BIC a consommé 372 349 m³ d'eau en 2022.

CONSUMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION - BIC - EN M³/TONNE



La consommation d'eau par tonne de production a été réduite de 19 % entre 2021 et 2022. La production de BIC n'est pas intensive en eau et la majeure partie de la consommation est due à l'usage domestique. En 2022, la gestion de l'eau, l'amélioration du processus de refroidissement et la maintenance générale ont contribué à réduire la consommation d'eau du Groupe.

Au-delà des volumes consommés, il est primordial de considérer la localisation de ces consommations, celles-ci pouvant intervenir dans des zones dites de stress hydrique où l'eau est une ressource sensible. L'eau et l'accès à l'eau sont en effet répartis de façon inégale sur la planète, générant des tensions politiques et sociales fortes.



3.2.3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS ^[DPEF]

BIC fabrique et commercialise des produits de consommation courante légers durables et accessibles à tous. Ces produits ont, dès l'origine, été conçus et fabriqués avec le minimum de matières premières.

Chez BIC, cette démarche est retranscrite dans sa philosophie des 4 R (Réduire, recourir aux matières Recyclées ou alternatives, Recharger, Recycler) issue des principes d'économie circulaire. À travers son programme *Writing the Future, Together*, le Groupe va plus loin. Il s'engage à accélérer l'intégration de matières recyclées ou alternatives dans ses produits et à assurer l'amélioration de leurs performances environnementales, sociales et sociétales. L'outil EMA (*Environmentally & socially Measurable Advantage*), le tableau de bord durable du Groupe, a été intégré aux processus de conception des produits.

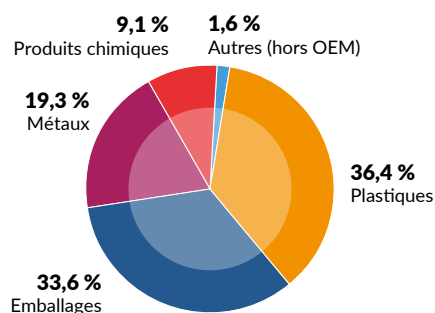
BIC participe également au développement de l'économie circulaire en développant des partenariats pour l'utilisation de matières premières secondaires. Il participe aussi à la création d'une filière pilote de recyclage et de réindustrialisation (*Sustainable remanufacturing*) des produits de papeterie, des rasoirs et des briquets.

Les produits BIC® sont conçus pour satisfaire et anticiper les attentes de tous les consommateurs des pays matures comme des pays émergents. BIC déploie également les mesures nécessaires pour maintenir son image de marque et protéger sa réputation.

3.2.3.1 Risques et opportunités ^[DPEF]

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, carton, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets.

RÉPARTITION DES ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES EN 2022 (en euros)

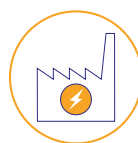


Les études de cycle de vie d'un produit montrent que son impact environnemental est principalement dû aux matières premières employées et à sa durée d'utilisation. L'enjeu est donc de réduire au minimum nécessaire ces matières premières et de maximiser la durée de vie du produit. Plus un produit est léger et plus il dure longtemps, meilleure est sa performance environnementale.

Dès 1994, lorsque BIC a réalisé ses premières études de cycle de vie, le Groupe a défini son principe fondateur du « juste nécessaire » ⁽¹⁾. L'idée consiste à proposer des produits au juste prix ayant un moindre impact sur l'environnement.

(1) « Il y aura l'âge des choses légères » par Thierry Kazazian, Victoires Éditions, 2003.

MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES TROIS PRINCIPAUX PRODUITS BIC® (1)



L'approche en cycle de vie – méthode ReCiPe (version 1.12)

Endpoint (H/A) Europe

	Matières premières	Production	Distribution	Fin de vie
Stylo à bille BIC® Cristal®	81 %	12 %	4 %	3 %
Briquet BIC® Maxi	81 %	11 %	5 %	3 %
Rasoir BIC® Classic 1 lame	79 %	14 %	4 %	3 %

BIC a identifié les principaux risques RSE suivants liés à ses produits :

- les risques liés au plastique [DPEF risque 1] qui couvrent :
 - en amont, l'utilisation de plastique dans les produits BIC®. Cela contribue à l'épuisement d'une ressource non renouvelable, et donc sujette à pénurie et volatilité du prix,
 - en aval, les pollutions liées aux déchets plastiques.

À ces enjeux s'ajoutent les contraintes réglementaires croissantes sur l'utilisation du plastique et la perception par les consommateurs et citoyens ;

- les risques liés aux changements climatiques [DPEF risque 2], en raison de l'utilisation de matières premières issues du pétrole (plastiques). La démarche de minimisation de l'utilisation de ces matières premières et d'utilisation de plus de matières recyclées ou alternatives fait partie du plan de gestion de ces risques (voir aussi l'engagement *Writing the Future, Together* #1 Rubrique 3.1.1.3).

Ces enjeux sont également source d'opportunités. Parmi elles :

- accroître l'utilisation de matière recyclée ou alternative dans les produits pour accompagner les consommateurs vers des choix plus responsables ;
- mettre en place des boucles d'économie circulaire, permettant de collecter les produits et d'assurer leur recyclage et réutilisation ;
- se différencier sur ses marchés grâce à des produits BIC® présentant des avantages environnementaux et sociaux.

3.2.3.2 Politiques, actions entreprises, résultats et perspectives [DPEF]

L'économie circulaire chez BIC : la philosophie des « 4 R »

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production de déchets. Il s'agit de passer d'une société basée sur un modèle linéaire extraction-production-déchet à un modèle économique plus circulaire (2).

Chez BIC les principes de l'économie circulaire sont retranscrits dans sa philosophie des « 4 R » qui guide toutes ses démarches « produit » :

- réduire** la consommation de matière ;
- recourir aux matières **recyclées ou alternatives** ;
- concevoir et fabriquer des produits et des emballages **rechargeables** quand cela est possible ;
- concevoir et fabriquer des produits et des emballages **recyclables**.

3.2.3.2.1 Des objectifs ambitieux pour les produits et les emballages, répondant aux « 4 R »

En 2020, fidèle à sa philosophie des « 4 R », BIC s'est engagé à :

- utiliser plus de matières recyclées et alternatives dans la fabrication des produits ; et
- accélérer la transition vers des emballages réutilisables, recyclables ou compostables.

En pratique, cela signifie :

- d'ici 2030, BIC vise à utiliser 50 % de plastique recyclé ou alternatif dans ses produits, avec un objectif de 20 % d'ici 2025 ;
- d'ici 2025, 100 % des emballages consommateurs plastiques seront réutilisables, recyclables ou compostables.

Par ailleurs :

- d'ici 2025, 100 % des emballages BIC en papier ou carton proviendront de sources certifiées et/ou recyclées ;
- d'ici 2025, 100 % des emballages BIC en plastique seront sans PVC ;
- d'ici 2025, 75 % de matière recyclée sera utilisée dans les emballages BIC en plastique.

Ces objectifs ont été définis par des groupes de travail *ad hoc* réunissant l'ensemble des entités concernées (*Insight & Innovation, Global Supply Chain, Lighter et Commercial*). Ils sont basés sur des recommandations et des expertises extérieures au Groupe (en particulier celles de la Fondation Ellen MacArthur).

Ces objectifs ont été intégrés au programme *Writing the Future, Together* (#1 Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®) et complètent l'engagement lancé en 2018 qui vise à assurer la mise en œuvre au quotidien de la philosophie des « 4 R » ainsi que d'autres principes à dimensions environnementale et sociale (chimie responsable, accessibilité, etc.).

3.2.3.2.2 La philosophie des « 4 R » appliquée aux produits [DPEF]

« 4 R » – Réduire la consommation de matière

L'approche de BIC a toujours été d'optimiser l'usage des matières premières. Expert de la transformation des matières plastiques, BIC œuvre à en minimiser l'emploi et revoit régulièrement la conception de ses produits pour optimiser et réduire les consommations de matières.



(1) Analyse BIC.

(2) Source : site du ministère de la Transition écologique.



Dans la division *Human Expression*, le stylo à bille BIC® Cristal®, produit phare du Groupe, est un exemple emblématique de cette démarche. Depuis sa conception en 1950 avec une utilisation de matière déjà optimisée, il a continué de faire l'objet de recherches constantes pour minimiser la matière utilisée :

- il a une longueur minimum d'écriture supérieure à 2 km ;
- il n'utilise que 2,9 grammes de matière par kilomètre d'écriture, alors qu'un produit concurrent avec des caractéristiques comparables en utilise 6,6 grammes.

Dans la division *Blade Excellence*, BIC se distingue grâce à un rapport qualité/prix très compétitif. Ce rapport qualité/prix est rendu possible, pour chaque segment de gamme, par une démarche de conception des produits avec la quantité optimale de matière et le plus grand niveau de simplicité.

Le rasoir BIC® Simply Soleil®, par exemple, est conçu pour être le plus léger possible. Bien qu'évidé, son manche maintient un haut niveau de performance, de qualité et de confort de rasage.

La division *Flame for Life* de BIC est reconnue comme étant une des meilleures en matière de fabrication de briquets sûrs, durables et performants. Elle veille à utiliser un minimum de matériaux tout en offrant le meilleur service possible aux consommateurs. Par exemple, le briquet BIC® Maxi (best-seller n° 1) fournit jusqu'à 3 000 allumages, avec moins de 24g de matière première.

Le lancement du nouveau Briquet utilitaire BIC EZ Reach™ illustre la démarche d'amélioration continue du Groupe pour réduire la quantité de matières premières et d'emballages dans ses produits. Ce briquet utilise quatre fois moins de plastique et 30 % d'emballages en moins. Son empreinte environnementale est de deux tiers inférieure aux Briquets utilitaires ordinaires et plus grands.

« 4 R » – Recourir aux matières Recyclées ou alternatives

Depuis 2014, BIC conduit des études pour assurer l'utilisation de matières recyclées/alternatives dans un maximum de ses produits. Les équipes ont identifié tous les produits BIC® pouvant recourir aux matières alternatives/recyclées tout en préservant la qualité. Il s'agit alors :

- d'identifier les matières répondant au cahier des charges de façon pérenne ;
- de convertir les produits lorsque cela est possible.

Pour identifier les matières recyclées ou alternatives, les équipes BIC de Recherche et Développement, en collaboration avec les services Achats, privilégient deux approches :

- **l'utilisation de matériaux innovants existants.** Un inventaire des matières innovantes disponibles pour une utilisation industrielle est tenu à jour. Parmi ces matières, sont sélectionnées celles qui répondent aux exigences industrielles et économiques en vue de réaliser les tests de faisabilité. Selon les applications et implications sur les produits, les équipes marketing du Groupe peuvent être consultées afin d'anticiper d'éventuels impacts auprès des consommateurs ;
- **la recherche** en lien avec les fournisseurs, pour identifier des nouvelles matières (ex. : matière végétale, recyclée, etc.), des nouveaux concepts (matériaux issus de nouvelles techniques de recyclage) ou des matériaux hybrides. De nombreux matériaux sont envisagés puis analysés : fécule de pomme de terre, canne à sucre, fibre végétale, filière bois, etc. Une fois la formulation préparée, elle est testée pour vérifier si elle répond aux besoins industriels de qualité et de sécurité, parfois jusqu'à l'étape de qualification du produit fini.



**34 matières alternatives testées en 2022 dont :
18 plastiques recyclés, 14 matières hybrides et
2 plastiques biosourcés.**



Emblématique de cette démarche, la gamme BIC® Ecolutions® est une gamme de papeterie complète composée de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés répondant à la définition de la norme ISO 14021. Toutes les gammes de papeterie proposent au moins un produit intégrant des matériaux alternatifs, notamment des matériaux recyclés.

L'ardoise Velleda® contenant 50 % de résidus de production de crayons a été lancée en France en 2019.

En 2021, BIC a lancé la gamme BIC® ReVolution aux États-Unis. Elle comprend des stylos à bille, des porte-mines, des marqueurs permanents et du ruban correcteur fabriqués à partir de matériaux alternatifs. Le stylo à bille rétractable BIC® ReVolution est fabriqué à partir de 73 % de plastique recyclé, le stylo à bille BIC® ReVolution Round Stic contient 74 % de plastique recyclé, et le porte-mines a 65 % de matériaux recyclés.

En 2021, BIC a également lancé un rasoir en matériau alternatif, BIC Bambo®™, disponible uniquement en Suède. Ce rasoir possède un manche en bambou naturel, renouvelable et issu d'une démarche responsable.

Également cette année, BIC a intégré des matières recyclées dans les BIC Soleil® Click 3 et BIC Soleil® Click 4 (30 % de contenu recyclé dans le manche) et dans les BIC® Hybrid 3 Comfort®, Hybrid 3 Flex® et Hybrid 3 Flex Sensitive® (90 % de contenu recyclé dans le manche).

Enfin, BIC a lancé en 2022 le BIC Soleil® Click 5 amélioré, suite à un partenariat avec le fournisseur Avient qui incorporera de l'élastomère thermoplastique à contenu recyclé dans son manche ; une première dans la division *Blade Excellence*, atteignant plus de 40 % de contenu recyclé au total.

En 2022, BIC a lancé le nouveau BIC® Maxi Ecolutions, une nouvelle version du briquet BIC® Maxi qui utilise des matériaux alternatifs tels que le plastique bio-attribué, et 55 % de métaux recyclés.

« 4 R » – Concevoir et fabriquer des produits Rechargeables

Fidèle à sa philosophie des « 4 R », BIC s'efforce de lancer des produits rechargeables. Cependant, dans le cas des produits d'entrée de gamme en papeterie, la demande en recharges des consommateurs et clients est quasiment inexistante. Dans le cas des briquets, BIC a pour priorité la sécurité de ses consommateurs.

Dans la division *Human Expression*, BIC continue à proposer la possibilité de recharger les stylos. La gamme de stylos à encre gel de la marque BIC® Gel-ocity® et la gamme 4 Couleurs™ sont rechargeables. Par exemple, en France et au Royaume-Uni, les recharges de stylo sont disponibles sur www.bic.com.

En 2021, le Groupe a lancé le BIC® Cristal® Re'New®, une version encore plus durable, premium et rechargeable de l'emblématique stylo BIC® Cristal®. Il est doté d'un fût en métal mat et d'un poussoir pour le recharger facilement. Il est vendu dans un étui carton d'un stylo et deux recharges.



Dans la division *Blade Excellence*, le BIC® Hybrid est vendu avec un manche et quatre à six têtes. Il utilise également moins de matière plastique grâce à sa face interne striée tout en conservant ses caractéristiques ergonomiques. Grâce aux quatre à six têtes vendues avec un manche, la durée d'utilisation du produit est au moins quatre fois plus longue que celle d'un rasoir classique non rechargeable. Ainsi, sur son cycle de vie et pour un an de rasage, l'impact environnemental du rasoir BIC® Hybrid est inférieur de 28 % à celui d'un modèle similaire BIC® non rechargeable, comme le BIC® Comfort 3® Action®.

En 2020, BIC a acquis Rocketbook®, la première marque américaine de carnets intelligents réutilisables. Les produits de Rocketbook® permettent de répondre au besoin d'un grand nombre de consommateurs : numériser, partager et stocker rapidement et efficacement leurs notes manuscrites, dans le respect de l'environnement. La gamme de produits innovants et abordables de Rocketbook® offre aux consommateurs un écosystème complet et durable pour écrire et créer.

« 4 R » – Concevoir et fabriquer des produits Recyclables et explorer des filières nouvelles de recyclage

Fidèle à sa philosophie des « 4 R », BIC travaille constamment à rendre ses produits plus recyclables. Pour cela, il améliore leur *design* et explore des filières de recyclage afin de comprendre la fin de vie des produits.

Depuis 2011, BIC explore des filières de recyclage de ses produits. Collaborant avec différents acteurs, BIC est à l'initiative d'une filière de recyclage indépendante, qui propose un modèle d'économie circulaire unique en France. Cette filière d'économie circulaire s'appuie sur deux partenariats majeurs :

- **Le partenariat de BIC avec TerraCycle®** pour la collecte des instruments d'écriture usagés depuis 2011, en Europe. Pionnier, le programme propose aux utilisateurs d'organiser la collecte et le recyclage de tous les instruments d'écriture, qu'ils soient ou non de marque BIC®. Pour chaque instrument collecté, un centime d'euro est reversé à une association à but non lucratif du choix de l'organisateur ou, dans le cas d'un établissement scolaire, directement à l'école pour financer un projet pédagogique. À fin 2022, plus de 73,3 millions de stylos ont été collectés et 854 000 euros de dons reversés. Ce programme, totalement financé par BIC, lui permet :
 - de mieux comprendre les mécanismes de collecte sélective,
 - de promouvoir une consommation responsable (utilisation du produit jusqu'à sa fin de vie), et
 - de promouvoir le geste de tri sur le lieu de consommation.

Après son succès européen, le programme a été déployé en Australie en 2019, aux États-Unis en 2020 et testé en Nouvelle-Zélande entre 2019 et 2021.

- **Un partenariat avec Govaplast et Plas Eco** pour la conception, la fabrication et la distribution du mobilier Ubicity™, petit stylo deviendra banc™. Les stylos usagés collectés sont triés et broyés par un recycleur. Le plastique est remis à Govaplast qui le transforme en planches de plastique recyclé. Les planches sont ensuite utilisées par Plas Eco qui conçoit, fabrique, distribue et commercialise les produits de la gamme Ubicity™.

Ces produits entièrement composés de plastique recyclé sont recyclables, imputrescibles, résistants aux ultra-violets, anti-graffiti et très robustes (garantis 10 ans). Très résistants et simples à entretenir, ils sont fidèles aux Valeurs des produits BIC®. Ils présentent ainsi une empreinte environnementale réduite par rapport à du mobilier d'extérieur en bois d'élevage.

BIC souhaite que cette gamme de produits Ubicity™ et la filière d'économie circulaire dont elle est issue puissent se développer rapidement dans les années à venir, à l'instar de l'extension du programme dans différents pays ces dernières années.

En 2021, BIC a étendu son partenariat avec TerraCycle® en lançant son premier programme de recyclage gratuit de rasoirs en Espagne. BIC et TerraCycle® y collectent des rasoirs et les recyclent en porte-savon ou autres articles de toilette afin de soutenir le développement de l'économie circulaire. Le programme espagnol accepte tous les rasoirs jetables, quels que soient leur marque ou leur type, et fournit une carte des points de collecte sur le site web TerraCycle®. Une fois collectés, les morceaux de rasoir seront séparés et recyclés en matières premières et transformés en de nouveaux produits, réduisant ainsi l'utilisation de matières premières vierges.

En 2022, le programme français TerraCycle® a connu une augmentation significative du nombre de points de collecte des instruments d'écriture usagés (400 bornes supplémentaires ont été installées comparé à 2021), notamment grâce :

- au renouvellement de l'opération de recyclage des instruments d'écriture usagés lors de la rentrée scolaire dans les principales enseignes de distribution : Carrefour, Leclerc, Auchan ;
- à une activation accrue des réseaux locaux, permettant une collecte tout au long de l'année chez Cultura, Bureau Vallée et Furet du Nord ⁽¹⁾.

La division *Flame for Life* a testé depuis plus de quatre ans plusieurs boucles de collecte et recyclage. L'objectif est de comprendre le comportement des consommateurs face à la collecte et au recyclage. En 2021, des boucles ont été mises en place aux Baléares, en réponse aux exigences des autorités locales. BIC a tiré parti de la nouvelle réglementation en 2021 qui incite les fabricants à collecter chaque produit vendu sur le marché, et qui présente donc une opportunité pour BIC de tester un possible modèle de collecte. En parallèle, BIC a conçu plusieurs modèles afin de tester plusieurs options et de comprendre le comportement des consommateurs lorsqu'ils rapportent leurs briquets usagés. Ces tests ont été réalisés en partenariat avec l'association locale de consommateurs dans les îles Baléares, Consupal, et le laboratoire spécialisé de l'UQAM (Consommation responsable). Consupal a aidé BIC à communiquer et promouvoir la collecte des briquets dans les îles Baléares. Entre-temps, Plastic@Sea a étudié – en conditions réelles – les flux de plastique dans la région, afin d'évaluer la quantité de plastique présent et de comprendre sa provenance, comment il est arrivé sur les îles, et les facteurs de pollution plastique. En étudiant de près à la fois les paramètres de collecte des briquets, les comportements des consommateurs et les flux réels de briquets, BIC souhaite développer et tester la meilleure manière de mettre en place des boucles de collecte efficaces et les étendre ensuite à grande échelle.

(1) Près de 300 magasins Bureau Vallée ont été équipés de bornes de recyclage pour la rentrée scolaire.



L'écosystème de BIC au service de l'économie circulaire

BIC s'entoure depuis plusieurs années d'acteurs majeurs pour progresser vers l'économie circulaire :

- en 2019, BIC a rejoint la **Fondation Ellen McArthur** via son initiative *Circular Economy 100*. Les différents programmes de cette initiative permettront aux équipes BIC d'élargir leurs connaissances, de développer leurs compétences, en construisant un réseau et en collaborant avec des organismes clés sur le thème de l'économie circulaire ;
- en 2020, BIC a aussi rejoint le réseau **Plug & Play**, le plus grand écosystème d'innovation au monde. Il permet au Groupe d'entrer facilement en contact avec les bons partenaires et les meilleures start-up pour accélérer la R&D sur de nouvelles solutions pertinentes et des produits durables pour répondre aux besoins en perpétuelle évolution des consommateurs ;
- avec ses partenaires **TerraCycle, Govaplast et Plas Eco**, BIC impulse une véritable filière nouvelle au service de l'économie circulaire, explore les techniques de recyclage du plastique pour être pionnier sur ce sujet et étudier les différentes possibilités de manière plus approfondie ;
- depuis 2019, la division *Flame for Life* de BIC soutient la **Fondation Tara Océan**. Son navire océanographique parcourt les océans en associant des acteurs de la recherche scientifique, pour comprendre les dynamiques de dégradation en mer des objets en plastique. Ce programme de recherche vise à documenter l'impact des déchets plastiques sur l'océan dans le but, à terme, d'identifier des matières de substitution ;
- BIC fait partie du consortium **Bio-speed** qui compte accélérer l'émergence d'une économie de la biomasse. Il regroupe plusieurs entreprises, dont Danone, Faurecia, Lego, Michelin, L'Oréal. Son but est de réduire la dépendance aux ressources fossiles et l'empreinte environnementale de leurs produits en travaillant sur la conversion de la biomasse non alimentaire en polymères ;
- en matière de R&D sur les matériaux alternatifs, BIC a noué de longue date plus de 100 partenariats stratégiques avec des start-up, des entreprises de pointe, des universités, des instituts de recherche et des laboratoires externes ;

- en 2021, BIC a fait équipe avec le fournisseur Avient pour incorporer leur élastomère thermoplastique (TPE) à contenu recyclé reSound™ dans le nouveau manche du BIC® Click 5 Soleil® lancé en 2022. Ce matériau permet d'atteindre 62 % de contenu recyclé seul et 40 % une fois associé au manche du rasoir.
- En 2022, BIC a rejoint le projet ABSolEU aux côtés d'acteurs de la recherche et de l'industrie. Ce projet a pour objectif d'accroître les connaissances sur le recyclage du plastique ABS ⁽¹⁾ et d'ouvrir la voie à une révolution du recyclage de l'ABS dans l'Union européenne.

Résultats

Les « 4 R » dans le quotidien des équipes produits

L'innovation responsable et l'amélioration de l'empreinte des produits font partie intégrante des activités quotidiennes de BIC. Pour cela, le Groupe a développé l'outil *Scorecard EMA (Environmentally & socially Measurable Advantage)* pour l'évaluation de ses produits.

EMA utilise huit critères (durée d'usage, poids du produit, impact environnemental des matières, utilisation de matières recyclées ou alternatives, recyclabilité des matériaux, etc.). Elle s'appuie sur les principes de l'économie circulaire, reflétés dans sa philosophie des « 4 R » et intègre d'autres dimensions environnementales (chimie responsable, chimie verte, industrie performante) ou sociales (bénéfices pour les populations, accessibilité, etc.).

L'objectif d'EMA est d'accélérer l'innovation durable en assurant une approche objective et scientifique dans la conception. Directement connecté aux outils existants utilisés pour l'éco-conception (Pulse LCA et SimaPro), EMA fait converger tous les travaux menés en R&D vers l'amélioration des produits. Les critères définis dans EMA s'appliquent à tous les produits (nouveaux produits ou produits existants revus) et sont intégrés au processus d'innovation.



LES OUTILS AU SERVICE DU PROCESSUS D'ÉCOCONCEPTION

L'Analyse du Cycle de Vie

La démarche de mesure de la performance environnementale des produits a été étendue grâce à l'approche de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV). Cette méthode évalue tous les impacts environnementaux d'un produit au cours de sa vie. BIC emploie fréquemment l'approche simplifiée en cycle de vie, semblable à l'ACV, sauf qu'elle ne se conclut pas par une étape de vérification indépendante. Depuis le commencement de sa démarche de développement durable, BIC a fait le choix engagé de l'approche du cycle de vie afin de s'assurer de progresser de front sur tous les domaines pertinents.

Les équipes chargées de la conception des produits sont dotées de différents outils tels que Pulse LCA et SimaPro, qui leur permettent de réaliser aussi bien des évaluations environnementales complètes et détaillées que des études rapides d'aide à la décision en cours de conception.

La mesure de la performance des produits est un prérequis à l'amélioration de ladite performance. BIC se concentre sur les étapes du cycle de vie sur lesquelles il peut agir, telles que l'extraction des matières premières, la fabrication et la fin de vie des produits.

En 2021, l'outil EMA est désormais totalement intégré aux processus de développement des produits de papeterie, des briquets et des rasoirs. Les équipes ont été informées et sensibilisées à l'utilisation d'EMA. EMA est également systématiquement présenté aux nouveaux collaborateurs lors de leur parcours d'intégration chez BIC.

Ainsi, la condition *sine qua non* de la mise sur le marché d'un produit est qu'il présente une amélioration de sa performance

environnementale ou sociétale par rapport à sa conception de base. Pour cela, des plans d'amélioration dans les trois catégories de produits BIC® sont déployés. Ils se basent notamment sur l'intégration de matières premières recyclées ou alternatives. 100 % des nouveaux produits fabriqués par BIC font l'objet d'une évaluation environnementale et sociétale grâce au recours systématique à l'outil EMA.

(1) Acrylonitrile, Butadiène, Styène.

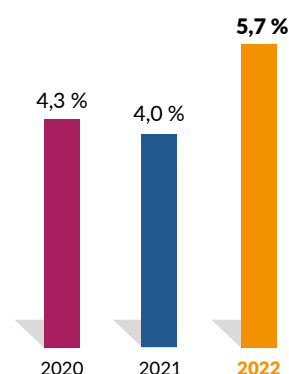


Une déclinaison de l'outil EMA pour les emballages a été testée en 2021. En 2022, cette version distincte de l'outil, qui s'appuie sur les mêmes critères que celui pour les produits mais se présente sous la forme d'un document, a été utilisée pour évaluer la performance complète du produit final, emballage inclus. Elle accompagne ainsi la prise de décision au quotidien des équipes de développement des emballages.

Fin 2022, trois produits BIC® ont été améliorés par rapport à leur version de référence. Cette diminution s'explique par une réduction dans les programmes d'innovation *Blade Excellence* et *Human Expression*, à laquelle s'ajoute une performance sociétale plus faible que prévu des produits *Blade Excellence*.

En 2023, BIC travaillera sur la mise à jour de la méthodologie de l'outil EMA en renforçant les critères actuels tout en intégrant des nouveaux critères et indicateurs spécifiques d'émissions de GES.

PART DES PLASTIQUES RECYCLÉS OU ALTERNATIFS DANS LES PRODUITS (% des volumes d'achats)



En 2022, l'utilisation de matières plastiques non vierges était de 5,70 %. Cette augmentation est liée aux programmes de *Blade Excellence* qui visent à encourager l'utilisation de matériaux recyclés dans les produits.

3.2.3.2.3 La philosophie des « 4 R » appliquée aux emballages [DPEF]

Les emballages sont nécessaires à différentes étapes de la vie des produits BIC® : pour les protéger, les transporter, les stocker, les vendre et comme support de promotion. Les emballages utilisés par BIC comportent majoritairement des boîtes et étuis en plastique, papier et carton. Ces emballages ont un impact environnemental lors de leur fabrication, de leur transport et de leur fin de vie.

Historiquement, BIC favorise la vente de produits sans emballage consommateur ou par lots multiples. Ainsi en Europe :

- 79 % des articles d'écriture (en volume) sont conditionnés en boîte, barquette ou pochette d'au moins dix produits (84 % en Amérique du Nord) ;
- 76 % des briquets sont vendus en barquette d'au moins 50 (64 % en Amérique du Nord) ; et
- 82 % des rasoirs sont commercialisés en pochette de cinq, dix ou plus encore (69 % en Amérique du Nord).

De nombreuses initiatives ont été menées partout dans le Groupe, fidèle à sa philosophie des « 4 R ». Quelques exemples sont présentés ci-dessous.

« 4 R » – Réduire la consommation de matière

Sur tous les continents, et en fonction des modes de distribution locaux, BIC cherche à réduire le poids et le volume de ses emballages par de nombreuses actions ciblées.

Par exemple, aux États-Unis, la taille du briquet 1-pack a été réduite, ce qui a permis d'économiser 12 tonnes de matériaux d'emballage.

« 4 R » – Recourir aux matières recyclées et alternatives

BIC estime qu'à fin 2022 :

- 54,7 % de matières recyclées sont utilisées dans les emballages BIC en plastique. Cette augmentation de 2,6 points par rapport à 2021 est principalement due à l'utilisation d'une plus grande part de matériaux recyclés dans les blisters en PET ;
- 97,7 % des emballages BIC en papier ou carton sont issus de sources certifiées et/ou recyclées.



« 4 R » – Concevoir et fabriquer des emballages Recyclables ou réutilisables

En 2020, BIC a annoncé que d'ici 2025, 100 % des emballages consommateurs plastiques seront réutilisables, recyclables ou compostables.

Après le passage à un carton 100 % recyclable pour les gammes de rasoirs BIC® Hybrid Flex® et BIC Soleil® Click en 2021, certains produits sont passés d'un emballage plastique à un emballage carton en 2022 :

- aux États-Unis, la pochette plastique des porte-mines BIC® 8-pack, 10-pack et 12-pack a été remplacée par un étui en carton 100 % recyclable avec 100 % de matière recyclée, ce qui permet d'économiser 3,3 tonnes de plastique par an ;
- en Europe, le paquet de 4 briquets Maxi a été lancé en Europe dans un emballage en carton entièrement recyclable.

Le nouveau lancement du Briquet BIC Ecolutions a été réalisé en packs de 2 et 4 dans un emballage en carton entièrement recyclable.

Aux États-Unis, certains briquets Djeeep et les produits Body Mark Beauty ont été lancés dans des emballages en carton.

Fin 2022, les emballages en cartons représentent 81 % des emballages utilisés par BIC (incluant les emballages primaires, les caisses carton et les présentoirs), les 19 % restants étant des emballages en plastique.

À fin 2022, 70 % du plastique utilisé dans les emballages consommateurs était réutilisable, recyclable ou compostable. Il s'agit d'une augmentation de 10,4 points par rapport à l'année dernière, principalement due :

- au passage au carton sur certains produits ;
- au passage du PETG au PET ARA pour les rasoirs ;
- à l'engagement d'arrêter d'utiliser du PVC dans les emballages. Le Groupe a déjà éliminé le PVC en Europe, aux États-Unis, dans la région MEA et au Mexique. En 2023, les PVC restants en Amérique du Sud seront remplacés par du RPET principalement. À fin 2022, 96,2 % des emballages plastiques BIC sont sans PVC.

Pour la vente de plusieurs gammes de produits dans les trois catégories, BIC utilise des présentoirs semi-permanents en plastique « rechargeables » et des présentoirs en carton recyclable.

L'utilisation de palettes en bois réutilisables a augmenté en 2022 dans le centre de co-packing européen et hub de BIC en Slovaquie (multiplié par 16 par rapport à 2021).

En Europe, pour les produits vendus en France et en Italie, BIC a mis à jour les textes incitant au tri des emballages et les logos sur tous les emballages pour un meilleur taux de recyclage, conformément à la réglementation locale.

AMELIORATION DES EMBALLAGES

	2020 ^(a)	2021 ^(d)	2022 ^(d)
Pourcentage d'emballages en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées	97,3 %	97,4 %	97,7 %
Pourcentage d'emballages plastiques sans PVC	94,4 %	95,6 %	96,2 %
Pourcentage de plastique réutilisable, recyclable ou compostable dans les emballages des consommateurs ^{(b) (c)}	42,5 %	59,6 %	70,0 %
Pourcentage de contenu recyclé des emballages en plastique ^(b)	48,9 %	52,1 %	54,7 %

(a) Cello (Inde), Canada, Océanie, Kenya, copackers locaux d'Europe, copackers locaux d'Amérique latine, fabricants d'équipement d'origine en Asie exclus en 2019 et 2020, inclus en 2021 (voir le scope dans la Section 3.5.3.2).

(b) Indicateur mesuré pour la première fois en 2020 dans le cadre de l'engagement de BIC pour 2020.

(c) Le chiffre de 2020 (49,3 %) a été révisé suite à un audit test en 2021. BIC a décidé de publier le chiffre révisé.

(d) Sont exclus : BIC Graphic, les nouvelles acquisitions, et certains OEMs (fabricants d'équipement d'origine).



3.2.3.2.4 Déchets [DPEF]

Production totale de déchets

Dans le cadre de ses activités, BIC produit des déchets dangereux et non dangereux. Les déchets non dangereux représentent 86 % du total (en tonnes) et comprennent par exemple :

- les déchets d'emballage ;
- les déchets de fabrication (déchets de production, plastiques, métaux, bois, cartons, etc.) ;
- les déchets d'entretien (métal, papier) ; et
- les déchets provenant des activités des employés.

Les déchets dangereux, qui représentent 14 % du total des déchets (en tonnes), sont principalement générés par les processus de fabrication et comprennent par exemple :

- les absorbants (filtres, charbon actif, etc.) ;
- les substances chimiques (solvants, encres, etc.) ;
- les DEEE ⁽¹⁾ (lampes, piles, etc.) ;
- les déchets de fabrication (tels que le papier/carton, le métal ou le bois pollué par des substances chimiques, etc.).

Au fil des années, BIC a développé une politique générale de gestion des déchets et de nombreux programmes au niveau des usines sont mis en place pour promouvoir la réduction et la valorisation des déchets.

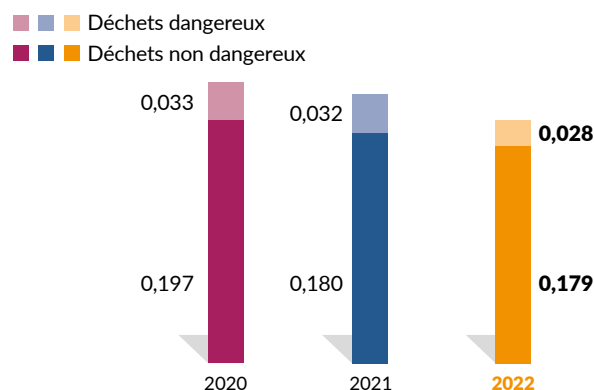
En 2022, différents projets ont été entrepris dans les usines BIC :

- Le site BIC de Conté Samer (France) a achevé un projet de réduction des déchets dangereux, qui a permis de transformer 50 % des eaux de rinçage de l'encre en rejets non dangereux. Ce site a mis en œuvre un autre projet de réduction des déchets de plomb fin en réintroduisant les rebuts dans le processus de fabrication de composés de graphite.
- BIC Bizerte a conçu un processus de réintégration des déchets plastiques afin de réduire de 5 % le total des déchets en 2023. De même, ce site a mis en place un programme de réutilisation des palettes en bois.
- BIC Cello a lancé deux nouveaux projets de réduction des déchets. Le premier a pour objectif de réduire la quantité de déchets dangereux et la consommation de produits chimiques dans le processus de nettoyage des recharges en utilisant des produits chimiques moins dangereux. Le second projet vise à réduire de 20 % la consommation de tampons encres dans les machines d'impression.
- BIC Nigeria (Sagamu), pour respecter les réglementations environnementales locales, a amélioré son processus de collecte des déchets afin d'identifier les déchets recyclables et de mettre en place des plans de réduction des déchets.
- BIC Rasoirs étudie des solutions innovantes pour éviter les déchets de granulés plastiques.
- BIC Violex a lancé un nouveau projet de recherche et développement dans le but de réduire les déchets de perchloroéthylène (PERC) et de White spirit dans deux processus de production de dégraissage dans un futur proche.
- BIC Shavers Mexico (Saltillo) collabore avec son prestataire de service de gestion des déchets pour réduire les déchets non recyclables envoyés en décharge.

Les réalisations de BIC en 2022 en termes de production et de gestion des déchets sont les suivantes :

- une diminution de 2,2 % de la quantité de déchets générés par tonne de production entre 2021 et 2022 en raison d'initiatives de réduction des déchets, par exemple dans les rasoirs BIC (qui a conduit à une diminution de 35,2 % des déchets), ainsi que l'augmentation des volumes de production par rapport à 2021 ;
- un taux stable de déchets valorisés générés par rapport au total des déchets, et une légère diminution du taux de déchets valorisés générés par tonne de production (- 2,4 % vs 2021) ;
- le pourcentage de déchets recyclés est resté stable à 65,4 % en 2021 et 65,6 % en 2022 ;
- bien que la quantité de déchets envoyés en décharge rapportée à la quantité totale de déchets dangereux ait diminué de 5,4 %, on observe une augmentation de 8,7 % de la quantité de déchets mis en décharge rapportée à la quantité totale de déchets produits entre 2021 et 2022.

PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS RAPPORTÉE À LA PRODUCTION - EN TONNE PAR TONNE - BIC



(1) Déchets d'équipements électriques et électroniques

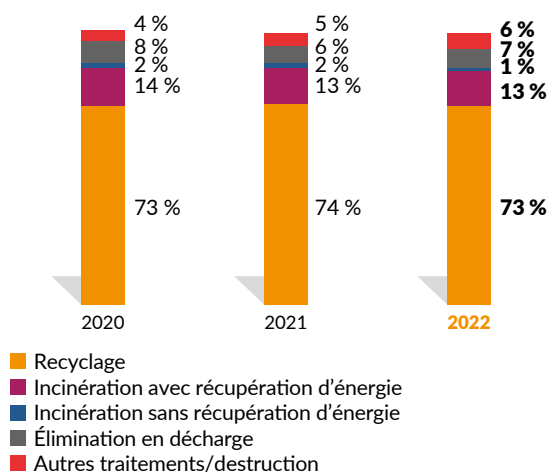


Déchets non dangereux

Les résultats de BIC en 2022 en matière de production et de gestion des déchets non dangereux sont les suivants :

- la quantité de déchets non dangereux par tonne de production est restée stable (- 0,57 % vs 2021) ;
- dans les bureaux principaux, la production de déchets a atteint 245 tonnes, soit une augmentation de 136 % en 2022.

RÉPARTITION DES DÉCHETS NON DANGEREUX - EN % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE - BIC



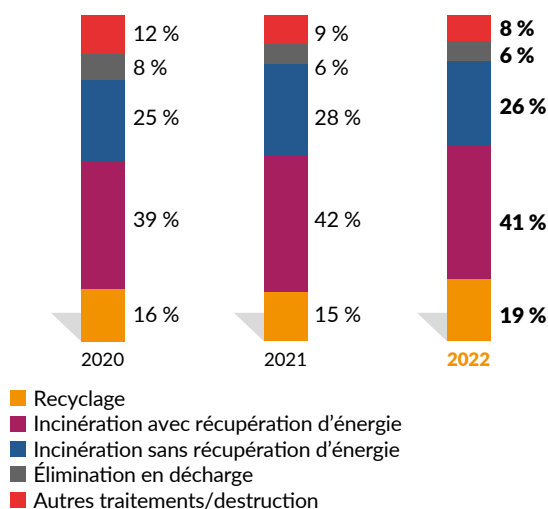
Déchets dangereux

Certaines usines sont dotées de stations d'épuration capables de traiter les déchets dangereux. C'est le cas de ceux issus des ateliers de traitement de surface, transformés en boues hydroxydes métalliques dont la gestion finale permet d'éliminer quasiment tous les risques environnementaux.

Les résultats de BIC en 2022 en matière de production et de gestion des déchets dangereux sont les suivants :

- une diminution de 11,3 % de la quantité de déchets dangereux par tonne de production entre 2021 et 2022, résultant principalement de l'optimisation des processus et équipements industriels du Groupe.

RÉPARTITION DES DÉCHETS DANGEREUX - EN % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE - BIC



3.3. SOCIAL [DPEF]

Depuis plus de 75 ans, BIC apporte simplicité et joie au quotidien à travers la création de produits auxquels tout le monde fait confiance. Le travail et l'engagement des collaborateurs du Groupe dans le monde entier ont été la clé du succès de l'entreprise.

Les effectifs de BIC, composés de plus de 15 000 personnes, opèrent dans plus de 160 pays, avec environ 4 millions de points de vente dans le monde. BIC est ainsi une entreprise mondiale avec des équipes d'origines et d'expériences diverses et fournissant des produits BIC disponibles partout dans le monde.

Le Groupe poursuit sa mission d'apporter simplicité et joie aux consommateurs au quotidien, de manière collaborative, responsable et durable. À ce titre, l'équipe des Ressources Humaines de BIC, ainsi que ses dirigeants, s'attachent à nourrir une culture commune fondée sur les Valeurs, la philosophie et l'héritage de BIC, tout en encourageant les initiatives locales.

Les équipes Ressources Humaines s'assurent ainsi que tous les collaborateurs comprennent clairement quelle influence directe ils ont sur le succès du Groupe et sur son avenir.

En 2022, BIC a donné la priorité à plusieurs initiatives clés pour aligner son organisation avec la stratégie *Invent the Future* et le Plan *Horizon*, notamment :



3

3.3.1 EFFECTIFS DE BIC

BIC réimagine les produits essentiels du quotidien et sait l'importance de constituer des équipes hautement qualifiées et compétentes. BIC réunit des personnes motivées, capables de résoudre des problèmes et de penser de manière innovante afin de toucher ses consommateurs d'une manière à la fois nouvelle, durable et responsable.

3.3.1.1 Effectifs

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe comptait 10 580 salariés permanents, 781 contrats à durée déterminée (CDD) et une moyenne de 4 441 intérimaires dans 45 pays.

Dans les paragraphes suivants sont décrits les effectifs, la diversité des équipes et les politiques de ressources humaines mises en place pour développer et accompagner les collaborateurs.

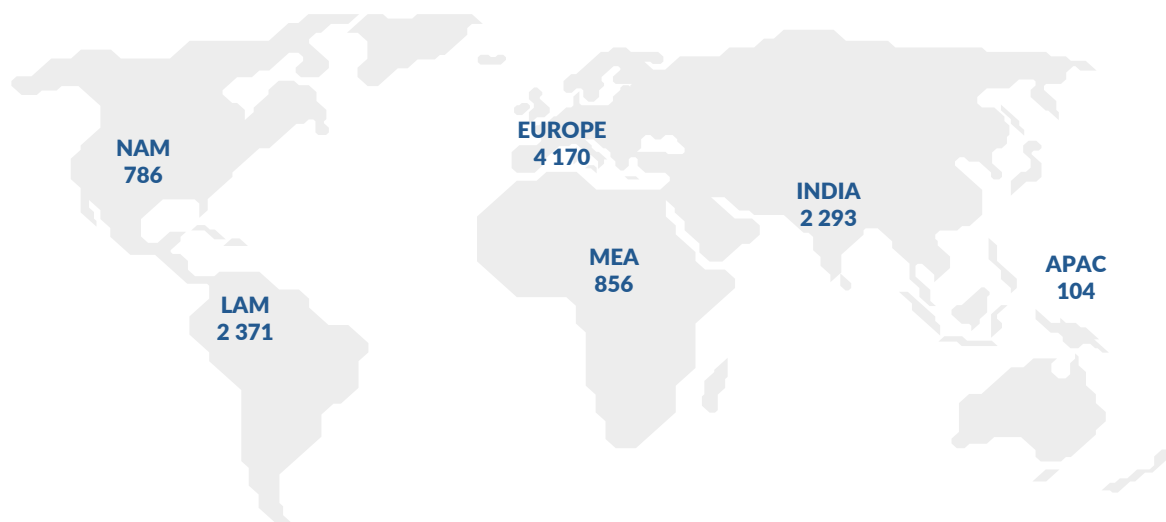
3.3.1.1.1 Effectifs par zone géographique et par pôle d'activité

Dans la continuité de sa stratégie *Invent the Future*, BIC se concentre sur la transformation de ses activités et sur la mise en place d'une organisation adéquate pour soutenir ses ambitions de croissance posées dans le Plan *Horizon*.

Pour atteindre ces objectifs, les équipes devront s'adapter à l'évolution du *business* et aux besoins des consommateurs. Aujourd'hui et plus que jamais, il est essentiel que les collaborateurs BIC se rassemblent pour partager leurs points de vue, leurs expériences et leurs idées.

En 2022, les effectifs ont augmenté à l'échelle mondiale, ce qui reflète notre proximité dans les pays où les produits BIC® sont disponibles.

EFFECTIF PERMANENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – AU 31 DÉCEMBRE

Effectifs par zone géographique	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Europe	4 025	4 022	4 170	3,7 %
Amérique du Nord	740	729	786	7,8 %
Amérique latine	2 163	2 297	2 371	3,2 %
Moyen-Orient et Afrique	683	725	856	18,1 %
Inde	3 524	2 606	2 293	-12,0 %
Asie et Océanie	111	92	104	13,0 %
TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS	11 246	10 464	10 580	1,0 %
Temporaires et CDD ^(a)	2 506	3 641	5 318	46,1 %
• Temps moyen en ETP via agence d'intérim	1 919	2 935	4 441	51,3 %
• Stagiaires et alternants ^(a)			96	-
• Contrats à durée déterminée	587	716	781	9 %
TOTAL ^(b)	13 752	14 115	15 898	12,7 %

(a) Les stagiaires et les alternants étaient déclarés dans les données relatives aux contrats à durée déterminée avant 2022.

(b) Un ajustement mineur de + 3 a été noté sur les données d'effectifs de l'exercice 2021 (- 7 sur les effectifs permanents et +10 pour les contrats à durée déterminée).

EFFECTIFS PERMANENTS PAR BUSINESS UNIT

Business unit	2021	2022
Commercial Groupe	1 931	2 004
Graphic	230	271
Group Supply Chain	6 725	6 594
Briquets	931	973
Insights et Innovation Groupe	191	193
BIC Services	216	232
Groupe BIC	1	1
Fondation d'entreprise BIC	1	1
Engagement Parties Prenantes	4	3
Communication Groupe	15	16
Finance Groupe	41	50
RH Groupe	41	58
IT Groupe	98	108
Juridique Groupe	36	33
Stratégie et Développement	10	15
Partenariats et Nouvelles Activités	-	28

EFFECTIFS PERMANENTS PAR TRANCHE D'ÂGE

	2021	2022
Moins de 20 ans	0,5 %	0,3 %
De 20 à 29 ans	13,1 %	12,7 %
De 30 à 39 ans	32,1 %	31,5 %
De 40 à 49 ans	32,4 %	32,5 %
De 50 à 59 ans	19,1 %	20,2 %
Plus de 60 ans	2,7 %	2,8 %



3.3.1.1.2 Embauches et attraction des talents

Il est essentiel pour BIC d'attirer les meilleurs talents. Alors que le Groupe poursuit la transformation de ses activités, les équipes de recrutement oeuvrent pour soutenir la croissance des équipes dans le monde entier.

Les collaborateurs du Groupe étant répartis dans le monde, l'équipe d'acquisition des talents continue de viser les meilleures techniques et processus de recrutement. En 2022, elle a élargi l'étendue et la profondeur de son action avec les initiatives clés décrites ci-dessous :

- élaboration et lancement de l'*Employee Value Proposition* (EVP) en interne et en externe via le site Internet et le blog du Groupe. Sur la base d'entretiens avec les dirigeants et les recruteurs et d'une enquête mondiale auprès des employés, BIC a défini cette proposition de valeur pour se positionner comme un employeur de choix auprès des candidats et favoriser l'engagement des collaborateurs ;
- lancement d'un nouveau système de suivi des candidats « Applicant Tracking System » (ATS) et de gestion des relations avec les candidats (CRM), via SuccessFactors. Ces outils permettent de gérer l'activité de recrutement, de rationaliser les processus de candidature et de sélection des candidats, de solliciter des retours d'expérience et d'optimiser les process. Outre l'amélioration des processus, ce nouveau système offre une meilleure visibilité des données et des indicateurs clés ;
- pour continuer de positionner BIC comme un employeur engagé, les équipes RH publient régulièrement des contenus et répondent aux évaluations sur Glassdoor. Le score global moyen de BIC est de 4,1 sur 5 en 2022, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2021 ;
- les équipes RH mesurent la satisfaction et l'efficacité du processus de recrutement à travers plusieurs enquêtes auprès des collaborateurs, en se concentrant spécifiquement sur les expériences des candidats, des nouveaux embauchés et des responsables du recrutement. Elles ont obtenu un net promoter score moyen de 56, ce qui les place dans la catégorie « Excellent » en termes de satisfaction ;
- BIC a continué d'entretenir ses relations avec la nouvelle génération qui entrera sur le marché du travail, en développant les stages aux États-Unis et en Amérique latine et des programmes d'apprentissage en Europe. Le Groupe offre ainsi aux étudiants la possibilité d'acquérir une expérience concrète dans le monde du travail et de mieux connaître les opportunités de carrière chez BIC ;
- afin de renforcer l'esprit d'équipe et de mettre l'accent sur l'amélioration continue, les responsables Acquisition des talents récompensent leurs équipes de recrutement tous les trimestres en leur décernant le prix du « Recruteur du trimestre » et de l'« Équipe de recrutement du trimestre ». Les équipes ont ainsi profité de ces sessions pour partager les meilleures pratiques et les principaux enseignements avec leurs pairs.

4.1
GLASSDOOR
RATING

3.3.1.2 Partager nos valeurs

Héritage

Tout a commencé simplement et modestement, avec une vision et un stylo. Il s'agissait de répondre alors à un besoin non satisfait des consommateurs : faciliter une écriture fluide et naturelle afin de libérer la main au profit de la créativité. C'est ainsi que BIC a rendu l'art de l'écriture abordable. Le stylo BIC® Cristal® est ainsi devenu pour tous le symbole de l'accessibilité, offrant à des millions de consommateurs l'accès à un objet universel de grande qualité et abordable.

Après avoir révolutionné l'écriture, BIC n'a eu de cesse d'innover : dans les briquets de poche en instaurant de nouvelles règles, toujours plus exigeantes, en matière de sécurité, puis dans les rasoirs en apportant la fonctionnalité et l'accessibilité à l'ensemble de l'industrie.

Chez BIC, nous sommes particulièrement fiers d'améliorer la vie quotidienne des consommateurs grâce à des solutions simples et parfaitement adaptées à leurs besoins. Notre philosophie **d'un design minimaliste, l'ingéniosité** et la longévité des produits sont les garants de leur durabilité. Nous visons l'excellence à tous les niveaux et la satisfaction de **nos clients**, qu'il s'agisse d'assurer une fabrication de précision en respectant les normes de sécurité les plus élevées ou de garantir des produits de haute qualité.

L'héritage familial et entrepreneurial a permis aux équipes de réinventer les modes de consommation. Passionnées, elles s'engagent auprès des consommateurs et accompagnent nos clients. Partout, elles respectent et honorent la diversité des communautés que nous servons. C'est pour ces raisons que la marque est universellement reconnue et respectée comme **un symbole de fiabilité et de juste prix**.

Vision

Simplifier et enchanter le quotidien

Nous voulons créer un **sentiment de simplicité et de plaisir** dans les millions de moments qui composent nos vies. C'est cette passion à apporter simplicité et gaieté aux gens du monde entier qui anime chaque jour les membres de nos équipes.

Nous réinventons **les essentiels du quotidien**, en concevant des produits qui font partie intégrante de nos vies.

Nous pensons avoir un **impact positif sur le monde** en offrant des solutions pérennes qui, grâce à une conception intelligente et à la création de produits durables, respectent la planète.

Mission

Créer des produits essentiels, de grande qualité, sûrs, abordables, et en lesquels chacun a confiance.



Valeurs

LES VALEURS INSPIRENT L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DU GROUPE

INTÉGRITÉ

Nous sommes honnêtes, ouverts et justes, et exigeons un environnement où chacun se sente respecté, inclus et compris.

INGÉNUITÉ

Nous rêvons grand et nous créons des solutions intelligentes, simples mais audacieuses pour nos consommateurs, nos clients et nos équipes.

RESPONSABILITÉ

Nous prenons des décisions courageuses et pertinentes et obtenons des résultats ambitieux qui satisfont les consommateurs du monde entier.

DURABILITÉ

Nous favorisons une croissance durable tout en soutenant chacun de nos collaborateurs nos communautés et la société dans son ensemble.

SIMPLICITÉ

Nous considérons que les solutions simples sont souvent les meilleures. Face à la complexité, nous agissons avec clarté.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Nous sommes exigeants, nous nous faisons confiance et nous travaillons ensemble au delà des frontières, en nous tenant collectivement responsables.

Communication

BIC continue de partager sa Vision et ses Valeurs ainsi que son plan stratégique *Horizon* à travers différents réseaux de communication. Ces rencontres en direct ou enregistrées, ainsi que notre site intranet permettent aux collaborateurs d'avoir en temps voulu les informations sur l'actualité du Groupe. En avril 2022, le *Horizon Leadership Summit*, organisé à Barcelone, a permis à 100 cadres dirigeants de groupe, venu du monde entier, d'acquérir les outils et les ressources nécessaires pour comprendre pleinement leur rôle dans la mise en œuvre réussie de la stratégie. Cet événement à créer ainsi un véritable esprit *OneBIC*, après ces deux années sans rencontres physiques en raison de la pandémie. Les dirigeants présents à Barcelone ont pu repartir du sommet avec reçus les messages clés pour les déployer dans toute l'organisation, en organisant des réunions régionales et locales dans le monde entier.

Récompense et reconnaissance

Dans le cadre de son engagement continu envers ses collaborateurs, et de sa Vision et ses Valeurs, BIC a mis en place les *BIC Team Member Recognition Awards*. Ce programme de reconnaissance annuel a été lancé en 2021 pour mettre en lumière les réalisations et les succès des équipes à travers le monde.

Les catégories de prix ont été choisies en fonction des objectifs du plan *Horizon*, mettant en avant la stratégie et les collaborateurs qui y contribuent :

1. *Group Excellence Awards* :

- les collaborateurs à travers le monde ont désigné plus de 300 de leurs collègues identifiés comme des leaders dans les catégories suivantes : *BIC Leader Award*, *Rising Star Award*, *Global Citizen Award*, *Business Partner Award*,
- les dirigeants ont désigné et sélectionné les lauréats du prix *OneBIC Team Award* ;

2. *Functional Capability Excellence Awards* : les dirigeants de l'entreprise sélectionnent dans les pays, les lauréats de l'année dans les fonctions suivantes : *Revenue Growth Management*, Chaîne d'approvisionnement orientée client, Achats, Sécurité industrielle, Efficacité industrielle, gestion de la trésorerie, Fusions et Acquisitions/Nouveaux partenariats commerciaux.

3.3.1.3 Conditions de travail [DPEF]

En matière de sécurité au travail, il s'agit pour le Groupe de garantir l'intégrité physique et mentale de ses collaborateurs par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Pour BIC, il s'agit également de réduire la survenance des maladies professionnelles, essentiellement des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux (RPS) tels que le stress. Face à ces enjeux, BIC est vigilant et souhaite progresser dans la réduction de toutes les formes de souffrance au travail.

Pour cela, articulés avec les démarches décrites précédemment, des programmes de promotion du bien-être au travail sont animés au niveau du Groupe et déployés localement selon les besoins spécifiques.



3.3.1.3.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 4] BIC identifie, parmi ses principaux risques RSE, les risques liés à la santé-sécurité des salariés. Les activités de BIC, industrielles et commerciales, exposent les travailleurs à des risques professionnels différents (physiques, chimiques, psychosociaux, biologiques, ergonomiques) selon les métiers du Groupe (sièges, usines, la force de vente). Maîtriser ce risque est

l'opportunité pour BIC de se positionner comme un employeur attractif grâce à une politique de santé-sécurité ambitieuse.

Pour BIC, s'engager pour la sécurité au travail est un pilier d'engagement des salariés et participe à la fidélisation des effectifs.

Les informations sur la santé-sécurité au travail présentées dans ce chapitre concernent l'ensemble des activités du Groupe.



LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS LIÉE AUX RISQUES GÉOPOLITIQUES

Depuis de nombreuses années, BIC s'appuie sur son partenaire mondialement reconnu *International SOS* pour aider ses salariés à préparer leurs déplacements professionnels dans des conditions de santé et de sécurité optimales. Toute l'information et le support nécessaires sont fournis avant un voyage et lors des formalités de voyage.

Les employés peuvent ainsi être informés, avant leur arrivée, de tout risque : sanitaire, sécurité, politique, climatique. *International SOS* fournit également une assistance logistique immédiate en cas d'événement imprévu lié à la santé ou à la sécurité des voyageurs internationaux et des expatriés. Il est également prévu un service d'urgence qui prévient BIC en cas d'événement grave pouvant concerner un de ses collaborateurs.

En 2020 et 2021, dans le cadre du protocole sanitaire de BIC, tout voyageur international a reçu l'instruction de s'assurer des conditions de son voyage par le biais de la plateforme d'*International SOS* avant tout déplacement international.

Depuis 2018, BIC Moyen-Orient dispose en outre de l'outil *Travel Tracker* d'*International SOS* qui permet notamment de connaître au plus près la situation de chaque voyageur tout en respectant ses informations d'ordre privé.

Ces initiatives ont été créées dans le cadre d'une stratégie proactive de réduction des risques, dont les maîtres mots sont sécurité et secours.



3.3.1.3.2 Politiques, mesures, résultats et perspectives [DPEF]

Writing the Future, Together – #3 S'engager pour la sécurité au travail [DPEF]

La sécurité au travail est un pilier fondamental pour BIC. Le programme *Writing the Future, Together* concrétise cet engagement en visant zéro accident sur les sites du Groupe d'ici à 2025.

Le Groupe utilise tous les leviers possibles :

- le management de la santé et sécurité ;
- l'amélioration permanente des environnements ;
- l'organisation du temps de travail ;
- la sensibilisation des personnes aux enjeux de sécurité.

Inspiré de l'approche développée par l'Association Internationale de Sécurité Sociale ⁽¹⁾ « Vision Zéro », le Groupe développe un programme incluant la sécurité, la santé et le bien-être au travail, à tous les niveaux. Ce programme vise zéro arrêt lié à un accident du travail pour toutes les personnes travaillant pour BIC.

Il s'articule autour de sept règles d'or :

1. faire preuve de *leadership* – montrer son engagement ;
2. identifier les dangers – évaluer les risques ;
3. définir les objectifs – élaborer des programmes ;
4. garantir un système sûr et sain – être organisé ;
5. assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail ;
6. améliorer les qualifications – développer les compétences ;
7. investir dans la personne – motiver par la participation.

Cette ambition « zéro accident » implique l'intensification des politiques et de la culture de sécurité du Groupe dans l'ensemble de ses opérations et inclut la mise en œuvre d'actions locales spécifiques.

La Politique Santé, Sécurité, Environnement de BIC [DPEF]

BIC met en place un programme santé-sécurité qui permet de garantir un environnement de travail sûr et sain en faveur de l'intégrité physique de ses collaborateurs. La Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE) de BIC engage le Groupe à prévenir ou, tout du moins, réduire les risques pour la santé et la sécurité des salariés, des sous-traitants et du voisinage des usines.

Dans les sites de production, le Groupe déploie des systèmes de management de la sécurité. Un responsable SSE est en charge dans chaque site du déploiement de la Politique SSE et du suivi des programmes de réduction des risques santé et sécurité des salariés. Cette responsabilité est portée par les directeurs industriels.

Au sein de la *business unit Global Supply Chain*, le programme de santé-sécurité de BIC s'appuie sur un certain nombre d'outils qui évoluent au gré des besoins de l'organisation :

- la **plateforme « e-HSE Suite »**, outil de surveillance et de gestion des accidents du travail (évaluer les risques, enregistrer et documenter les accidents, définir des plans d'action corrective). Il permet à chaque entité de l'organisation d'élaborer un plan d'action efficace ;
- un **reporting sécurité** étendu à tous les sites du Groupe (usines et sièges) ;
- un **référentiel Santé-Sécurité Environnement** aussi appelé référentiel de maturité HSE ;

(1) L'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) est une organisation internationale qui regroupe des institutions et des organismes de Sécurité sociale du monde entier.



- des **safety watch** (visites d'observation comportementale) sont menées dans les usines. Réalisées entre salariés, ces visites consistent à questionner les comportements non attendus dans une dynamique d'amélioration continue et d'échange ;
- un **Global Safety call**, téléconférence mensuelle réunissant les directeurs d'usines, leurs responsables HSE et la Direction Générale.

Déploiement de la culture santé-sécurité [DPEF]

En 2022, le Groupe a identifié deux domaines d'intervention clés pour atteindre l'objectif de zéro incident avec arrêt de travail d'ici 2025 :

- mettre en place un seuil de niveau de sécurité des machines sur tous les sites ;
- accroître la maturité de la culture de la sécurité parmi les collaborateurs.

Sur la base de ces domaines d'intervention clés, le Groupe a lancé plusieurs initiatives en 2022, notamment :

- la réalisation d'audits internes par l'équipe centrale Environnement, santé et sécurité (EH&S) dans la grande majorité des établissements. Les sujets d'audit sont spécifiques à chaque site, établis sur la base de listes de contrôle communiquées à l'avance. Des rapports détaillés ont été communiqués à toutes les parties prenantes suite aux audits. L'avancement du plan d'action fait l'objet d'un suivi mensuel ;
- la mise à jour de la politique EH&S du Groupe, signée par le Directeur Général et communiquée à tous les sites ;
- le lancement d'une campagne d'indicateurs clés de performance pour encourager les collaborateurs à signaler de proactivement les événements dangereux. Grâce à cette campagne, qui a débuté en juillet 2022 et s'est poursuivie jusqu'en septembre, le Groupe a constaté une diminution de 33% ⁽¹⁾ des incidents enregistrés par rapport à la même période de l'année précédente.
- le rétablissement des sept règles d'or de l'AISS, qui sont adaptées aux principaux dangers et risques de chaque établissement et intégrées aux responsabilités de la direction ;
- l'organisation de journées de la sécurité afin d'impliquer et de former les collaborateurs sur des sujets d'EH&S ;
- la révision de standards essentiels tels que les enquêtes sur les incidents, le *reporting* et la gestion du changement ;
- le partage des enseignements et meilleures pratiques dans le SharePoint EH&S, accessible à toutes les parties prenantes internes ;
- le choix de certains incidents signalés comme exemples à partager entre tous les sites afin de favoriser le partage d'expériences et la mise en œuvre de mesures clés, le cas échéant ;
- l'organisation de démonstrations de sécurité pour sensibiliser les collaborateurs aux incidents graves ;

- la mise en place de sessions de formation mensuelles pour les équipes EH&S sur des sujets techniques avancés ;
- des invitations d'intervenants externes pour former les collaborateurs EH&S à la sécurité des machines et discuter de sujets EH&S pertinents ;
- la mise en œuvre des évaluations de la sécurité des machines dans tous les sites ;
- donner la priorité aux plans d'action visant à améliorer la sécurité des machines dans tous les établissements.

Sur l'ensemble des sites du Groupe, les accidents du travail avec arrêt dont sont victimes les salariés BIC sont majoritairement causés par des chutes de plain-pied, des manutentions ou des machines. En 2022, BIC enregistre 60 accidents du travail avec arrêt parmi ses salariés et 10 parmi les salariés intérimaires et 50 sites avec 0 accident. Ces résultats ne montrent aucune diminution du nombre d'incidents pour les employés BIC cette année et une augmentation significative des incidents où des intérimaires externes sont impliqués.

Le taux de fréquence pour les salariés BIC et intérimaires est de 2,09 en 2022, tandis que le taux de gravité est resté stable à 0,10 contre 0,11 il y a un an.

La mise en place et le déploiement de plans d'action se poursuivront en 2022 pour développer la culture sécurité sur l'ensemble des sites du Groupe et contribuer à la réduction de ce taux. Un plan d'action axé sur la sécurité pour les cinq principales usines est prévu pour 2022. Les sites préciseront davantage les actions à appliquer par site, mais les principales actions envisagées sont les suivantes :

- analyser les accidents survenus en 2022, en particulier ceux ayant entraîné un nombre élevé de journées de travail perdues, et en rechercher les causes ;
- sur la base des résultats de l'analyse des incidents, décider d'actions ciblées, en donnant la priorité à celles qui permettent de maîtriser le risque ;
- fixer des objectifs, surveiller et agir sur les leviers principaux (premiers secours, presque accident, sécurité basée sur le comportement) ;
- communiquer proactivement l'importance de ces indicateurs aux équipes et inciter les équipes de direction à donner l'exemple.

Les maladies professionnelles, suivies jusqu'à maintenant uniquement en France, sont majoritairement liées à des troubles musculo-squelettiques.

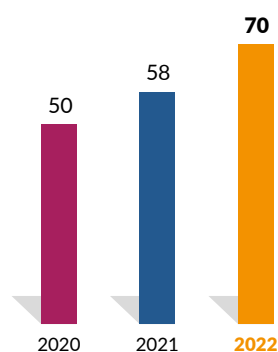


60 accidents du travail avec arrêt parmi les salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD) BIC et 10 parmi les intérimaires et 50 sites avec 0 accident.



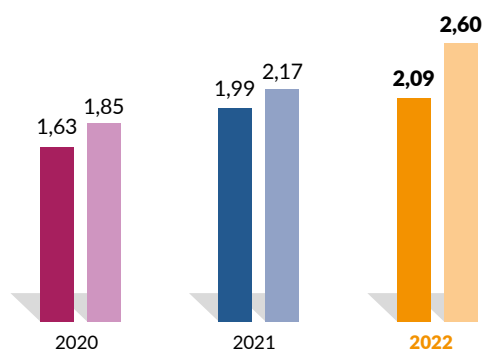
(1) Pour la business unit Global Supply Chain

NOMBRE D'ACCIDENTS QUI ENGENDRENT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL – EFFECTIFS DE BIC

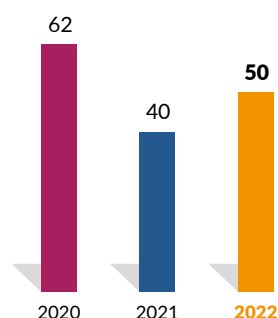


TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE D'ACCIDENTS QUI ENGENDRENT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL – PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES – EFFECTIFS DE BIC

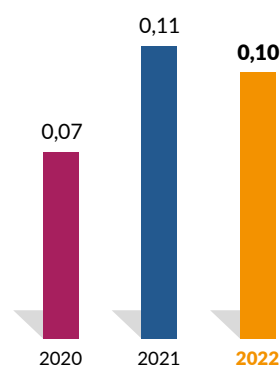
■ Salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD) BIC
■ Effectifs BIC



NOMBRE DE SITES AVEC 0 ACCIDENT DU TRAVAIL - EFFECTIFS DE BIC



TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE DE JOURS CALENDAIRES PERDUS À LA SUITE D'UN ACCIDENT – PAR MILLIER D'HEURES TRAVAILLÉES – SALARIÉS PERMANENTS ET CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE



Les campagnes de sensibilisation santé et services aux salariés

Le bien-être au travail est défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme « un état d'esprit caractérisé par une harmonie satisfaisante entre les compétences, les besoins et les aspirations du travailleur, d'une part, et les contraintes et possibilités de l'environnement professionnel, d'autre part ».

Le Groupe s'efforce de construire un environnement collaboratif, « orienté performance », tout en préservant la santé et le bien-être des collaborateurs sur le lieu de travail.

Cela a notamment conduit au développement dans certains pays d'accords avec les syndicats basés sur des principes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le Groupe participe activement à des actions de prévention en matière de sécurité, de santé et de bien-être au travail telles que la prévention et le suivi des maladies professionnelles, des risques psychosociaux, etc. et relaie des campagnes de prévention de santé publique (« Octobre rose », « Journée mondiale de la santé mentale », etc.).

Par exemple, durant le mois d'octobre pour « Octobre rose » en France, des actions, webinaires, cours de Yoga vidéo ont eu lieu pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

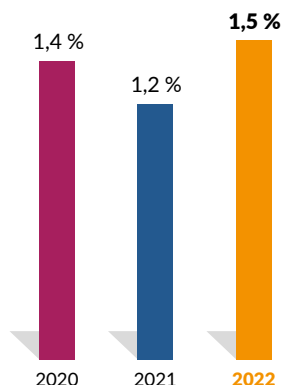
Le 10 octobre 2022, pour la journée mondiale de la santé mentale, de belles initiatives ont été mises en place dans certains pays. En Australie et Nouvelle-Zélande, avec Smiling Mile, leur partenaire depuis deux ans, les collaborateurs ont été invités à faire une pause pour imaginer et créer en utilisant le produit BIC Intensity. Au Kenya, des goodies box contenant des produits anti-stress ont été distribués aux collaborateurs.

BIC Afrique de l'Est a proposé des dépistages médicaux pour l'ensemble des collaborateurs et a mis en place une ligne de conseil gratuite liée à l'assurance médicale locale. Ce service est abonné à ICAS, un fournisseur international de services de conseil. BIC Afrique de l'Est offre une assurance médicale aux collaborateurs et aux personnes à leur charge. BIC Afrique de l'Est a créé un fonds d'aide géré par les collaborateurs, pour les soutenir en cas de perte d'un proche, ainsi qu'une allocation destinée à alléger leur charge financière lorsqu'ils perdent une personne à charge ou un parent.



Un Programme d'Assistance aux Salariés (*Employee Assistance Program* – EAP) existe depuis plusieurs années aux États-Unis (BIC CORPORATION) et en France (Programme PASS), en Asie-Pacifique et en Amérique latine. Proposés aux collaborateurs et leurs familles, ces programmes visant à favoriser le bien-être des collaborateurs offrent une écoute 24 h/24 et la possibilité de rencontrer un professionnel en face-à-face.

TAUX D'ABSENTÉISME POUR MALADIES INFÉRIEURES À TROIS MOIS (HORS ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MATERNITÉ) – EFFECTIFS PERMANENTS



Le taux d'absentéisme de BIC reste peu élevé et nous continuons à surveiller régulièrement les données de tous les sites et à adapter des plans d'action localement.

3.3.1.4 Développement des collaborateurs et égalité des chances [DPEF]

Chez BIC, le développement des collaborateurs dépasse la seule formation. Les collaborateurs sont invités à prendre en charge leur carrière et ont accès aux opportunités et aux ressources dont ils ont besoin pour se développer.

3.3.1.4.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 9] BIC identifie parmi ses principaux risques RSE, les risques liés aux compétences des collaborateurs. C'est notamment le cas des collaborateurs dits "Experts". BIC détient des compétences spécifiques grâce à ses « Experts », en particulier dans le domaine industriel. La perte de ces collaborateurs pourrait entraîner un ralentissement de la mise en place des plans de développement de BIC et ralentir le Groupe dans la mise en œuvre de sa stratégie. Pour BIC, maîtriser ces risques est l'opportunité de développer des programmes favorisant l'employabilité des collaborateurs au sein et hors de l'entreprise.

En 2022, BIC a mis en œuvre une nouvelle approche de l'apprentissage. Le Groupe assure un développement ciblé des compétences en créant des expériences simples, attrayantes et personnalisées par le biais de différents moyens (*e-learning*, formation virtuelle dirigée par un instructeur, apprentissage programmé et parcours d'apprentissage). Toutes les offres sont alignées sur les besoins de développement des collaborateurs. Ces programmes ont été conçus pour aider les collaborateurs à créer un réseau à l'échelle mondiale, à mettre en pratique ce qu'ils ont appris et à leur permettre de partager leurs expériences et perspectives.

3.3.1.4.2 Politiques, mesures, résultats et perspectives [DPEF]

L'équipe *People & Culture* a continué de repenser la formation chez BIC. Cette nouvelle stratégie a pour objectif de suivre la transformation du Groupe et de répondre aux attentes des collaborateurs en matière d'opportunités de développement. Plusieurs des initiatives clés pour 2022 sont présentées ci-dessous :

- conception et lancement d'un nouvel écosystème pour tous les collaborateurs : la nouvelle plateforme d'expérience (Degreed), combinée à un nouvel outil de gestion de la formation (SuccessFactors), offrent aux collaborateurs la possibilité de développer un profil de compétences qui leur appartient ou de sélectionner des opportunités de formation adaptées à leurs objectifs et intérêts avec du contenu sélectionné (parmi des millions de ressources) pour stimuler la formation au quotidien ;
- conception et lancement d'une nouvelle série de programmes :

Programme *Illuminate* pour les Managers

Illuminate est un programme expérimental de 14 semaines destiné aux managers qui ont une équipe. Le Groupe s'est associé à Ken Blanchard pour créer une expérience d'apprentissage innovante et moderne qui s'appuie sur des évaluations, du coaching, de l'*e-learning*, des sessions virtuelles et des débriefings de leadership. Fondé sur le nouveau modèle de compétences et de Leadership du Groupe, l'objectif du programme est de développer les capacités essentielles requises pour devenir un manager chez BIC. Cela comprend : installer la confiance, développer son leadership, donner et recevoir du feedback et utiliser ses compétences conversationnelles. Le premier pilote a été lancé en juin 2022 avec 20 collaborateurs.

Programme *Ignite* pour les Leaders de Leaders

Le programme *Ignite* est un programme expérimental (pilote) de 17 semaines destiné aux Leaders de Leaders. Il renforce les compétences dans les domaines suivants : leadership face à différentes situations, leadership d'accompagnement des équipes, coaching, leadership d'équipe et conduite du changement. Le premier pilote a été lancé en juillet 2022 avec 20 collaborateurs.

Programme LEAD pour les directeurs à haut potentiel

Le programme LEAD (*Lead, Elevate, Accelerate, Develop*) est une expérience immersive de 12 mois pour un groupe de directeurs à haut potentiel issus de diverses fonctions. Le programme a été élaboré en partenariat avec des organismes primés, notamment ExecOnline et son vaste réseau d'écoles de commerce d'élite aux États-Unis mais aussi avec le soutien d'organismes de formation des cadres. L'objectif du programme LEAD est d'offrir aux participants des connaissances approfondies, une expertise et de développer leurs compétences. La remise des diplômes de la première session a eu lieu au début de l'année 2022, avec un fort degré de satisfaction de la part des participants et des sponsors. La deuxième promotion a commencé son parcours en avril 2022.

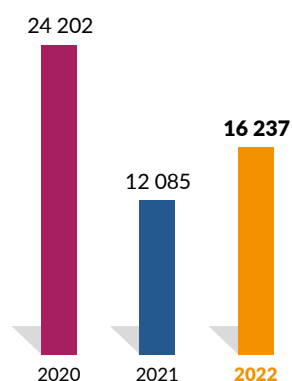


- poursuite de la diffusion de plusieurs formations fonctionnelles conçues par des experts internes et externes pour développer les compétences liées au plan stratégique *Horizon* : cours interactifs dans les domaines du commerce électronique, de la croissance des revenus, de la négociation, de la finance et du marketing ;
- poursuite du programme de mentorat mondial du Groupe dont le but est d'accélérer le développement des collaborateurs par le biais d'une expérience Mentor-Mentoré. Le programme forme et prépare les talents clés sur la manière d'être un bon mentor et de fournir une relation Mentor-Mentoré structurée. Ce programme incontournable favorise le développement des compétences et l'échange d'information entre collaborateurs ;
- la Business Unit Group Commercial a conçu et lancé la *Commercial Academy* en 2022. Ce programme pilote a permis

de fournir à plus de 140 collaborateurs des forces de vente du Groupe (tous niveaux confondus) les meilleurs outils et ressources dont ils ont besoin pour contribuer efficacement au plan stratégique *Horizon*. Il se concentre spécifiquement sur les perspectives de croissance, la vente de solutions sur mesure et l'excellence ;

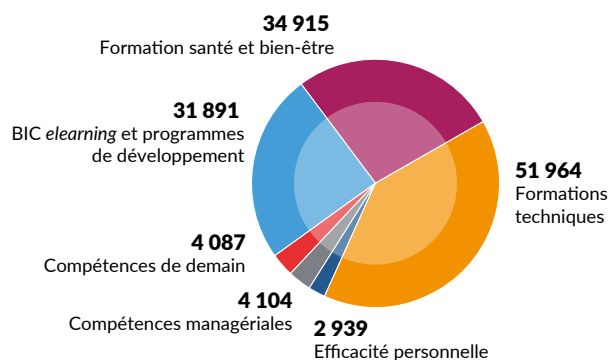
- BIC a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs programmes d'amélioration des compétences afin de répondre aux besoins de développement des populations en usines. Les programmes se sont concentrés sur quatre grandes priorités : renforcer l'importance de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail avec des mesures préventives et des formations, déployer des méthodes agiles pour accroître l'efficacité et l'engagement, soutenir la transformation numérique dans nos processus, et mettre en place des processus et outils pour accroître la flexibilité de la main-d'œuvre pour mieux gérer l'activité de production.

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION REÇUS - EFFECTIFS PERMANENTS - BIC



Le nombre total de jours de formation a augmenté par rapport à 2021 en raison de l'ajout de plusieurs programmes de formation alignés sur notre engagement continu pour le développement professionnel des équipes à l'échelle mondiale.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION REÇUES (PAR THÈME) - 2022 - EFFECTIFS PERMANENTS ET TEMPORAIRES



Mobilité et plans de succession

Les sessions de revue des talents ont été suivies et organisées par l'équipe *People and Culture* en partenariat avec les Ressources Humaines (*Human Resource Business Partners*, HRBP) de chaque Business Unit et de chaque fonction. Ces sessions sont orientées sur l'identification efficace et cohérente des rôles critiques et des collaborateurs à fort potentiel et mettent l'accent sur

l'alignement des talents avec les rôles les plus critiques pour le succès de l'entreprise. L'analyse des compétences et des besoins de développement des collaborateurs à fort potentiel est clé pour la stratégie de formation et de développement du Groupe. Cette visibilité des collaborateurs à fort potentiel de BIC a favorisé mobilité des meilleurs talents vers les rôles qui génèrent le plus de valeur.

DÉVELOPPEMENT INTERNE 2022

Recrutement	2021	2022
Recrutement externe	1 473	1750
Mobilités intra-Groupe	95	379
Promotions	223	234

3.3.1.5 Système de rémunération

La politique de rémunération de Bic a pour but de récompenser la performance des collaborateurs, en offrant des éléments de rétribution équitables et compétitifs, eu égard aux conditions du marché.

BIC cherche donc à offrir une rémunération et des avantages sociaux compétitifs qui attirent, motivent et retiennent les Talents.

- **Compétitif et équitable**

Le groupe met en œuvre une politique de rémunération qui allie compétitivité externe et équité interne basé sur un système d'évaluation et de classification des emplois.

Des enquêtes de rémunération externes sont notamment menées auprès de cabinets spécialisés pour s'assurer du positionnement des collaborateurs par rapport au marché local.

BIC garantit le salaire minimum fixé par le droit local ou les conventions collectives applicables

Depuis quelques années, pour réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et donc soucieux d'égalité professionnelle, BIC s'efforce de réduire, lorsqu'il est constaté, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes à poste équivalent. Pour cela, un budget d'augmentation dédié est mis à disposition des managers, l'objectif étant de promouvoir la diversité.

Focus : Écart de rémunération entre les hommes et les femmes

En France et en Italie, conformément aux lois nationales, les entités du Groupe BIC publient leur index d'égalité femmes-hommes. Des actions sont menées chaque année pour améliorer ces index. Certaines de ces actions sont notamment inscrites dans les programmes ou accords égalité, notamment en France.

- **Rémunération variable à court et à long terme**

La reconnaissance de la performance individuelle et de la performance des équipes est également un élément essentiel de la politique de rémunération de BIC :

- rémunération variable périodique (mensuelle ou trimestrielle) pour les équipes de la force de vente, fondée sur des critères quantitatifs liés à l'efficacité des actions commerciales ;
- une rémunération variable annuelle pour les cadres, non commerciaux du Groupe, basée sur la réalisation d'objectifs de performance financière collective combinée à un élément de performance individuelle. Cette politique s'applique à tous les cadres BIC, jusqu'au CEO inclus, et vise à encourager une croissance rentable d'année en année.

En complément, les managers clés peuvent également bénéficier de plans d'actions de performance long terme, avec une période d'acquisition étalée sur plusieurs années et le plus généralement sur 3 ans.

Pour reconnaître le rôle essentiel que chaque collaborateur joue dans son succès, Bic a attribué en octobre 2021, 5 actions gratuites à chacun de ses plus de 11 000 collaborateurs, les rendant ainsi actionnaires de l'entreprise et partenaires de ses succès à venir. (*Plan Sharing Horizon*)

Ces actions seront livrées aux collaborateurs toujours présents dans les effectifs à la fin de la période de deux ans d'acquisition soit en octobre 2023.

- **Frais de santé et prévoyance**

- *Soins de santé et assurance vie*

Chez BIC, les soins de santé et la protection sociale des collaborateurs et leurs familles sont une priorité, c'est pourquoi une étude mondiale des avantages sociaux a été menée en 2022. Le projet se poursuivra en 2023 avec pour objectif de définir des actions à mettre en place sur 2023-2025.

- *Bien-être au travail*

Le Groupe veille à construire un environnement collaboratif, orienté vers la performance tout en préservant la santé et le bien-être des collaborateurs sur leur lieu de travail.

Cela a conduit, notamment, à l'élaboration, dans certains pays, d'accords avec les organisations syndicales qui s'articulent autour de principes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.



Le Groupe s'engage ainsi activement dans des actions de prévention en matière de sécurité, de santé au travail et de bien-être tels que prévenir et suivre les maladies professionnelles, les risques psychosociaux..., et relaie des campagnes de prévention de santé publique (Octobre rose, Journée mondiale de la santé mentale, etc.).

À titre d'exemple, durant le mois d'octobre pour « Octobre rose » en France, des actions de sensibilisation, des webinaires, des cours de Yoga en vidéo ont eu lieu afin de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Le 10 octobre 2022, pour la Journée mondiale de la santé mentale, de belles initiatives ont été mises en place dans certains pays : à titre d'exemple, en Roumanie, des actions de sensibilisation ont été menées ; en Australie et Nouvelle-Zélande, avec leur partenaire depuis 2 ans, Smiling Mile, les salariés ont été invités à faire une pause pour imaginer et créer avec notre produit « Bic Intensity » ; au Kenya, des *goodies box* contenant des produits anti-stress ont été distribués aux salariés...

De telles initiatives sur le Bien-être seront mises en place, plus régulièrement sur 2023 et les années à venir.

3.3.1.6 Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion

BIC est une entreprise mondiale, dont le personnel reflète la diversité des origines et des expériences des communautés où ses produits sont distribués.

Comme le stipule le Code de Conduite BIC, le Groupe valorise la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I) et ne tolère pas la discrimination et le harcèlement fondé sur des motifs tels que :

- l'âge ;
- la race ;
- la religion ;
- la couleur ;
- l'origine ethnique ;
- l'origine nationale ;
- le handicap ;
- l'orientation sexuelle ;
- le sexe ;
- l'identité de genre ;
- l'expression de genre ;
- le statut matrimonial.

Cela vaut pour toute autre caractéristique sous protection de la loi locale.

Le Groupe souhaite créer un environnement dans lequel les collaborateurs, les fournisseurs et les partenaires commerciaux se sentent valorisés et respectés. En tant qu'entreprise, BIC cherche à être un acteur de changement positif dans les nombreux pays où il opère.

Chez BIC, la diversité culturelle et individuelle est considérée comme un élément essentiel de la culture d'équipe, c'est pourquoi le Groupe s'efforce de favoriser un environnement inclusif pour tous. Dans son engagement continu en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, BIC cherche à :

- œuvrer pour que ses équipes reflètent le plus fidèlement possible la diversité de ses clients et consommateurs dans le monde entier ;
- accueillir et responsabiliser ses collaborateurs à travers une culture d'inclusion ancrée dans des pratiques de *leadership* et de management responsables ;
- encourager la diversité et le dynamisme de ses équipes comme moteurs d'innovation et facteurs essentiels de son succès.

Le Credo BIC sur la diversité, l'équité et l'inclusion a été signé par le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines en mai 2019. Il renforce l'engagement de BIC dans ce domaine. Il reconnaît que le mélange d'expériences et de perspectives différentes dans un environnement collaboratif qui valorise des perspectives ouvertes, rendra l'organisation plus forte et mieux préparée pour les défis à venir. Ce *credo* est partagé par toutes les entités du Groupe dans le monde et a été traduit dans les principales langues utilisées dans le Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie Diversité, Équité & Inclusion, BIC a pris plusieurs engagements, notamment :

- la signature des normes des Nations Unies pour la conduite des affaires en faveur de la lutte contre la discrimination à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bi, trans et intersexuées ⁽¹⁾ ;
- une prise de parole sur les réseaux sociaux par le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines au moment du Mois des fiertés 2022 et de la Journée Internationale des droits des femmes ;
- en janvier 2021, Gonzalve Bich, Directeur Général du Groupe, a rejoint le « CEO Action for Diversity and InclusionTM » ⁽²⁾, le plus grand engagement d'entreprises mené par des chefs d'entreprise pour faire avancer la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail. En prenant ce serment, Gonzalve Bich s'engage à agir pour que la culture de l'entreprise célèbre et accueille la diversité et encourage des échanges ouverts sur la DE&I.

La stratégie DE&I de BIC définit des objectifs et des indicateurs clés de performance pour mesurer les progrès en termes de fierté d'appartenance, d'attractivité, de promotion :

Fierté d'appartenance : créer une culture dans laquelle tous les collaborateurs se sentent à l'aise pour exprimer leur personnalité au travail. Les réalisations notables en 2022 sont les suivantes :

- le lancement d'une enquête complète visant à mesurer l'engagement, l'inclusion, la confiance et l'efficacité des managers. Toutes les entités ont élaboré des plans d'action pour aborder les domaines clés et améliorer notamment le sentiment d'appartenance et d'engagement des collaborateurs ;



(1) <https://www.unfe.org/wp-content/uploads/2017/09/UN-Standards-of-Conduct-Summary.pdf>

(2) <https://www.ceoaction.com/pledge/ceo-pledge/>



- le lancement et la promotion d'une nouvelle « boîte à outils pour les employés » qui encouragent les collaborateurs à se réunir en réseau et à partager des expériences communes. Ces groupes défendent les intérêts communs et, en plus de favoriser leur développement professionnel, constituent aussi une ressource précieuse pour BIC, qui peut utiliser ce canal

pour des campagnes de sensibilisation, ouvrir de nouveaux réseaux dédiés au recrutement ou valoriser son engagement pour un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif. Ainsi, en 2022, cinq groupes se sont formés pour promouvoir les initiatives DE&I locales en Amérique du Nord :

<i>Black Leaders Influencing Sustainable Success (BLISS)</i>	<i>Women Empowerment at BIC (WEB)</i>	<i>Asian and Pacific Islander Alliance (APIA)</i>	<i>Hispanic/Latino Organization for Leadership and Advancement at BIC (HOLA BIC)</i>	<i>Supporting Wellness and Improving Mental Health (SWIM)</i>
--	---------------------------------------	---	--	---

- plus de 150 collaborateurs « alliés » de la démarche ont participé au déploiement de la stratégie DE&I du Groupe en organisant des événements locaux pour célébrer les journées régionales et internationales de la diversité telles que le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée Internationale des droits des femmes, le Mois des fiertés, la Journée des anciens combattants, et bien d'autres. À travers le monde, les collaborateurs ont eu l'occasion de participer à des événements locaux et mondiaux tels que des séries de conférences, des panels, des formations, etc. ;
- la fin du parcours d'apprentissage obligatoire de *Leader* inclusif en trois parties pour tous les collaborateurs niveau 4 et plus, lancé en 2021. Le premier atelier, intitulé « Inclusion consciente », a permis aux participants d'acquérir une compréhension commune du leadership inclusif, d'explorer les moyens de diriger les équipes vers une inclusion consciente, et de développer un plus grand sentiment d'appartenance et de confiance chez BIC. Le deuxième atelier a exploré le rôle que les collaborateurs jouent en tant que leaders pour influencer efficacement et établir une culture inclusive chez BIC. Le dernier atelier s'est attaché à renforcer la résilience des leaders, à stimuler l'optimisme des équipes et à encourager l'activisme au sein de BIC et au-delà.

Attractivité : augmenter la représentation des femmes et des autres minorités sous-représentées (telles que définies par les équipes dirigeantes dans les pays) dès les premiers niveaux de management, par le biais du recrutement externe et des promotions internes. Les réalisations notables en 2022 sont les suivantes :

- conception et lancement d'une nouvelle marque employeur soulignant les qualités clés du Groupe qui attireront et retiendront les talents féminins ;
- pour atténuer les préjugés lors de la recherche sur LinkedIn pendant les phases de recrutement, le Groupe a choisi de masquer les noms et les photos des candidats potentiels lors de la recherche sur le site ;
- les équipes Acquisition de talents ont participé à une formation sur les stéréotypes inconscients afin de renforcer les principaux enseignements des formations de 2021 sur l'élimination des préjugés dans les processus d'embauche.

Promotion : accroître la diversité, au niveau « Directeur » afin d'avoir une meilleure représentativité des femmes à ce niveau et plus précisément, atteindre 40 % de femmes parmi les managers de niveau 4 et supérieurs d'ici 2027.

Les principales réalisations en 2022 sont les suivantes :

- lancement d'un système de gestion des ressources humaines – *SuccessFactor* – pour améliorer l'identification et la gestion des talents et suivre la progression de cet indicateur ;
- les femmes représentaient 57 % des embauches ;
- établissement d'une liste équilibrée de candidats pour les postes de niveau 4 et plus.
- atteinte d'une représentation féminine de 32 % dans les postes de direction de niveau 4 et plus en continuant à attirer et à retenir les talents féminins.

Influence : améliorer la visibilité de l'engagement de BIC en matière de Diversité, Équité et Inclusion (DE&I).

Les principales réalisations en 2022 sont les suivantes :

- poursuite de la participation au sommet *Break the Ceiling Touch the Sky* à New York (États-Unis), en Inde et à Dubaï, qui a offert aux entreprises la possibilité d'apprendre les meilleures pratiques en matière de DE&I et de rencontrer des femmes leaders du monde entier ;
- notre Directrice des Ressources Humaines Inde, notre responsable marketing Afrique de l'Ouest et du Niger, et notre Directrice des Ressources Humaines Moyen-Orient ont été reconnues par « House of Rose Professional » comme les « femmes les plus inspirantes en matière de leadership » en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient ;
- en parallèle, notre Directeur Général Inde, notre Directeur Général Moyen-Orient et notre Directeur Commercial Groupe ont tous trois figuré sur la liste des champions masculins de l'égalité des sexes de la « House of Rose Professional », intitulée « *Break the Ceiling Touch the Sky* » 2022 ;
- participation et interventions des cadres supérieurs du Groupe au sein de *Network of Executive Women, Break the Ceiling Touch the Sky* et *Enactus*.



POURCENTAGE DE FEMMES PARMİ LES EFFECTİFS PERMANENTS PAR NIVEAUX - BIC

	2020	2021	2022
Conseil d'Administration	45 %	50 %	50 %
Niveaux 4 et supérieurs (cadres dont le Comité Exécutif)	26 %	29 %	32 %
Niveau 3 (managers seniors)	39 %	40 %	40 %
Niveaux 1 et 2 (managers)	39 %	40 %	41 %
Non-managers	49 %	46 %	44 %

POURCENTAGE DE FEMMES PARMİ LES EFFECTİFS PERMANENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE - BIC

	2020	2021	2022
Europe	38 %	38 %	39 %
Amérique du Nord	44 %	47 %	46 %
Amérique latine	49 %	51 %	51 %
Moyen-Orient et Afrique	38 %	37 %	37 %
Inde	56 %	48 %	42 %
Asie-Pacifique	47 %	43 %	44 %

3.3.1.7 Autres droits liés au travail

Dialogue social

BIC souhaite utiliser tous les moyens à sa disposition pour entretenir le dialogue avec ses salariés. Pour ce faire, le Groupe met en œuvre les initiatives d'écoute de ses collaborateurs comme indiqué en Rubrique 3.3.1.6. Afin de soutenir le niveau d'engagement des salariés et de rester à l'écoute de leurs attentes, l'ensemble des acteurs est sollicité pour développer un dialogue social de qualité : que ce soit directement avec le management, les salariés, les représentants du personnel ou les représentants syndicaux quand ils existent.

Dans tous les pays où BIC s'implante, le Groupe respecte les conventions ou les accords collectifs applicables. Et, dans la mesure de ses moyens, chaque filiale travaille à améliorer ses conditions de travail en proposant :

- des rémunérations supérieures aux minima légaux ;
- des avantages sociaux plus importants ; ou
- des investissements pour améliorer l'environnement de travail.

Les thématiques abordées dans les négociations sont soit liées aux obligations locales, soit aux sujets de management abordés précédemment. À titre d'exemple, c'est grâce au dialogue social que de nombreux dispositifs ont été mis en place en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail, ou encore de nouvelles conditions de travail comme le télétravail.

Certains exemples d'accords sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous, sans pour autant être exhaustifs.

Périmètre	Thématique
Europe – France	Le dialogue social s'est poursuivi en 2022 dans tous les établissements français avec des échanges constants et des discussions constructives au cours d'une année difficile (instabilité politique, inflation, mouvements sociaux) créant une base solide pour les négociations de 2023.
Afrique	En 2022, BIC Afrique de l'Est a mis en place une première convention collective qui va notamment permettre de favoriser une culture de communication et de collaboration au sein de la société. BIC Afrique du Sud est entré dans la deuxième année d'un accord salarial garanti de trois ans avec le Metal Industries Bargaining Council (MIBFA). BIC Nigeria maintient un environnement de travail sûr et sain tout en assurant un engagement soutenu avec les collaborateurs, en conformité avec toutes les obligations réglementaires et statutaires exigées par le gouvernement fédéral du Nigeria et en conformité avec les lois du travail du Nigeria.
Mexique	Le dialogue social continue de se poursuivre au Mexique, avec des échanges constants et constructifs entre les parties.



3.3.2 TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR [DPEF]

Le respect, la promotion des Droits humains ainsi que la prévention de leurs violations sont au cœur de la responsabilité sociale des entreprises. La prise en compte des Droits humains fondamentaux concerne BIC au même titre que toutes les entreprises et l'ensemble de leur chaîne de valeur, de leurs maisons mères à leurs filiales en passant par leurs sous-traitants. Au-delà de la nécessité morale de créer de la valeur de façon acceptable et durable, il s'agit de protéger la réputation, la sécurité juridique, l'efficacité opérationnelle et la cohésion des collaborateurs du Groupe.

3.3.2.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 5] BIC identifie parmi ses principaux risques RSE les risques liés au non-respect des Droits humains (travail des enfants, conventions internationales de l'OIT). Le non-respect des Droits humains fondamentaux tels que le travail des enfants, la discrimination ou le travail forcé peut entraîner des actions juridiques à l'encontre de BIC et des conséquences majeures en termes de réputation et d'attractivité.

Pour BIC, la maîtrise de sa chaîne de valeur est également source d'opportunités telles que :

- valoriser la culture de maîtrise de la qualité, des coûts et des conditions de production que BIC déploie depuis l'origine. 92 % des produits sont fabriqués dans ses propres usines ;
- renforcer les relations avec ses fournisseurs stratégiques.

3.3.2.2 Politiques, mesures, résultats et perspectives [DPEF]

BIC reconnaît parmi ses enjeux sociétaux la maîtrise de l'ensemble de sa chaîne de valeur et l'importance de l'implication de ses fournisseurs et sous-traitants dans l'exercice des responsabilités d'entreprise en faveur du respect de l'éthique et des Droits de l'Homme au travail, et de la lutte contre la corruption. En réponse à ces enjeux, BIC encadre ses activités et sa sous-traitance par la mise en application de :

- son Code de Conduite mis à jour ;
- sa charte éthique ;
- sa politique de lutte contre la corruption ; et
- son Code de Conduite Fournisseurs.

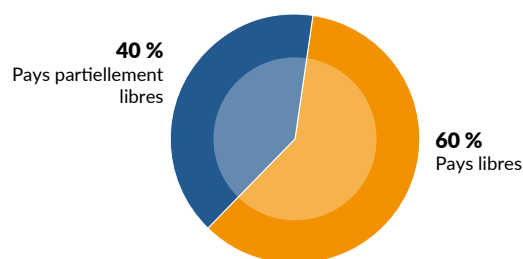
3.3.2.2.1 La Politique BIC de Droits de l'Homme au travail [DPEF]

La maîtrise de la sous-traitance

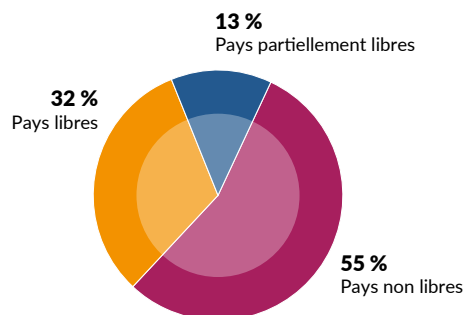
BIC recourt à la sous-traitance à un niveau relativement faible. Au total, 92 % de son chiffre d'affaires provient des produits fabriqués dans ses propres usines. 60 % ⁽¹⁾ de ces usines se trouvent dans des pays sans risque de Droits de l'Homme selon la source *Freedom House*.

BIC fait appel à la sous-traitance principalement pour les produits de Papeterie de l'activité Grand Public et pour les Produits Publicitaires et Promotionnels. Cette sous-traitance lui permet d'accroître sa flexibilité.

USINES BIC PAR CATÉGORIE DE PAYS À RISQUE « DROITS DE L'HOMME » EN 2022 – BIC ⁽²⁾



NOMBRE DE FABRICANTS SOUS CONTRAT PAR CATÉGORIE DE PAYS À RISQUE « DROITS DE L'HOMME » EN 2022 – BIC ⁽²⁾



3.3.2.2.2 Démarche d'achats responsables

Dans le cadre de ses activités, BIC fait appel à plus de 15 000 fournisseurs et sous-traitants. Pour le Groupe, être une entreprise responsable impose de maîtriser l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le Département Achats analyse l'ensemble des risques dus au *sourcing* des produits et des services :

- stocks ;
- zones d'approvisionnement ;
- *single sourcing*, etc.

(1) Le pourcentage inclut BIC Nigeria, pays partiellement libre dans le classement *Freedom house* ranking.

(2) Source : *Freedom House*. L'évaluation a changé pour l'Inde, identifiée comme libre en 2020.



Le Code de Conduite Fournisseurs

Le Code de Conduite Fournisseurs de BIC présente la démarche d'achats responsables du Groupe, ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs ainsi que ses exigences à leur égard. Celles-ci couvrent l'ensemble des thématiques de développement durable :

- intégrité dans la conduite des affaires ;
- droits humains et droit du travail ;
- santé et sécurité ;
- impact environnemental ;
- développement d'une chaîne d'approvisionnement durable.

Le Code de Conduite Fournisseurs intègre également l'ancienne Charte des Achats Responsables avec les six Valeurs de BIC :

Éthique, Responsabilité, Esprit d'équipe, Simplicité, Ingéniosité et Développement Durable.

Tous les fournisseurs et sous-traitants doivent se conformer à ce Code de Conduite Fournisseurs, ainsi que leurs sous-traitants et fournisseurs. L'ensemble des fournisseurs doivent se conformer aux dispositions, lois et réglementations nationales et locales applicables sur les marchés où ils opèrent. Lorsque les lois ou normes locales diffèrent du présent Code de Conduite Fournisseurs, BIC exige de ses fournisseurs qu'ils se conforment aux normes et principes les plus stricts.

Dans un esprit d'amélioration continue, BIC s'engage à collaborer avec ses fournisseurs et à les soutenir dans leur effort pour respecter et dépasser les exigences du Code de Conduite Fournisseurs. Ce Code de Conduite Fournisseurs est un des éléments qui composent le Code de Conduite de BIC, qui rappelle, lui aussi, l'importance de la démarche d'achats responsables du Groupe.

Ce Code de Conduite Fournisseurs est joint aux appels d'offres émis par le Groupe et est annexé à ses contrats.

Writing the Future, Together # 4 – Impliquer de manière proactive les fournisseurs [DPEF]

BIC s'est donné pour ambition de mettre sa démarche d'achats responsables au cœur de sa fonction Achats. Cette ambition se concrétise dans l'engagement suivant : d'ici 2025, BIC travaillera de manière responsable avec l'ensemble de ses fournisseurs stratégiques afin d'assurer l'approvisionnement le plus sûr, le plus innovant et le plus efficace.

L'objectif de la stratégie Achats est de maximiser la contribution des achats à la création de valeur pour BIC avec l'aide de ses fournisseurs et sous-traitants en :

- **sécurisant la valeur créée** : continuité d'approvisionnement et constance de la qualité, sécurité des consommateurs, conformité réglementaire, protection de la marque ;
- **augmentant la valeur créée** : performances et coûts, processus de fabrication, développement de nouveaux bénéficiers clients sans rupture technologique ou matérielle ;
- **créant de la valeur ajoutée** : innovation aux bénéfices des consommateurs, transformation des processus.

Une révision complète de la base de données fournisseurs a été finalisée en 2019 afin d'identifier les fournisseurs stratégiques pour BIC, selon les quatre critères suivants :

- représente une dépense élevée pour BIC ;
- risque d'arrêt des activités si le fournisseur stoppe l'approvisionnement ;

- aucune alternative à une source d'approvisionnement ;
- impact significatif sur la croissance de BIC.

Cette base étant en évolution permanente, en 2022, BIC a identifié 330 fournisseurs stratégiques parmi les 15 000 fournisseurs qui composent sa base de données. La liste des fournisseurs stratégiques est mise à jour chaque année.

En 2020, le Département Achats du Groupe a franchi un nouveau jalon dans le cadre de l'objectif # 4 de *Writing the Future, Together* en lançant une campagne d'évaluation pilote de la chaîne d'approvisionnement pour des matières stratégiques nécessaires à la fabrication des briquets. Des fournisseurs ont été inclus dans cette évaluation approfondie qui a porté sur les risques pays et les risques de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au site initial d'extraction. En 2021, la seconde phase de cette étude pilote a consisté à mettre en place des évaluations de risques liés à la transparence de la chaîne d'approvisionnement, des politiques et des plans d'action pour poursuivre l'évaluation et l'amélioration de la chaîne de valeur de la division *Flame for Life*. Suite à la conduite d'une étude de résilience stratégique, les équipes achats ont établi pour chaque matière stratégique une feuille de route pour un approvisionnement responsable. Elles ont également identifié les solutions alternatives, mené les évaluations de risques, les *due diligences* et réalisé la cartographie de la chaîne de valeur pour chaque matière. Cette campagne pilote s'est achevée en 2022 par la validation par les équipes d'achat des recommandations issues de cette étude.

En 2022, BIC a poursuivi le déploiement des outils supports de sa démarche d'Achats Responsables, et intégré de nouveaux outils tels que :

- la plateforme d'approvisionnement mondiale Buy4BIC (actuellement déployée dans l'UE) qui deviendra l'outil principal de communication en matière d'approvisionnement ;
- PowerBI pour le *reporting* des activités et actions d'approvisionnement durable ;
- la conception d'un écosystème numérique d'approvisionnement interfacé avec les outils d'approvisionnement durable (ex : Ecovadis, outils de mesure des émissions de CO₂) et les modules Buy4BIC ;
- le guide d'évaluation et de sélection RSE des fournisseurs. Chaque famille d'achat a un guide spécifique ;
- le respect du Code de Conduite Fournisseurs créé en 2020 et partagé avec les fournisseurs lors des appels d'offres ;
- les programmes d'audits (voir Rubrique 3.3.2.2.2) ;
- un programme de formation aux achats responsables est désormais obligatoire pour les acheteurs. Disponible sur une plateforme de formation, il proposera en 2023 un module de formation dédié aux achats durables pour la communauté des acheteurs ;
- les campagnes EcoVadis se sont poursuivies en 2022, couvrant environ 77 fournisseurs stratégiques, évalués sur des critères RSE spécifiques ;
- un programme favorisant la diversité des fournisseurs en cours de développement et qui sera pleinement mis en place en 2023 ;
- la participation des équipes achats au groupe de travail dédié à la réduction des émissions de CO₂, qui a conduit à la sélection d'un outil de suivi du CO₂ en 2022 et à sa mise en œuvre dès 2023 ;
- un projet de politique d'approvisionnement responsable en 2022, avec une validation et une application en 2023.



Afin de suivre l'atteinte de l'objectif # 4 Impliquer de manière proactive les fournisseurs, l'indicateur suivant a été mis en place dans l'outil de *reporting* Achats : part des fournisseurs stratégiques concernés par au moins une action d'achats responsables. Pour cela, les équipes Achats tiennent à jour une liste des « actions d'achats responsables » pertinentes pour chaque famille d'achats au regard de l'ambition « d'assurer un approvisionnement plus sûr, plus innovant et plus efficace ». Ces actions peuvent être :

- la conduite d'une étude de résilience stratégique ;
- la campagne EcoVadis ;
- l'identification de solutions, à l'aide des fournisseurs, pour répondre aux engagements du Groupe sur ses produits (matières plastiques recyclées ou alternatives) ;
- la réduction d'utilisation de matières, etc.

Autant d'actions qui concourent par ailleurs à l'atteinte par BIC de ses objectifs, concernant les produits ou l'énergie (voir Rubrique 3.2.1). Cet indicateur reflète l'engagement de la fonction Achats pour développer des relations pérennes avec ses fournisseurs, les sensibiliser aux enjeux de développement durable de BIC et les accompagner dans des pratiques plus responsables.

En 2022, 65,5 % ⁽¹⁾ des fournisseurs stratégiques sont intégrés au programme d'achats responsables ⁽²⁾. BIC s'est fixé d'atteindre 100 % en 2025.

Le programme d'audits sociaux ^[DPEF]

Le contrôle du respect du Code de Conduite Fournisseurs se traduit concrètement par la mise en œuvre d'un programme d'audits couvrant les usines qui fabriquent des produits BIC®. BIC a mis en place un programme spécifique d'audits pour s'assurer du respect du Code de Conduite des Fournisseurs par les fabricants mondiaux. Il s'applique aussi bien aux fabricants sous contrat mondial qu'aux fabricants sous contrat local qui fabriquent des produits BIC® pour les marchés locaux : BIC Grand Public et BIC Graphic (Produits Publicitaires et Promotionnels). Des audits de suivi sont effectués tous les deux ans et permettent de vérifier que les standards sont maintenus à un niveau satisfaisant.

Ces audits sont réalisés par des auditeurs externes via la plateforme *Workplace Condition Assessment* (WCA). Ce système d'évaluation est basé sur les principes internationaux des droits de l'Homme et sur les lois nationales, en intégrant les standards de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les meilleures pratiques existantes. Il est cohérent avec les exigences du Code de Conduite Fournisseurs BIC. Il comporte plus de 180 critères d'évaluation répartis sur les sujets suivants :

- travail des enfants ;
- travail forcé ;
- discrimination ;
- harcèlement ;
- liberté d'association ;
- heures travaillées ;
- salaires ;
- contrats de travail ;
- santé et sécurité ;
- environnement.

Les fabricants sous contrat sont audités, notés sur chaque critère et obtiennent ainsi un score global. Cette plateforme permet un suivi très précis des performances de ces fabricants, indicateur par indicateur et classe les non-conformités majeures, modérées, mineures, permettant ainsi de cibler prioritairement les non-conformités majeures dans les plans d'actions correctives. Elle donne également accès à des *benchmarks* par pays ou sur le secteur d'activité du Groupe.

Tous les fabricants sous contrat de produits BIC® sont audités au cours d'un cycle de deux années, au cours duquel des plans d'actions correctives sont déployés pour pallier les faiblesses identifiées. BIC conçoit la responsabilité sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes. Ainsi, le Groupe favorise la recherche d'une amélioration plutôt que l'interruption de la relation avec ses partenaires. BIC accepte une note de performance minimum de 85 %, sans non-conformité majeure ou modérée des fabricants audités. Le Groupe travaille aux côtés du fabricant pour améliorer son score par le développement des conditions de travail. L'encadré ci-dessous résume les étapes de l'évaluation des fabricants sous contrat.

LES SIX ÉTAPES DE L'ÉVALUATION DES FABRICANTS SOUS CONTRAT

1. Le fabricant sous contrat analyse et signe le Code de Conduite Fournisseurs de BIC.
2. Un organisme de contrôle externe indépendant procède à une évaluation initiale du fabricant sous contrat.
3. BIC soumet un plan d'actions correctives (PAC) au fabricant sous contrat.
4. Le fabricant sous contrat met en place le PAC pendant une période concertée et raisonnable.
5. L'auditeur confirme l'application des mesures correctives par une évaluation de suivi si nécessaire.
6. La surveillance est terminée une fois que l'évaluation des conditions de travail sur WCA est approuvée par l'équipe conformité du fabricant sous contrats et des évaluations régulières sont effectuées tous les deux ans.

À fin 2022, conformément au plan d'audit prévu sur deux ans, les audits ont été programmés ou réalisés pour tous les fabricants sous contrat (Produits Grand Public ou BIC Graphic) avec un taux de performance moyen global de 85 %. BIC a organisé des audits de

suivi pour les fabricants sous contrat ayant un taux de performance inférieur afin de s'assurer du respect des réglementations et processus locaux.

(1) Hors BIC Graphic, les entités nouvellement acquises et certains OEM.

(2) Ces actions comprennent la réalisation d'une étude stratégique de résilience en 2021 et la campagne EcoVadis en 2022.



3.3.3 COMMUNAUTÉS

3.3.3.1 Défis mondiaux

L'ONU a adopté en septembre 2015 un Programme de Développement Durable composé de 17 objectifs mondiaux visant à combattre la pauvreté et lutter contre les inégalités et les injustices. Ces objectifs donnent une place prépondérante à l'accès pour tous à l'éducation et à l'hygiène. Le Groupe répond à ces enjeux à travers :

- son implantation économique locale – environ 4 millions de points de vente distribuent des produits BIC® à travers le monde ; et
- sa présence mondiale – BIC fabrique et distribue ses produits dans 160 pays, sur les marchés les plus développés comme les plus défavorisés.

De plus, BIC cherche à soutenir les communautés locales à travers une démarche philanthropique qui favorise autant l'implication du Groupe que celle de ses collaborateurs.

3.3.3.2 Politiques, actions prises, résultats et perspectives

Writing the Future, Together #5- S'investir pour une vie meilleure à travers l'éducation

L'objectif de Développement Durable n° 4 de l'ONU est « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il souligne les deux enjeux majeurs liés à l'éducation :

- l'accès à l'éducation ;
- l'équité dans les apprentissages.

Chez BIC, il est très important de défendre une éducation de qualité et de donner aux élèves le goût d'apprendre.

De par ses activités de conception, fabrication et distribution d'instruments d'écriture, BIC a joué un rôle essentiel dans la promotion de l'éducation. Le Groupe est intimement convaincu que l'éducation est un élément essentiel pour acquérir libre arbitre, indépendance, et pour lutter contre la pauvreté. Le Groupe n'a pas attendu que soit démontrée l'importance de l'écriture manuscrite dans la structuration du cerveau de l'enfant pour s'engager activement en sa faveur. BIC s'est fixé pour objectif d'améliorer des vies à travers l'éducation et a traduit cette ambition par l'engagement suivant : d'ici 2025, BIC améliorera les conditions d'apprentissage de 250 millions d'enfants à travers le monde.

Le Groupe a une approche en trois volets :

- des actions portées par la Fondation d'entreprise BIC ;
- des actions d'accompagnement en faveur de l'amélioration des conditions d'apprentissage, incluant la sensibilisation aux bénéfices de l'écriture manuscrite dans les processus d'apprentissage et de mémorisation (voir Rubrique Actions de sensibilisation et d'accompagnement) ;
- les actions de mécénat (dons de produits, dons financiers, mécénat de compétences) portées par les entités locales au bénéfice des communautés (voir Rubrique Actions de mécénat de BIC et de ses filiales).

À fin 2022, BIC estimait que 187 millions d'enfants ont des conditions d'apprentissage qui ont été améliorées depuis 2018. Cette amélioration intervient à travers des actions directes auprès des enfants ou des actions auprès des enseignants et des parents.



187 millions d'enfants ont vu leurs conditions d'apprentissage améliorées entre 2018 et 2022.



Actions de sensibilisation et d'accompagnement

L'écriture manuscrite est une compétence fondamentale qui contribue à la structuration de la pensée. La possession d'instruments d'écriture est donc un élément essentiel des conditions d'apprentissage. Au cours des dernières années, les équipes BIC ont plébiscité et facilité l'écriture à la main ainsi que son importance pour le développement des enfants. Cette mobilisation s'est faite notamment à travers :

- le développement de fiches d'activités et d'ateliers à destination des enseignants sur des thèmes variés tels que le développement durable, le développement de la motricité, des exercices de codage ou encore d'écriture ;
- l'accompagnement des communautés les plus démunies par la fourniture d'instruments d'écriture (papeterie, supports éducatifs et mobiliers de classe) ;
- l'animation d'ateliers dans des écoles pour sensibiliser à l'importance de l'éducation et de l'écriture et la créativité, la production d'écrits ou des concours de coloriage thématiques à destination des plus jeunes.

En Amérique du Nord, BIC a annoncé en novembre 2021 le lancement de la communauté en ligne « BIC-CAUSE WE CARE » : un lieu de rassemblement virtuel pour ceux qui veulent participer à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves dans le monde. La communauté « BIC-CAUSE WE CARE » a pour vocation de soutenir une multitude d'initiatives :

- dons à des initiatives éducatives et à des écoles ;
- informations sur des événements locaux ;
- échanges autour de l'éducation ;
- partage d'outils et de ressources entre enseignants, parents, soignants et élèves.

Après environ un an d'existence de la communauté BIC-Cause We Care, le Groupe a eu un impact positif pour ses 7 000 membres en fournissant des ressources, en valorisant les éducateurs, en facilitant les discussions sur l'éducation et en soutenant un large éventail de besoins éducatifs. Les réalisations notables en 2022 comprennent :

- des dons monétaires et de produits à des causes éducatives et à des écoles :
 - 14 éducateurs ont reçu des fonds pour leur classe,
 - 8 « Héros de l'éducation », désignés par des membres de la communauté, ont gagné 1 000 dollars et des produits BIC pour leur classe,
 - 6 éducateurs ont reçu des fonds pour leur classe et des produits à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants,
 - 5 000 dollars ont été offerts à *Children International* dans le cadre de *Seasons of Giving 2021* et 1 000 autres offerts à *Kids in Need Foundation* en 2022. Ces deux organisations à but non lucratif ont été choisies par la communauté par le biais de sondages,
- les membres ont reçu des produits BIC® pour améliorer leurs conditions d'apprentissage à la maison ou dans leur classe ;



- des informations sur les événements locaux : la communauté « BIC-CAUSE WE CARE » a mis en relation les membres autour d'événements nationaux de promotion de leur carrière et de leur bien-être au travail, afin de prévenir l'épuisement professionnel ;
- faciliter les discussions sur l'éducation : 88 discussions sur des sujets éducatifs ont été organisées en 2022, recueillant environ 5 000 commentaires et conversations ;
- encourager le partage d'outils et de ressources entre enseignants, parents, soignants et élèves : plus de 30 ressources ont été partagées cette année pour aider les parents à amener l'éducation à la maison, à encourager la créativité par l'apprentissage, à aider les enseignants dans leur développement de carrière, et plus encore.

Actions de mécénat de BIC et de ses filiales

Les actions de mécénat de BIC et de ses filiales peuvent se faire sous trois formes :

- le don de produits ;
- le don financier ; et/ou
- le volontariat/mécénat de compétences.

BIC et ses filiales privilégient des opérations au bénéfice des populations proches de leurs implantations.

Chaque année, BIC développe et met sur le marché des produits-partage, dont certains sont des produits utiles à l'éducation. Pour le consommateur, c'est la possibilité de consommer de manière solidaire pour le même prix, car une partie de son achat sera reversée au profit d'une association qui diversifie ses sources de recettes et bénéficie d'une visibilité supplémentaire. Pour BIC, c'est l'occasion de marquer son engagement civique et d'augmenter ses ventes.

L'année 2022 a marqué le retour de la Semaine mondiale de l'éducation. Cet événement, devenu l'une des plus grandes initiatives de dons du Groupe, contribue à son empreinte en la matière et apporte de la reconnaissance pour tous ceux qui y participent. Il a également permis d'unir les collaborateurs autour d'une cause commune pour apporter aux enfants des moments de créativité, de simplicité et de joie. Au cours de cet événement, BIC a fait don de 3 millions d'instruments d'écriture à des salles de classe du monde entier.

Les collaborateurs consacrent des heures de bénévolat à l'organisation d'expériences amusantes et créatives pour les élèves, telles que :

- un partenariat avec une organisation artistique éducative au Brésil, pour enseigner aux élèves la protection de l'environnement ;

- le parrainage d'un festival familial en Grèce, pour promouvoir le jeu créatif chez les enfants ;
- une conférence d'automne pour Enactus, un organisme à but non lucratif qui incite les étudiants à résoudre les plus grands problèmes du monde par l'entrepreneuriat ;
- surprendre des étudiants français avec un grand bus scolaire jaune BIC rempli de produits ;
- un cours du célèbre illustrateur australien Marc McBride sur des techniques d'amélioration de ses compétences en dessin.

Un aspect innovant de la Semaine mondiale de l'éducation de cette année a été de faciliter la participation des clients fidèles et des fans de la marque BIC®. Pour chaque « like » sur les médias sociaux de l'événement, BIC a fait don de 100 produits supplémentaires aux écoles dans le besoin, dans la limite de 500 000 produits.

De même, tout au long de l'année, BIC a poursuivi ses activités philanthropiques. En 2022, les activités notables ont été les suivantes :

- **BIC Roumanie** a fait don de plus de 7 859 produits BIC® au projet "Bibliothèque pour tous", qui vise à collecter du matériel éducatif et des fournitures nécessaires à la rentrée scolaire pour les enfants des communautés à faibles revenus.
- **BIC Canada** s'est associé à la *Insight Heart Foundation*, une association caritative canadienne qui vient en aide aux adultes et enfants vulnérables des communautés à faible revenu, en leur fournissant des produits et ressources essentiels. BIC Canada a fait don de plus de 500 produits BIC® pour leur programme Backpacks 4 Smiles.
- Chaque année, les équipes d'étudiants d'Enactus UK peuvent participer au concours *Individual Topic Competition* de **BIC UK**, afin de recevoir un financement pour leurs projets socio-économiques à but non lucratif et un mentorat de la part des employés de BIC. En 2022, BIC UK a sélectionné trois équipes qui ont reçu un financement et bénéficié d'un mentorat tout au long de l'année.
- **BIC Pologne** a créé le programme des enseignants ambassadeurs "Let's Paint The Future Together". L'objectif de ce programme éducatif est de construire des relations positives et durables avec les enseignants à travers la notoriété de la marque et les parrainages.
- En 2022, **BIC Maroc** a fait don de plus de 600 000 unités à diverses ONG, dont l'association Enfants du désert et SOS Villages d'Enfants.

En 2022, les dons de produits et dons financiers dans le monde ont représenté 900 000 euros (valorisation interne), principalement dans les domaines de l'éducation ⁽¹⁾, de l'environnement et de la santé.

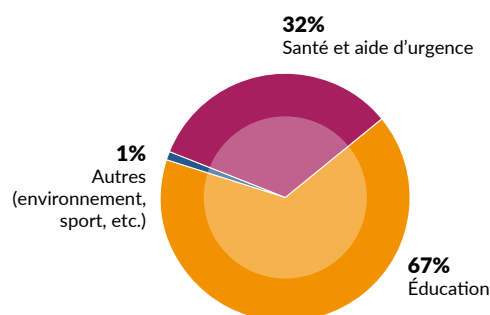
“

900 000 euros de dons de produits et de dons financiers en 2022.

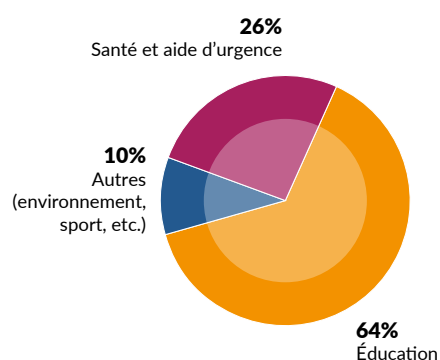
“

90 opérations de volontariat, de dons de produits et de dons financiers dans le monde en 2022 (tous domaines confondus).

RÉPARTITION DE LA VALEUR FINANCIÈRE DES OPÉRATIONS – BIC – 2022



RÉPARTITION EN NOMBRE D'OPÉRATIONS – BIC – 2022



La Fondation d'entreprise BIC

La Fondation d'entreprise BIC est née de la volonté du Groupe d'aller plus loin dans le soutien à l'éducation tout en renforçant le sentiment de fierté et d'appartenance de ses collaborateurs. La mission de la Fondation est la suivante : « Nous favorisons l'accès à des programmes éducatifs de qualité pour tous. En mettant l'accent sur le développement de compétences créatives, nos programmes permettent directement à nos participants de construire des communautés plus fortes, plus inclusives et plus créatives, tout en inspirant et en équipant les enfants et les jeunes adultes pour qu'ils laissent leur empreinte sur le monde ». Les actions de la Fondation ciblent les enfants et les jeunes issus de communautés démunies.

Dans un contexte de transformation rapide de la société, de l'économie et de la main-d'œuvre, la créativité est l'une des compétences clés pour cultiver l'esprit d'apprentissage tout au long de la vie, tant chez les enfants que chez les adultes. Les systèmes éducatifs du monde entier manquent d'initiatives favorisant la créativité. Ils n'encouragent pas souvent les enfants et les adultes à prendre des risques, à croire en leur capacité à changer les paradigmes, à faire leur part et à prendre leurs responsabilités pour construire un monde meilleur et plus durable.

C'est pourquoi la Fondation d'entreprise BIC a décidé de se concentrer sur les compétences créatives, car elle croit au pouvoir de la créativité comme moteur du changement. La Fondation a défini six domaines prioritaires qu'elle considère comme essentiels pour le développement des compétences créatives chez les enfants et les jeunes : l'art, la musique, l'expression corporelle, l'esprit d'entreprise, l'écriture créative et la parole.

La Fondation est dirigée par un Conseil d'Administration composé de neuf membres – six internes à BIC et trois experts extérieurs. Il se réunit formellement trois fois par an et vote pour approuver l'utilisation des fonds de la Fondation. Le soutien et la perspicacité des membres du Conseil d'Administration sont essentiels pour élargir le champ d'action de la Fondation et identifier les organisations qui ont un impact sur la vie des personnes.

La Fondation identifie des partenaires en accord avec sa mission et fournit des fonds pour soutenir la mise en œuvre de programmes dans le monde entier. Chaque partenaire à but non lucratif est soigneusement sélectionné et financé après un examen détaillé. En 2022, la Fondation a signé cinq nouveaux partenariats avec des ONG axées sur le développement de la créativité chez les enfants et les jeunes. Depuis sa création, la Fondation a soutenu 47 projets dans 20 pays et a eu un impact sur plus de 155 000 vies.

Afin de construire des partenariats durables et holistiques, la Fondation est convaincue qu'il est essentiel d'impliquer les collaborateurs BIC auprès de ses ONG partenaires. En 2022, la Fondation a offert aux collaborateurs des opportunités de volontariat et organisé des événements pour leur permettre de s'investir et de mieux connaître les ONG partenaires et leurs actions. Grâce à des activités telles que des séances de conseil pour la préparation de CV et d'entretiens, du mentorat, des séances d'art-thérapie et des visites virtuelles, la Fondation a engagé plus de 1 000 collaborateurs auprès de 15 de ses ONG partenaires.

(1) Concernant cet indicateur, toutes les actions philanthropiques en faveur de l'éducation sont étudiées, y compris celles menées au titre de l'engagement #5.



La Fondation se veut également une passerelle entre BIC et le secteur à but non lucratif, en contribuant à la création de collaborations utiles avec les produits BIC®, à la coordination des dons de produits, etc.

En 2022, la Fondation a officiellement lancé la **Creativity Community of Practice**, un réseau multidisciplinaire et collaboratif de personnes travaillant dans le domaine de la créativité et de l'éducation. Ce réseau a pour objectif de faire progresser et d'amplifier le développement des compétences créatives dans les systèmes éducatifs, par le biais de la sensibilisation, de l'amélioration des compétences, de la recherche et de l'accessibilité, et de collaborations.

En 2022, la Fondation d'entreprise de BIC a parrainé l'**Ideas World Cup**, le plus grand événement de brainstorming au monde, où des individus et équipes de villes du monde entier s'affrontent pour résoudre un problème social en utilisant la pensée créative. Cette année, le thème était « Comment inspirer la créativité dans l'éducation ». Plus de 3 800 personnes dans le monde ont participé et proposé 520 solutions. Le gagnant du concours est **Israel Sornoza**, Équatorien, pour son projet, *Learn to Rap* : donner aux jeunes les moyens de s'exprimer grâce au rap et à la création. En tant que vainqueur mondial du concours, Israel a reçu une formation sur la créativité et l'innovation de six semaines de la part d'*Actitud Creativa*, l'organisation qui a créé l'*Ideas World Cup*. Israel a également reçu la bourse Jane Strode Miller, une bourse d'études complète pour le programme d'accélération de l'innovation et de l'entreprise du *Watson Institute*. Cette bourse prestigieuse a permis à Israel de bénéficier d'une formation à l'entrepreneuriat et d'opportunités de mise en réseau, afin de faire progresser son entreprise et d'amplifier son impact.

Voici quelques exemples supplémentaires d'organisations et de projets soutenus par la Fondation d'entreprise de BIC en 2022 :

Play Africa

En Afrique du Sud et sub-saharienne, l'association *Play Africa* propose des ateliers de *design thinking* pour les enfants de 7 à 12 ans issus de milieux défavorisés. Ces ateliers leurs permettent de développer leurs compétences créatives en leur apprenant à comprendre les défis sociaux et à générer, prototyper et tester d'éventuelles solutions avant de les lancer à plus grande échelle. L'ONG collabore avec des écoles, des collectivités locales et les communautés locales. Tout au long du partenariat avec la Fondation d'entreprise BIC, elle formera 120 facilitateurs. À leur tour ils dirigeront des ateliers de *design thinking* participatifs. Chaque année, une solution développée dans les ateliers sera financée pour être concrétisée dans l'école ou la communauté des enfants.

Girls Write Now

Aux États-Unis, le programme met en relation des lycéennes défavorisées et des jeunes en rupture de genre avec des écrivaines professionnelles pour un mentorat individuel d'un an. Les *mentorées* créent à l'intersection de la langue, de la technologie et de l'art. Elles explorent les sous-genres de la poésie, de la fiction, des mémoires, du journalisme et de l'écriture

de scénarios et acquièrent des compétences numériques telles que le montage audio et vidéo, le codage et la conception. Elles participent également au programme *Writing Works* de *Girls Write Now*, où elles bénéficient d'un développement professionnel unique et personnalisé. Elles renforcent leurs compétences en matière d'écriture et de communication, en vue de prendre le chemin de l'université et d'une carrière professionnelle.

Fondation Culturespaces

En France, la Fondation Culturespaces propose aux enfants les plus défavorisés d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle, afin de libérer leur potentiel créatif. Son programme phare « Art en Immersion », qui touche 7 000 enfants chaque année, est conçu en parallèle des expositions artistiques annuelles présentées dans les centres d'art numérique de Culturespaces. Il permet aux enfants d'explorer l'univers d'un artiste de manière ludique, créative et didactique. Le programme est structuré en plusieurs étapes : il commence par des ateliers éducatifs pour découvrir l'artiste, la technique, les couleurs, puis les enfants se rendent à l'exposition d'art immersive et, enfin, ils participent à des ateliers créatifs où ils créent leur propre œuvre d'art et la partagent ensuite avec d'autres enseignants et parents lors d'un événement de présentation.

Creativity Pioneers Fund

La Fondation d'entreprise de BIC s'est associée à la Fondation Moleskine pour soutenir des organisations du monde entier dans le domaine créatif à travers la deuxième itération du *Creativity Pioneers Fund*. Cette initiative est une opportunité de financement mondial où les ONG locales peuvent demander à recevoir un soutien financier pour soutenir et développer des projets innovants autour de la créativité qui catalysent le changement social. Le Fonds a accordé à 27 organisations de 18 pays différents des micro-subventions de 5 000 euros, sans restriction. En outre, les bénéficiaires du fonds se voient également offrir de nombreuses possibilités de mise en réseau, d'amélioration des compétences et de visibilité. Le financement n'étant que le début du partenariat, le *Creativity Pioneers Fund* vise à établir des relations durables avec ses partenaires, tout en créant un écosystème mondial de pionniers créatifs, d'acteurs du changement, de leaders d'opinion et de professionnels de l'impact social.

Programme de rachat d'actions à impact ESG

Dans le cadre de son engagement à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants dans le monde, BIC a lancé fin 2020 un programme innovant de rachat d'actions à impact ESG de 40 millions d'euros. Ce programme a été exécuté par Exane BNP Paribas au cours de l'année 2021. La surperformance est allouée pour partie à la Fondation d'Entreprise BIC et pour partie aux programmes de tutorat et de parentalité de l'association *Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL)* en Europe et aux États-Unis. Le soutien financier de BIC contribuera à produire des connaissances sur les politiques d'éducation pour améliorer l'apprentissage, en particulier des élèves issus de milieux défavorisés. En 2022, BIC a réalisé son deuxième programme de rachat d'actions à impact ESG pour un total de 39,2 millions d'euros.



Inclusion sociale : non-discrimination et accès aux produits et services

BIC est guidé par une vision : « Nous offrons des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde ». Pour BIC, rendre ses produits accessibles au plus grand nombre implique de les adapter aux spécificités des pays en croissance. Grâce aux stylos et rasoirs commercialisés dans plus de 160 pays, BIC favorise l'accès à l'éducation et à l'hygiène, et participe ainsi au progrès social partout dans le monde.

La démarche de BIC consiste à adapter tous les paramètres possibles pour rendre ses produits accessibles :

- rapprocher les unités de production de leurs marchés de distribution ;
- créer des produits pour les marchés en croissance ;
- adapter les produits BIC® au pouvoir d'achat des pays en croissance ;
- repenser entièrement l'emballage, pour commercialiser les produits par un ou deux articles seulement ;
- offrir la fonctionnalité au meilleur prix en définissant le prix le plus juste pour ses produits en collaboration avec les Distributeurs locaux, en fonction des modes de consommation et des seuils de prix de vente ;
- développer des modèles de distribution innovants et adaptés en s'appuyant sur les Distributeurs locaux : kiosques individuels ou microboutiques, points de service à proximité des écoles.

3.3.4 LES ATTENTES DES CLIENTS ET CONSOMMATEURS ET LA SÉCURITÉ DES PRODUITS [DPEF]

BIC distingue les « clients » (les entreprises, les administrations, les Distributeurs de fournitures de bureau, mais aussi les acteurs majeurs

de la grande distribution) et les « consommateurs » (utilisateurs finaux de ses produits). Les clients et consommateurs sont de plus en plus exigeants quant à la performance environnementale et sociale des produits.

3.3.4.1 Des produits conçus pour répondre et anticiper les attentes des consommateurs [DPEF]

BIC fabrique des produits de grande consommation. Depuis l'origine, le Groupe considère que ses produits doivent satisfaire et anticiper les attentes de tous ses consommateurs des pays matures et des pays en croissance. Les Distributeurs souhaitent également que leurs partenaires démontrent comment ils participent à réduire l'empreinte environnementale et sociale globale. Ils ont des exigences de plus en plus strictes sur les emballages de produits mis dans leurs rayons.

3.3.4.1.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 8] BIC identifie parmi ses principaux risques RSE les risques liés à la réputation. Dans le contexte d'une sensibilisation accrue à l'environnement, la marque BIC® pourrait être associée à des produits jetables ou considérés à usage unique conduisant à la désaffection des consommateurs pour les produits BIC®. BIC souhaite améliorer sa communication, notamment sur les performances environnementales et sociales de ses produits, afin de s'assurer qu'elle lui permette de maintenir la confiance de ses parties prenantes.

La satisfaction des attentes des consommateurs est également source d'opportunités pour BIC, telles que :

- positionner la marque BIC® comme une marque responsable assurant la qualité et la sécurité via son engagement de long terme et des programmes ambitieux ;
- lancer des produits BIC® présentant des avantages environnementaux et sociaux.



DÉPASSER L'OPPOSITION DU JETABLE/DURABLE

Les produits BIC® sont souvent qualifiés de produits « jetables ». Sans être tous rechargeables, ils ne sont pas pour autant à usage unique. Ils offrent pour la majorité d'entre eux une longue durée d'utilisation : plus de 2 km d'écriture pour un stylo à bille, jusqu'à 3 000 flammes pour un briquet et 17 rasages pour un rasoir trois-lames. Par ailleurs, pour la plupart, ils sont fabriqués sans rien de superflu, avec le minimum de matière nécessaire. Chacun des différents produits BIC® existants, qu'ils soient ou non rechargeables, répond à des attentes spécifiques des consommateurs.

3.3.4.1.2 Politiques, mesures, résultats et perspectives [DPEF]

Depuis l'origine, BIC s'applique à concevoir et proposer des produits simples, accessibles et sans rien de superflu et qui répondent aux attentes des consommateurs, notamment en matière de performance environnementale et sociale. Pour cela, le Groupe développe divers programmes et politiques :

- *Writing the Future, Together #1* : Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC® (voir Rubrique 3.2.3.2.2) ;
- la philosophie des « 4 R » (voir Rubrique 3.2.3.2) ;
- la communication sur les avantages environnementaux des produits pour guider les consommateurs vers une consommation plus responsable (voir ci-dessous) ;
- la Charte de la Communication Responsable, établie en 2013, formalise la prise en compte par BIC de la Valeur de Responsabilité dans sa communication. Cette charte porte la volonté de BIC de

diffuser des informations exactes et de délivrer des messages justes et clairs. Elle couvre l'ensemble des communications du Groupe dans le monde envers toutes ses parties prenantes ;

- BIC États-Unis participe chaque année aux évaluations de la performance de *Walmart* en matière de durabilité, comme le projet *Gigaton*. BIC réalise également chaque année un *reporting* spécifique dans le cadre du *CDP Supply Chain* ;
- au-delà de la réponse aux questionnaires spécifiques de ses clients sur la démarche RSE, BIC entretient avec eux des échanges sur tous les sujets, y compris les sujets de développement durable, dans le cadre de ses relations commerciales. Certaines de ces relations peuvent aller jusqu'à prendre la forme de partenariats. L'ensemble des métiers concernés (marketing, communication et commercial) dispose des outils nécessaires pour présenter le Programme BIC de Développement Durable ;
- BIC s'attache à rendre ses produits accessibles à tous.



Guider les consommateurs vers une consommation plus responsable

Tous les produits qui intègrent de la matière recyclée portent la boucle de Moebius et des informations pour accompagner le choix du consommateur. Certains produits BIC® portent l'écolabel NF Environnement. D'autres informent sur leurs qualités environnementales et sociales, permettant aux consommateurs d'opérer les choix qui satisfont leurs attentes. Pour chaque continent ou division, l'approche la plus appropriée est choisie. En Europe par exemple, la communication privilégie l'écolabel NF Environnement, le lieu de fabrication, la mention de la part de matière recyclée d'un produit ou la longueur d'écriture. Dans la division *Flame for Life*, l'emballage du BIC® Maxi, briquet le plus vendu au monde, porte la mention du nombre de flammes (« Jusqu'à 3 000 flammes » ou « Jusqu'à deux fois plus de flammes ») et sur le site www.mybiclighter.com, une section est dédiée à la performance.



Depuis 2019, BIC en Amérique du Nord est membre de l'organisation « How2Recycle » qui promeut des étiquettes de recyclage claires, cohérentes et concises. Un programme de mise en place des labels « H2R » sur les emballages de produits BIC® a démarré en 2020 pour le marché nord-américain.

Depuis 2015, conformément à la législation française, BIC informe ses consommateurs sur les consignes de tri qui concernent ses emballages. Une rubrique du site Internet du Groupe est dédiée à ces informations. À partir de 2022, conformément à la réglementation et aux lignes directrices Triman, BIC précisera les instructions de tri sur tous les emballages de produits vendus en France.



L'ÉCOLABEL NF ENVIRONNEMENT POUR DES PRODUITS D'ÉCRITURE BIC®

À performance d'usage égale, la marque NF Environnement, délivrée en France par AFNOR Certification, distingue les produits les plus respectueux de l'environnement. Pour obtenir cet écolabel, le produit doit être conforme à des critères d'aptitude à l'usage et à des critères écologiques, qui visent à réduire ses impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie.

Dans le cas des produits d'écriture BIC®, les principaux critères retenus sont la limitation des quantités de matières utilisées ou encore l'utilisation de matières recyclées, la grande longueur d'écriture et la résistance des mines. BIC fut le premier fabricant d'instruments d'écriture à obtenir la marque NF Environnement. Aujourd'hui, une gamme complète de 16 produits BIC® a reçu cet écolabel, dont des produits historiques comme le stylo à bille BIC® Cristal® ou le stylo à bille BIC® 4-Couleurs™, ainsi que des stylos de la gamme BIC® Ecolutions®.

Résultats

Toutes les allégations environnementales qui apparaissent sur les emballages, les pages catalogues et les sites Internet des produits BIC® en Europe sont validées par le service juridique.

16 références de produits d'écriture de BIC® ont reçu l'écolabel français NF Environnement (NF 400).

Perspectives

L'offre de produits responsables BIC est permanente et s'enrichit chaque année. Dans les années à venir, BIC souhaite continuer à ancrer ces produits dans la stratégie du Groupe, notamment à travers l'engagement #1 de *Writing the Future, Together* : favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®. Cela leur offrira également une plus grande visibilité en poursuivant les efforts sur la communication de son offre responsable.

3.3.4.2 La sécurité de nos produits [DPEF]

BIC souhaite proposer des produits sûrs, qui répondent à toutes les attentes des consommateurs et conformes aux normes et exigences de sécurité. Cela implique d'intégrer dans la conception et la fabrication de ses produits les préoccupations de santé et de sécurité des consommateurs, qui notamment souhaitent s'assurer de l'absence de certaines substances. Le Groupe s'attache également à respecter strictement les réglementations et les restrictions toujours plus sévères et en constante évolution concernant l'usage des produits et des substances chimiques.

3.3.4.2.1 Risques et opportunités [DPEF]

[DPEF risque 3] BIC identifie, parmi ses principaux risques RSE, les risques liés à la sécurité des produits et à la sécurité et la santé des consommateurs ; il s'agit du risque de mettre sur le marché des produits non conformes ou non sûrs.

Les dispositifs déployés pour la sécurité des produits et la protection de la santé des consommateurs présentent également des opportunités pour BIC. Parmi elles :

- se positionner en marque de référence en termes de qualité et de sécurité des produits, en répondant ou en dépassant les exigences réglementaires de chaque marché ;
- développer une expertise dans le domaine de l'évaluation des matières, en particulier des matières recyclées et alternatives.

3.3.4.2.2 Politiques, mesures, résultats et perspectives [DPEF]

Les sujets de sécurité des produits et de protection de la santé des consommateurs revêtent une importance stratégique pour le Groupe. BIC intègre la conformité réglementaire et la maîtrise des risques liés à la sécurité des produits dans sa stratégie avec pour objectif premier de mettre sur le marché des produits sûrs et conformes aux normes et exigences de sécurité. Il utilise pour cela :

- un corpus de documents portant son engagement ; et
- un ensemble de processus rigoureux visant à ne mettre sur le marché que des produits sûrs et conformes aux normes et exigences de sécurité.



Ainsi, BIC fournit chaque jour des millions de produits d'une qualité constante, vérifiée par de multiples tests et qui respectent les exigences nationales et internationales en matière de sécurité. Dès 2020, année de son acquisition par BIC, la société Djeep a été intégrée dans la culture et les processus de sécurité des produits du Groupe.

La **Politique Sécurité des Produits**, mise en place en 2001, présente les dix engagements pris pour s'assurer que les produits conçus et fabriqués par BIC sont sûrs pour la santé et l'environnement :

- un programme systématique de tests de qualification avant mise sur le marché des produits ;
- une approche globale avec des produits dépassant le plus souvent les exigences sécurité des produits des marchés locaux ;
- l'engagement des fournisseurs aux côtés de BIC dans cet objectif de conformité ;
- la prise en compte de la sécurité dès la conception des produits avec la réalisation de tests et d'évaluations toxicologiques pour évaluer les dangers physiques et chimiques ;
- l'anticipation des exigences sur la sécurité des produits par une veille réglementaire active au niveau national et

international. Elle intervient en étroite collaboration avec les fédérations professionnelles qui partagent l'expertise de l'industrie avec les autorités compétentes ;

- la prise en compte de l'innovation dans les processus de sécurité des produits ;
- la sensibilisation de toutes les parties prenantes à la sécurité et à l'usage approprié des produits BIC® ;
- la prise en compte des incidents impliquant la sécurité des produits ;
- des mesures appropriées de retrait ou rappel des produits en cas d'incident ;
- la mise en œuvre de cette Politique par une Direction de la Sécurité des Produits.

[DPEF – Bien-être animal] Dans sa position sur les tests sur les animaux, BIC précise qu'il cherche systématiquement à ne pas effectuer en première approche de tests sur les animaux. Cependant, ces tests peuvent s'avérer nécessaires si :

- les alternatives ne peuvent fournir la garantie suffisante qu'un nouveau produit est sans danger pour le consommateur ;
- les alternatives aux tests sur les animaux ne sont pas reconnues par les réglementations.



LES SEPT ENGAGEMENTS DE BIC POUR ASSURER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES BRIQUETS

1. Toutes les unités de production de briquets BIC® sont certifiées ISO 9001. Les briquets BIC® respectent ou excèdent les exigences de la norme internationale de sécurité ISO 9994.
2. BIC est un membre actif de diverses organisations telles que la Fédération européenne des Fabricants de Briquets, des groupes de travail et comités techniques de l'ISO, du CEN, et de nombreux autres organismes normatifs nationaux et ce afin d'être en mesure de fournir à ses clients l'information la plus récente et la plus fiable en matière de qualité et de sécurité.
3. Chaque briquet BIC® est soumis à plus de 50 contrôles qualité, automatiques et individuels. En outre, BIC procède régulièrement à des vérifications de ses briquets déjà mis sur le marché.
4. BIC développe et améliore en permanence sa technologie exclusive afin d'assurer la qualité et la sécurité de tout briquet BIC®, par exemple la hauteur, la stabilité et le temps d'extinction de la flamme, et la résistance du réservoir à des tests extrêmes de résistance aux chocs et d'exposition à des températures élevées.
5. Des matières premières jusqu'au conditionnement des briquets, BIC a un système de production intégré ; l'entreprise dessine et développe elle-même la plupart de ses machines et utilise les technologies les plus modernes.
6. Les collaborateurs de BIC sont guidés par trois principes : Méthode – Précision – Discipline. Chaque membre du personnel de production consacre près de 25 % de son temps à vérifier la conformité des briquets et le bon fonctionnement des appareils de contrôle.
7. Depuis plus de 30 ans, BIC est engagé dans des programmes de sécurité à long terme.

Veille et conformité réglementaires

BIC dispose d'un système complet de veille réglementaire qui s'appuie sur des veilles formalisées. Cela complète les ressources internes et externes, notamment la connaissance précise des produits BIC® par les équipes de sécurité des produits, de leurs composants et des substances utilisées. En 2018, BIC avait établi une *Watch List* BIC (« liste de surveillance »), pour élargir sa veille aux listes non officielles, établies par les ONG, aux réglementations futures, aux substances controversées qui ne font pas déjà l'objet d'une interdiction.

Pour les substances réglementées, le Groupe cherche systématiquement à anticiper leur substitution. Cette *Watch List* est par essence en perpétuelle évolution. Dès 2019, la *Watch List* a été considérée dans la notation des produits dans l'outil EMA. L'équipe sécurité des produits collabore avec les équipes conception des produits pour suivre ensemble l'évolution de cette liste et sa prise en compte dans l'amélioration des produits.



BIC, en tant que membre d'organisations professionnelles ⁽¹⁾, participe très activement à la veille réglementaire. Cela est nécessaire à la compréhension et à la prise en compte des nouvelles exigences.

Afin de rester en phase avec les futurs défis réglementaires, l'équipe de la sécurité des produits participe à de nombreuses réunions techniques ainsi qu'à des congrès sur la réglementation en Europe et en Amérique du Nord :

- réunions de travail de l'EWIMA et du TIE en Europe ;
- réunions de travail de l'ACMI et de la WIMA aux États-Unis ;
- commission de normalisation des jouets de l'AFNOR ;
- comité ASTM pour l'analyse des PFAs ;
- webinaires organisés par la FEBEA ;
- congrès Biocides à Lyon ;
- congrès Parfums & Cosmétiques à Chartres sur les enjeux réglementaires ;
- forum annuel de l'ACI sur la législation, la réglementation et la conformité des cosmétiques et des produits de soins personnels à New York ;
- webinaires de Chemical Watch (sur les PFAs et sur les prochains développements réglementaires européens).



CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT REACH

Le règlement européen REACH (Enregistrement, Évaluation, Autorisation et restriction des substances Chimiques) fixe le cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise.

En 2013 et 2018, en réponse à REACH, BIC a enregistré 8 substances pour deux de ses entités juridiques. Suite à l'échéance de 2018 pour les produits représentant 1 à 100 tonnes par an, les autorités évaluent actuellement la conformité des dossiers soumis. BIC reste en veille sur les impacts potentiels des dossiers déposés. La révision du règlement européen REACH est en cours afin de répondre à la stratégie chimique de l'UE pour la durabilité. L'équipe de sécurité des produits suit de près cette révision et ses nouvelles exigences.

De nombreux pays adoptent des règlements similaires au règlement européen REACH. Le Groupe est en conformité depuis 2020 avec les règlements dans les pays où il est présent : Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan, Russie et Turquie. Suite au Brexit, BIC a également enregistré plus d'une centaine de substances au Royaume-Uni en 2021. En 2023, le processus d'enregistrement des substances commencera en Turquie et au Royaume-Uni. L'équipe de sécurité des produits se prépare à ces changements.

Processus de mise sur le marché de produits conformes et sûrs pour la santé et l'environnement

Au sein de BIC, la Directrice *Insights & Innovation* Groupe, le Directeur *Global Supply Chain* Groupe et le Directeur Général Groupe Briquets sont responsables de la mise sur le marché de produits conformes et sûrs pour la sécurité des consommateurs. Pour cela, ils s'adossent à :

- l'engagement de BIC d'assurer que ses produits sont conformes et sûrs pour la santé et l'environnement (voir ci-dessus) ;
- la veille réglementaire assurée par les équipes dédiées (voir ci-dessus) ;
- un processus de qualification sécurité des produits, mis en œuvre pour tous les produits avant leur mise sur le marché (voir ci-après).

Cette organisation robuste, mise en place de longue date, s'adapte et se renforce en permanence pour correspondre aux évolutions réglementaires. Les sujets de sécurité des produits et l'actualité réglementaire sont remontés systématiquement à la Direction Générale et aux équipes de Direction.

Des programmes de tests et d'évaluations systématiques

Avant la mise sur le marché, tous les produits BIC®, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, doivent passer avec succès un programme complet de tests et évaluations de qualification en matière de sécurité des produits. Ces tests et évaluations permettent de mesurer les risques potentiels. Ils permettent de qualifier les

substances chimiques présentes, d'évaluer leur dangerosité, de vérifier la conformité aux normes requises et de préparer les adaptations de formules ou les substitutions nécessaires en vue de réduire les risques.

BIC est soumis à la concurrence de nombreux modèles de briquets à bas coût, qui trop souvent ne respectent pas les normes internationales de sécurité. Selon les tests de laboratoires accrédités indépendants, plus des trois quarts des modèles de briquets mis sur le marché européen sont non conformes. Le Groupe a pris des mesures lui permettant de sensibiliser les différents acteurs.

La Commission européenne mène une révision de la Directive Sécurité Générale des Produits. BIC, sur la base de sa connaissance du marché et de sa longue expérience des failles du système issue notamment de la procédure en manquement contre les Pays-Bas, fait valoir des propositions constructives.

Formation

L'équipe de la sécurité des produits s'engage à éduquer et à tenir informées les principales parties prenantes internes sur des sujets importants liés à la sécurité des produits. En 2022, elle a organisé 15 sessions de formation à l'intention de différents départements du Groupe, tels que les équipes *Insights & Innovation*, Qualité & HSE des sites de production et le département informatique. Dans le cadre de l'intégration des membres des équipes de sécurité, tous les nouveaux collaborateurs reçoivent du matériel de formation sur la sécurité des produits.

(1) BIC est notamment membre des organismes suivants : EWIMA (European Writing Instrument Manufacturers Association) ; WIMA (Writing Instrument Manufacturers Association) ; ACMI (Art & Creative Materials Institute) ; TIE (Toy Industries of Europe) ; EFLM (European Federation of Lighter Manufacturers) ; et Fédération des Entreprises de la Beauté en France.



De nombreux changements réglementaires sont en cours en Europe pour soutenir la stratégie de l'UE pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques. Une équipe de quarante personnes clés qui jouent un rôle important dans le soutien des produits a été formée aux impacts potentiels des réglementations en cours de révision afin de pouvoir anticiper ces changements : REACH, CLP, directive sur la sécurité des jouets, règlement général sur la sécurité des produits, règlement sur les cosmétiques.

Par ailleurs, depuis novembre 2021, l'équipe sécurité des produits a participé à de nombreuses consultations publiques directement auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) ou *via* TIE et EWIMA. Plus de trente sujets réglementaires ont été abordés tels que les PFAA, l'étude d'impact de la Commission européenne sur la simplification des exigences d'étiquetage des produits chimiques et l'utilisation de l'étiquetage électronique, le règlement sur la sécurité générale

des produits (GPSR), la révision du CLP, la directive sur la responsabilité du fait des produits, le contenu recyclé dans les jouets, la révision du champ d'application de la directive sur la sécurité des jouets, les pays du Golfe – révision des orientations de la Procédure d'évaluation de la conformité, le questionnaire de consultation publique Bioplastic Online, la restriction des microplastiques, la révision de l'approche REACH, Inclusion du plomb dans l'annexe XIV et la révision des douanes de l'UE, entre autres.

Perspectives

Dans les années à venir, le Groupe continuera d'adapter ses moyens et méthodologies de travail pour maintenir ses standards et son niveau d'exigence relatifs à la sécurité des produits. BIC poursuivra le renforcement de sa veille réglementaire afin de rester en capacité d'adapter ses processus, ses produits et ses formules à des exigences normatives toujours plus élevées.



3.4. ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES [DPEF]

BIC est fermement convaincu que pour réussir en tant qu'entreprise, elle se doit de respecter les normes et les principes les plus stricts à tout moment – en agissant de manière responsable, en respectant la planète, la société et les générations futures.

3.4.1 RISQUES [DPEF]

[DPEF risque 6] BIC identifie parmi ses principaux risques RSE les risques liés aux pratiques de corruption. Le risque de corruption et de pratiques déloyales peut entraîner des actions juridiques à l'encontre de BIC et des conséquences majeures en termes de réputation et d'attractivité. Évaluer, cartographier et maîtriser ce risque est l'opportunité pour BIC de faire grandir la culture de l'éthique au sein de l'entreprise.

3.4.2 POLITIQUES, MESURES, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES [DPEF]

3.4.2.1 Le Code de Conduite de BIC

BIC mène une veille continue des lois relatives à la conformité et s'assure que les collaborateurs connaissent le Code de Conduite BIC par le biais de formations et de campagnes de sensibilisation.

En 2022, BIC a revu son Code de Conduite afin de le simplifier et de reconnaître ouvertement la volonté du Groupe de se conformer et de respecter la législation française spécifique applicable.

Cette révision a permis de s'assurer que les collaborateurs du Groupe connaissent les obligations et les engagements de BIC en matière de transparence, de lutte contre la corruption et de modernisation de la vie économique (connue sous le nom de loi Sapin II) ainsi que la loi française sur le devoir de vigilance.

Quels que soient leur rôle, leur ancienneté ou leur lieu de travail, tous les collaborateurs sont tenus, en tout temps, de respecter ce code, les politiques et normes du Groupe. Cela vaut aussi pour toutes les lois, réglementations et normes industrielles applicables lors de l'exercice de leur activité professionnelle.

La nouvelle version du Code de Conduite BIC sera déployée à partir de janvier 2023 avec le soutien visible du Président-Directeur Général et du Comité Exécutif du Groupe. Tous les employés de tous les sites seront invités à suivre une formation en ligne et/ou à assister à une formation en face-à-face pour les employés qui n'utilisent pas d'ordinateurs dans leur travail quotidien.

Le Code de Conduite est accessible au public et diffusé à tous les nouveaux collaborateurs au cours de leur parcours d'intégration. Il a été traduit en sept langues – anglais, espagnol, français, grec, hindi, portugais et russe. Il est disponible sur l'Intranet de BIC, portail central d'information pour tous les employés dans le monde, ainsi que sur le site www.bic.com.

3.4.2.2 La Politique de lutte contre la corruption de BIC

Écrite en 2016 et mise à jour en octobre 2020, la Politique de lutte contre la corruption de BIC formalise les comportements qui s'imposent à tous les collaborateurs BIC. Elle concerne les employés, dirigeants ou Administrateurs, et toute personne agissant pour le compte du Groupe : filiale, entreprises associées, partenaire contractuel, négociant et consultant. La Politique décrit la manière dont les activités doivent être conduites en relation avec les tiers de manière à se prémunir de pratiques de corruption ou à en éviter la survenance. BIC ne tolère aucune forme de corruption ou de subornation et s'engage à lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Cette politique couvre les sujets suivants :

- interactions avec des agents gouvernementaux, des entités privées, des personnes qui ne sont pas des agents gouvernementaux ;
- cadeaux, cadeaux d'entreprise et *sponsoring* ;
- relations avec les parties prenantes ;
- dons, aides aux communautés et dons aux partis politiques ;
- conflits d'intérêts ;
- suivi, enregistrement et *reporting* de tout manquement au regard des lois anticorruption.

La Politique de lutte contre la corruption a été traduite en sept langues : anglais, espagnol, français, grec, hindi, portugais et russe. Elle se trouve sur la page d'accueil de l'Intranet BIC, ainsi que sur le site externe www.bic.com.

3.4.2.3 Système d'alerte interne

Le dispositif d'alerte, BIC *Speak-Up*, est accessible par téléphone ou par Internet pour tous les collaborateurs BIC en poste ou ayant quitté le Groupe. Il est disponible 24 heures sur 24 dans plus de 200 langues de manière anonyme et confidentielle.

Parmi les réalisations notables en 2022 pour renforcer le système d'alerte interne du Groupe, on peut citer le premier atelier en face-à-face pour les enquêteurs internes du Groupe en Europe. Ce nouvel atelier, destiné à renforcer les capacités des enquêteurs, a été organisé au siège de BIC à Clichy par l'agent de conformité du Groupe avec le soutien d'un cabinet d'avocats externe et d'un consultant spécialisé dans les enquêtes internes. Il s'agissait d'un mélange de théorie et de pratique afin de s'assurer que les enquêteurs internes du Groupe soient équipés des bons outils et techniques pour mener des enquêtes objectives et impartiales, basées sur des faits. Cet atelier a été l'occasion de systématiser le contrôle de la non-rétorsion pour tous les collaborateurs susceptibles de participer à une enquête interne.

BIC s'engage à garantir la confidentialité des informations recueillies et à ce qu'aucune représaille n'ait lieu à l'encontre d'un salarié ayant rapporté de bonne foi un manquement à la Politique de lutte contre la corruption ou au Code de Conduite du Groupe.



Le dispositif d'alerte est accessible aux tiers sur l'Intranet BIC et sur www.bic.com. Ce mécanisme d'alerte a pour ambition de signaler les actions ou les comportements contraires à l'intégrité, l'honnêteté et l'équité. Le Groupe poursuit ses efforts de veille pour améliorer l'application de sa Politique de lutte contre la corruption, de son Code de Conduite et sa conformité au regard des lois, règlements, politiques et lignes directrices. En 2021, BIC a développé et déployé un programme de diligence raisonnable des tiers afin d'identifier, atténuer et documenter toute exposition aux risques de corruption et de pratiques déloyales. Cette diligence raisonnable et les actions d'atténuation sont gérées et documentées par le biais d'un outil dédié.

En 2022, BIC a pris la décision de développer, d'améliorer et de systématiser le programme de vigilance vis-à-vis des tiers du Groupe afin de permettre une évaluation globale et cohérente de tous les fournisseurs et partenaires commerciaux de BIC à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Le Groupe a donc investi dans un outil sophistiqué et intégré aux systèmes d'approvisionnement internes, faisant ainsi passer le programme de conformité de l'entreprise au niveau supérieur. Le déploiement complet de l'outil est prévu pour 2023.

3.4.2.4 Lobbying responsable et participation aux groupes de travail et aux réflexions sectoriels

BIC considère le *lobbying* comme une action positive, utile pour faire valoir son expertise industrielle et sa connaissance du marché auprès des autorités. Le *lobbying* n'est rien d'autre pour BIC que la communication, ciblée vers les décideurs et acteurs sur des sujets clés, des enseignements tirés de son expérience afin de faire valoir les équilibres nécessaires. Le *lobbying* vise à contribuer à l'amélioration de l'efficacité des actions des autorités dans l'application des réglementations et notamment à renforcer la sécurité des produits mis sur le marché et donc la sécurité du consommateur, en même temps qu'une concurrence loyale. BIC souhaite être reconnu et consulté en tant que partie prenante des décisions et actions qui concernent ses activités.

3.4.2.4.1 Participation aux réflexions sectorielles

BIC poursuit ses efforts pour exercer son *lobbying* de manière responsable et éthique. Il s'assure ainsi que les décisions légales et réglementaires, mais aussi les actions d'application des règles ont des conséquences techniques et économiques réalistes et efficaces et préservent ou rétablissent la loyauté des relations entre les acteurs du marché.

Même s'il n'existe pas chez BIC de tradition d'exposition publique sur des sujets industriels ou sociétaux majeurs, le Groupe prend la parole publiquement si nécessaire. Le Groupe participe aux réflexions sectorielles et exerce son influence sur quatre enjeux directement liés à ses engagements d'entreprise responsable :

- la sécurité des produits ;
- la lutte contre la contrefaçon ;
- la lutte contre la concurrence déloyale ; et
- la protection de l'environnement.

Ses pratiques de *lobbying* consistent principalement à adhérer à des organisations en participant aux travaux et à la conception de leurs positions.

BIC est membre du bureau des principales associations professionnelles, pour certaines depuis de nombreuses années.

Les activités de *lobbying* peuvent également prendre la forme de contacts directs avec les autorités, institutions, gouvernements, ONG concernées.

Les filiales du Groupe entretiennent également des relations directes avec les autorités nationales de leur pays d'implantation. En revanche, le Groupe ne dispose pas dans ses effectifs de lobbyiste professionnel.

3.4.2.4.2 Des responsabilités en matière de lobbying clairement identifiées

Au plus haut niveau du Groupe, Gonzalve Bich – Directeur Général –, et les membres du Comité Exécutif sont chargés de donner les orientations des actions de *lobbying* et d'en assurer le suivi régulièrement.

La responsabilité opérationnelle des relations avec les institutions et les autorités est déléguée à un petit nombre de managers, chargés de représenter le Groupe dans les instances décrites précédemment. Les membres du Comité Exécutif sont tenus informés de l'avancement des dossiers qui les concernent.

BIC s'assure du respect strict du cadre législatif et réglementaire local dans l'exercice de ses pratiques de *lobbying*. Comme pour toute activité du Groupe, le *lobbying* fait l'objet d'un suivi permanent par le service juridique de BIC, régi par le Code de Conduite de BIC et la Politique de lutte contre la corruption, qui désignent les personnes à alerter en cas de manquement.



3.5. REPÈRES ^[DPEF]

Ce document tient compte des conseils méthodologiques de la *Global Reporting Initiative* (GRI) dont les indicateurs traités sont référencés dans le tableau de correspondance des informations ESG de la page 331.

3.5.1 TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE ^[DPEF]

Risques extra-financiers	Description des risques et opportunités	Politiques et mesures mises en œuvre	Principaux résultats/indicateurs*
R1 – Risques liés au plastique : déchets plastiques et épuisement de la ressource.	Rubrique 3.2.3.1	Politiques BIC <i>Writing the Future, Together</i> #1 Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®. <i>Writing the Future, Together</i> : #2 Agir contre le changement climatique. Démarches BIC Philosophie des « 4 R » (Réduire, recourir aux matières Recyclées et alternatives, Recharger, Recycler). Démarche d'éco-conception intégrant des critères sociaux et environnementaux. Démarche d'intégration croissante de matière recyclée et alternative dans tous les produits. Évaluation systématique des produits selon les critères environnementaux et sociaux. Développement d'un modèle innovant d'économie circulaire. Partenariats en matière d'innovation.	• 5,70 % de matières recyclées ou alternative dans les produits BIC® (4,0 % en 2021). • 70 % de plastique réutilisable, recyclable ou compostable dans les emballages consommateur. • 54,7 % de contenu en recyclé des emballages plastiques. • 96,2 % d'emballages sans PVC. • 97,7 % d'emballages BIC en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées. • 3 produits améliorés par rapport à leur base de référence. • 16 produits BIC® labellisés NF Environnement. • À fin 2022, plus de 73,3 millions de stylos collectés via TerraCycle®. • 34 matières alternatives testées.
R2 – Risques liés au changement climatique.	Rubrique 3.2.1.1	Politiques BIC <i>Writing the Future, Together</i> #1 Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®. <i>Writing the Future, Together</i> #2 Agir contre le changement climatique. Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE). Démarches BIC Achat d'électricité d'origine renouvelable. Éco-conception. Plan d'action avec mesures d'atténuation du risque climatique sur les sites. Management environnemental des sites. Efficacité énergétique.	• 5,70 % de matières recyclées ou alternatives pour les produits BIC® (4,0 % en 2021). • 76 % d'électricité renouvelable. • 74 309 teqCO₂ (<i>location-based</i>) d'émissions directes et indirectes (<i>scopes</i> 1 et 2), soit - 11 % par rapport à 2021. • 0,74 teqCO₂/tonne de production (<i>scopes</i> 1 et 2). • 11,40 gigajoules/tonne de production, soit - 4,71 % par rapport à 2021. • 1,84 % de fret aérien (en tonnes-kilomètres) pour les transports intra-Groupe (contre 2,82 % en 2021).



Risques extra-financiers	Description des risques et opportunités	Politiques et mesures mises en œuvre	Principaux résultats/indicateurs*
R3 – Risques liés à la sécurité des produits et à la santé et sécurité des consommateurs.	Rubrique 3.3.4.2.1	Politiques BIC <i>Writing the Future, Together #1</i> Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®. Politique Sécurité des Produits. Les sept engagements de BIC pour assurer la qualité et la sécurité de ses briquets. Démarches BIC Veille et conformité réglementaires. Processus de mise sur le marché de produits conformes et sûrs pour la santé et l'environnement. Processus d'évaluation des matières recyclées. Programmes de tests et d'évaluations systématiques.	L'équipe sécurité des produits a organisé 15 sessions de formation à l'intention de différents département du Groupe tels que les équipes <i>Insights & Innovation</i>, Qualité & HSE sur les sites de production et le département informatique.
R4 – Risques liés à la santé et sécurité des salariés.	Rubrique 3.3.1.3.1	Politiques BIC <i>Writing the Future, Together #3</i> S'engager pour la sécurité au travail. Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE). Démarches BIC Déploiement de la plateforme HSE Suite. <i>Reporting</i> santé-sécurité. Référentiel Santé, Sécurité, Environnement. Safety watch. Certifications Sécurité (OHSAS 18001) de quatre usines de Papeterie. Programme « Mieux Vivre au travail ».	70 accidents du travail avec arrêt pour les effectifs BIC. 50 sites avec 0 accident. 2,09 : taux de fréquence des accidents du travail – effectifs BIC. 0,10 : taux de gravité des accidents du travail – par millier d'heures travaillées – salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD).
R5 – Risques liés au non-respect des Droits Humains (travail des enfants, conventions internationales de l'OIT).	Rubrique 3.3.2.1	Politiques BIC <i>Writing the Future, Together #4</i> Impliquer de manière proactive les fournisseurs. Code de Conduite de BIC. Code de Conduite Fournisseurs. Démarches BIC Programme d'audits sociaux. Évaluation EcoVadis.	57 % des effectifs permanents travaillent dans des « pays libres » au regard des Droits de l'Homme. 92 % des produits BIC® sont fabriqués dans ses propres usines. 31 % des fabricants actifs sous contrat audités entre 2021 et 2022. 60 % des usines BIC se situent dans des pays sans risques sur les Droits de l'Homme.
R6 – Risques liés aux pratiques déloyales (corruption).	Rubrique 3.4.1	Politiques BIC Code de Conduite de BIC. Politique de lutte contre la corruption de BIC. Démarches BIC Formation à la lutte contre la corruption. Déploiement du Code de Conduite du Groupe. Ligne d'alerte BIC Speak-up.	



Risques extra-financiers	Description des risques et opportunités	Politiques et mesures mises en œuvre	Principaux résultats/indicateurs*
R7 – Risques sur l'environnement liés à nos opérations.	Rubrique 3.2.2.1	Politiques BIC Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE). Démarches BIC Systèmes de management de l'environnement dans les sites (interne ou ISO 14001). Certifications de certains sites : • ISO 50001 ; • European Water ; • Stewardship Gold ; • BREEAM ; • LEED. Réduction des consommations d'eau. Réduction des déchets et de leur valorisation. Voir aussi Risque 2.	• 3,73 m³/tonne de consommation annuelle d'eau. • 0,179 tonne de déchets non dangereux/tonne de production. • 0,028 tonne de déchet dangereux/tonne de production. • 73 % de déchets non dangereux recyclés (en tonnes). • 41,4 % de déchets dangereux incinérés avec récupération d'énergie (en tonne). • 90 opérations de volontariat, de dons de produits et de dons financiers dans le monde en 2021 (tous domaines confondus). • 900 000 euros de dons financiers ou de produits.
R8 – Risques liés à la réputation et à la marque.	Rubrique 3.3.4.1.1	Politiques BIC <i>Writing the Future, Together #1</i> Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®. Charte de Communication Responsable. Démarches BIC Philosophie des « 4 R » (Réduire, recourir aux matières Recyclées et alternatives, Recharger, Recycler). Éco-conception intégrant des critères sociaux et sociétaux. Intégration croissante de matière recyclée et alternative dans tous les produits. Évaluation systématique des produits selon les critères environnementaux et sociaux. Développement d'un modèle innovant d'économie circulaire. Partenariats en matière d'innovation.	• Performances d'utilisation des produits BIC® : • plus de 2 km d'écriture pour la plupart des stylos à bille, • jusqu'à 3 000 flammes pour un briquet, • 17 rasages pour un rasoir trois-lames. • 16 produits BIC® labellisés NF Environnement. • 100 % des allégations environnementales sur les emballages, les pages catalogues et les sites Internet des produits BIC® en Europe sont validées par le service juridique. • 5,70 % de matières recyclées ou alternatives pour les produits BIC® (4,0 % en 2021). • 70 % de plastique réutilisable, recyclable ou compostable dans les emballages consommateur. • 54,7 % de contenu en recyclé des emballages plastiques.
R9 – Risques liés aux collaborateurs expérimentés et aux compétences.	Rubrique 3.3.1.4.1	Démarches BIC Plans de succession. Formation des collaborateurs.	• 16 238 jours de formation reçus – effectifs permanents.

* Voir aussi Rubrique 3.5.4 Tableaux d'indicateurs.

3.5.2 NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

En 2022, BIC est notamment présent dans les indices d'investissement socialement responsable suivants :

- CDP Climat 2022 : Leadership Level A- ;

En 2022, BIC s'est vu attribuer la note ISS ESG Prime Corporate, répondant aux exigences holistiques de performance en matière de durabilité, basées sur l'analyse de plus de 100 facteurs ESG spécifiques au secteur, jugés par rapport aux pairs de l'industrie.

3.5.3 PÉRIMÈTRE ET CHOIX DES INDICATEURS

La période de *reporting* couverte par le présent document est celle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

3.5.3.1 Informations exclues de la Déclaration de Performance Extra-Financière

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de commerce français, BIC n'inclut pas dans sa Déclaration de Performance Extra-Financière les thématiques suivantes, car elles ne constituent pas des enjeux, risques ou opportunités majeurs pour le Groupe aujourd'hui.



Impacts sur la biodiversité

L'impact de BIC sur la biodiversité se fait notamment *via* son emprise foncière (sites industriels, logistiques ou administratifs). Pour évaluer cet impact, BIC s'est concentré sur une « approche sites » et a ainsi réalisé en 2011 une analyse cartographique du contexte environnant chaque usine BIC ⁽¹⁾. La grande majorité des usines BIC est localisée dans des zones non sensibles, voire industrielles et son emprise foncière ainsi que son fonctionnement ne présentent à priori pas de risque pour ces zones. De plus, lorsque des obligations existent, les systèmes de management couvrent la problématique et permettent d'assurer un suivi.

Rejets dans l'air, l'eau, le sol affectant gravement l'environnement

La nature des activités industrielles de BIC, principalement le moulage et l'assemblage de produits en plastique et le marquage des produits, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, dans le cadre de la Politique Santé-Sécurité-Environnement, chaque site mesure, évalue et réduit ses impacts environnementaux significatifs.

Conditions d'utilisation des sols

En Europe comme aux États-Unis, où se situe la majorité des sites du Groupe, lorsqu'un site industriel est fermé, BIC veille à ce que la remise en état soit en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Lorsque c'est approprié ou exigé par la loi, BIC mène des études de sol et de sous-sol, même si cela n'est pas obligatoire pour la majorité des sites. Les études de pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que l'activité du Groupe n'a pas d'impact notable sur les sols et sous-sols. Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

Nuisances olfactives et sonores

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans l'activité de moulage, d'assemblage et de marquage de produits du Groupe.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété à des fins de conformité à la réglementation locale. Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à la connaissance du Groupe, des études seraient effectuées et des actions correctives adaptées seraient mises en place.

La lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire et le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable

Ces enjeux ne sont pas des enjeux majeurs pour BIC. Des animations pour la sensibilisation des collaborateurs sont néanmoins régulières dans les restaurants d'entreprise du Groupe, notamment en France et au Brésil.

3.5.3.2 Périmètre de reporting des indicateurs

Pour les indicateurs relatifs aux RH, le périmètre concerne les effectifs de BIC qui comprend les salariés permanents, contrats à durée déterminée (CDD) et intérimaires de l'ensemble des sociétés françaises et étrangères du Groupe.

Pour les indicateurs environnement, le *reporting* concerne les activités ayant un impact significatif, à savoir les activités industrielles détenues par le Groupe. Sont donc concernées toutes les usines BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis. Sont également concernées les sociétés d'ingénierie et les activités d'emballages de plus de 50 salariés ou dont les opérations sont soumises à un cadre réglementaire spécifique (SEVESO en Europe, PSM ou RMP aux États-Unis) compte tenu de leurs activités. Les sièges de plus de 200 employés sont également inclus dans ce *reporting*. Tout nouveau site répondant aux seuils de périmètre établis ci-dessus devrait viser à satisfaire les exigences du programme dans les cinq ans suivant sa première consolidation financière.

BIC Nantong est exclu du périmètre de *reporting* car cette usine produit moins de 1% du volume total de briquets du Groupe. Djep est également exclu.

Pour les indicateurs de santé et de sécurité, tous les sites du Groupe (bureaux, sites industriels et contacts hébergés) sont inclus dans le périmètre sauf le site Sibjet. Également, le périmètre concerne les effectifs de BIC qui comprend les salariés permanents, contrats à durée déterminée (CDD) et intérimaires.

En 2022, Pentex Pen & Stationery, Cello Writing Aids, Cello Writing Instruments & Containers ont été retirés du périmètre de reporting en raison de leur fermeture.

3.5.3.3 Indicateurs

Les indicateurs publiés sont choisis pour représenter au mieux les principaux enjeux et impacts sociaux et environnementaux de BIC.

Le recensement des actions menées par le Groupe et ses filiales pour les communautés provient de la consolidation des informations envoyées annuellement. Ce *reporting* est une estimation en nombre de projets et en valeur.

Les indicateurs financiers, ceux relatifs aux RH, à la sécurité au travail et à l'environnement sont issus de plusieurs systèmes de collecte qui utilisent de manière privilégiée des outils dédiés sur Intranet, sous la responsabilité de leurs départements respectifs. Un contrôle de cohérence des données est effectué avant leur consolidation.

Pour le *reporting* environnement et santé-sécurité ainsi que pour les données relatives aux emballages, et pour assurer une meilleure fiabilité des données publiées, les données des années précédentes peuvent être corrigées quand cela est nécessaire.

Les indicateurs environnementaux sont rapportés à la production, afin que la mesure de ces indicateurs soit moins impactée par les variations du volume de production. Cependant, il est à noter que ces indicateurs intègrent des usages non corrélés à la production, comme la consommation d'énergie pour le chauffage ou l'éclairage des bâtiments qui est davantage corrélée à des événements climatiques. La classification du type de traitement des déchets se base sur les filières vers lesquelles ils sont dirigés.

(1) Cello Pens ne fait pas partie du périmètre de cette étude.



Par ailleurs, BIC entend par « consommation d'eau » le prélèvement en eau qui est réalisé, indépendamment du traitement et des rejets qui sont réalisés par la suite.

Pour le *reporting* des émissions de GES, les facteurs de conversion pour le *scope 1* sont issus de la base carbone de l'ADEME (version 2.20.0). Les facteurs de conversion pour le *scope 2 location-based* sont ceux proposés annuellement par l'Agence Internationale de l'Énergie. Hors information contraire mentionnée, les émissions indirectes correspondent aux émissions du *scope 2* dans une approche dite *location-based*.

Concernant le *reporting* des émissions indirectes (*scope 3*), BIC effectue un *reporting* annuel de ses émissions. Les hypothèses sous-jacentes et facteurs d'émissions seront régulièrement revus afin de confirmer leur pertinence.

Par ailleurs, dans un souci de transparence, certains indicateurs sont plus particulièrement définis ci-dessous :

Émissions de GES liées aux achats de matières premières

Cet indicateur concerne les principales matières premières utilisées dans les produits des trois principales catégories, incluant Cello Pens (depuis 2018).

Il utilise aussi les matières premières employées dans les emballages reportés selon le périmètre des indicateurs : pourcentage d'emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables, pourcentage d'emballages en cellulose d'origine responsable, emballages plastiques sans PVC et emballages plastiques recyclés.

Part du portefeuille de produits BIC® évalués avec EMA

En 2022 le périmètre d'application de cet indicateur est le suivant :

- **Human Expression** : tous les produits d'écriture, de marquage, de coloriage et de correction hors :
 - les produits Cello®,
 - les produits Sheaffer®,
 - les produits sous licence,
 - les instruments d'écriture sans marque,
 - les notes repositionnables,
 - quelques produits d'écriture spécifiques (Stypen® Easy Clic®, Fountain Xpen®, Produits Gilbert®, ardoises Velleda®),
 - quelques produits de coloriage (peinture, gouache, stylos à paillettes) ;
- **Blade Excellence** : produits jetables, produits hybrides hors produits de la famille System ;
- **Flame for Life** : sont inclus les briquets de poche, sont exclus les produits de la famille Utility ; et
- l'exclusion des entités suivantes : BIC Graphic, BIC Nigeria, produits OEM/Trading et produits dérivés.

Nombre de produits améliorés

Chaque année, seuls les produits qui ont vocation à être lancés sur le marché ou qui sont déjà commercialisés sont comptabilisés dans le calcul de cet indicateur.

Part de plastique recyclé ou alternatif utilisé dans les produits BIC®

Cet indicateur concerne les plastiques recyclés alternatifs achetés pour la fabrication des produits BIC® et la réutilisation des plastiques en interne. Il est calculé sur le poids de matière et concerne à la fois les matières premières et composants plastiques achetés pour les produits des trois principales catégories fabriqués dans les usines BIC (hors BIC Graphic, Nigeria et Djeeep) et les plastiques recyclés en interne.

Part des emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables

Cet indicateur correspond à la part des emballages plastiques qui sont réutilisables, recyclables ou compostables. Il est calculé sur le poids de matière et concerne les emballages consommateur en plastique (pochette, blister, etc.). L'indicateur reporté pour 2022 concerne les produits des trois principales catégories (hors BIC Graphic, cessions et acquisitions récentes et certains OEM).

Part d'emballages en cellulose d'origine responsable (1), d'emballages en plastique sans PVC et d'emballages en plastique recyclé

Cet indicateur comprend les emballages de tous les produits BIC® emballés livrés aux clients du Groupe dans le monde entier (sauf les palettes) :

- emballages consommateurs (sachet, blister, boîte en carton) ;
- extérieur/intérieur ;
- film rétractable ;
- présentoirs plus légers, etc.

Il est calculé sur le poids de la matière et concerne les produits des trois principales catégories (hors BIC Graphic, ventes et acquisitions récentes et certains OEMs).

Part du fret aérien

Cet indicateur a pour périmètre le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine à usine et usine à entrepôt (usines et entrepôts BIC et sous-traitants ; inter et intracontinental). Il est exprimé en tonnes-kilomètres et concerne l'ensemble des activités du Groupe (hors ventes et acquisitions récentes). En 2018, les activités de Cello Pens ont été incluses dans le périmètre de *reporting* de cet indicateur. Cet indicateur ne prend pas en compte le transport routier dans le fret maritime et aérien.

Les facteurs d'émission ont été mis à jour en 2019 : les facteurs d'émissions utilisés sont issus de la base carbone de l'ADEME (version 2.20.0).

Part des fabricants sous contrat ayant été audités

L'indicateur concerne tous les fabricants sous contrat de produits finis. Le système de notation mesure le niveau de performance de chaque fabricant sous contrat basé sur des indicateurs sociaux du Code de Conduite BIC. Cet indicateur concerne l'ensemble des activités du Groupe hors Cello Pens.

(1) Un emballage en cellulose est considéré comme étant d'origine responsable si au moins 50 % de la masse de la cellulose est certifiée ou recyclée.



Writing the Future, Together #4 Impliquer de manière proactive les fournisseurs

L'indicateur « Part des fournisseurs stratégiques ayant rejoint le programme d'achats responsables » est également calculé hors Cello, BIC Kenya, Nigeria, Djeep, BIC Graphic et certains OEM.

Writing the Future, Together #5 S'investir pour une vie meilleure à travers l'éducation

Le nombre d'enfants dont les conditions d'apprentissage auront été améliorées par BIC est une estimation des actions réalisées directement auprès des enfants, ou indirectement par un professeur, un directeur d'établissement ou un parent.

Ce nombre est *a minima* car certaines actions portées par BIC pourraient ne pas être reportées.

Depuis 2019, la méthodologie d'estimation du nombre d'enfants touchés par une action à travers les professeurs est la suivante : un enseignant impacté directement est reporté comme 90 enfants (impact indirect). Ce qui correspond à l'impact de l'action sur un enseignant durant au moins trois ans et à la moyenne d'une classe dans le monde de 30 enfants ($3 \times 30 = 90$ enfants par enseignant).



3.5.4 TABLE DES INDICATEURS

Indicateurs environnementaux	Unité	2020	2021	2022
Systèmes de management des usines				
Part des usines ayant des systèmes de management environnement et santé-sécurité (ou en cours de déploiement)	%	87,5	82,2	83,1
Consommation d'énergie				
Consommation annuelle d'énergie	Gigajoules	981 437	1 097 484	1 136 505
Writing the Future, Together #2 Part d'électricité renouvelable	%	80	79	76
Consommation annuelle d'énergie rapportée à la production	Gigajoules/tonne	12,96	11,96	11,39
Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)				
Total des émissions annuelles de GES (<i>location-based</i>)	TeqCO ₂	78 046	83 456	74 309
• Émissions directes de GES (<i>scope 1</i>) <i>location-based</i>	TeqCO ₂	7 659	8 226	8 375
• Émissions indirectes de GES (<i>scope 2</i>) <i>location-based</i>	TeqCO ₂	70 387	75 231	65 932
Total des émissions annuelles de GES (<i>market-based</i>)	TeqCO ₂	33 185	35 311	40 244
• Émissions indirectes de GES (<i>scope 2</i>) <i>market-based</i>	TeqCO ₂	25 438	27 086	31 870
Total des émissions annuelles de GES rapportées à la production (<i>scopes 1 et 2</i>)	TeqCO ₂ /tonne	1,03	0,91	0,74
Émissions de GES liées aux achats de matières premières (<i>scope 3</i>)	TeqCO ₂	232 000	292 000	282 000
Émissions de GES liées au transport d'approche ^(a) (<i>scope 3</i>)	TeqCO ₂	18 000	49 000	42 000
Consommation d'eau				
Consommation annuelle d'eau	m ³	394 821	423 679	372 349
Consommation annuelle d'eau rapportée à la production	m ³ /tonne	5,22	4,62	3,73
Production de déchets				
Production annuelle de déchets	Tonnes	17 453	19 487	20 713
• Déchets non dangereux	Tonnes	14 931	16 548	17 880
• Déchets dangereux	Tonnes	2 522	2 939	2 833
Production annuelle de déchets rapportée à la production	Tonnes/tonnes	0,230	0,212	0,208
Part des déchets recyclés	%	64,5	65,4	65,6
Part des déchets valorisés (recyclage ou incinération avec récupération d'énergie)	%	82	82,4	82,2
Transport				
Émissions de GES liées au transport d'approche ^(a)	TeqCO ₂ /tonne de produits	0,246	0,483	0,282
Part du transport d'approche opéré sans aérien	%	99,16	97,18	98,16
Produits				
Writing the Future, Together #1 Part de plastique recyclé ou alternatif utilisé dans les produits BIC®	%	4,3	4,0	5,70
Nombre de références certifiées par l'écolabel français	Nombre	19	16	16
Nombre de produits dont l'empreinte environnementale ou sociétale a été améliorée	Nombre	9	12	3
Emballages ^(b)				
Part des emballages BIC en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées	%	97,3	97,4	97,7
Part des emballages en plastique sans PVC	%	94,4	95,6	96,2
Writing the Future, Together #1 Part de plastique réutilisable, recyclable ou compostable dans les emballages consommateur ^{(c) (e)}	%	42,5	59,6	70,0
Writing the Future, Together #1 Part de contenu en recyclé des emballages plastiques ^(c)	%	48,9	52,1	54,7
Autres indicateurs				
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ^(d)	Millions d'euros	-	-	-
Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire	Millions d'euros	-	-	-

(a) Sans le transport routier dans les trajets maritimes et aériens.

(b) Hors BIC Graphic, acquisitions récentes et certains OEMs.

(c) Indicateur mesuré pour la première fois en 2020 suite à l'engagement pris en 2020 par BIC.

(d) Les garanties environnementales sont incluses dans la liste en Note 26 des comptes consolidés de l'exercice – Engagements hors bilan : aval, cautions et garanties.

(e) La donnée publiée en 2020 (49,3 %) a été corrigée suite à un audit à blanc réalisé en 2021. BIC a choisi de publier la donnée corrigée.



Indicateurs sociaux	Unité	2020	2021	2022
Effectifs Groupe				
Total effectifs ^(a)		13 752	14 115	15 898
• Effectifs permanents	Nombre de collaborateurs	11 246	10 464	10 580
• Contrats à durée déterminée	Nombre de collaborateurs	587	716	781
• Effectifs temporaires	ETP	1 919	2 935	4 441
• Stagiaires & Apprentis ^(b)	Nombre de collaborateurs	-	-	96
Taux de départs volontaires	%	14	16	12
Effectifs permanents par zone géographique				
Part des effectifs permanents par zone géographique				
• Europe	%	35,8	38,4	39,4
• Amérique du Nord	%	6,6	7	7,4
• Amérique latine	%	19,2	22	22,4
• Moyen-Orient & Afrique	%	6,1	6,9	8,1
• Inde	%	31,3	24,9	21,7
• Asie-Pacifique	%	0,99	0,88	1,0
Effectifs permanents par pôle d'activité				
Part des effectifs permanents par pôle d'activité				
Commercial Groupe	%	18	18,44	18,94
• Graphic	%	2,5	2,2	2,56
• Group Supply Chain	%	66,3	64,2	62,33
• Briquets	%	8,4	8,89	9,20
• Group Insights & Innovation	%	1,7	1,82	1,82
• Groupe BIC Services	%	0,92	2,06	2,19
• Groupe BIC	%	0,01	0,08	0,01
• Fondation d'entreprise BIC	%	0,01	0,01	0,01
• Engagement Parties Prenantes	%	0,05	0,04	0,03
• Communications Groupe	%	0,12	0,14	0,15
• Finance Groupe	%	0,52	0,39	0,47
• RH Groupe	%	0,3	0,39	0,55
• Groupe IT	%	0,8	0,94	1,02
• Juridique Groupe	%	0,3	0,34	0,31
• Stratégie & Développement	%	0,03	0,10	0,14
• Partenariats et Nouvelles Activités	% -	-	-	0,26
Formation, gestion des carrières et engagement ^(c)				
• Part des salariés ayant reçu une formation	%	70	71	63
• Nombre de jours de formation reçus ^(b)	Jours	24 202	12 085	16 238
• Nombre de jours de formation reçus par salarié ^(b)	Jours	3,1	1,6	1,5
Nombre d'heures de formation reçues par thème ^(b)				
• Formations techniques	Heures	124 634	46 405	51 964
• Formations au management	Heures	ND	ND	NA
• Culture BIC	Heures	ND	ND	NA
• Santé et Bien-être	Heures	22 960	28 650	34 915
• Efficacité personnelle	Heures	33 508	6 498	2 939
• Compétences managériales	Heures	4 009	5 472	4 103
• Gestion de crise	Heures	4 095	2 356	NA
• Compétences de demain	Heures	4 408	7 298	4 087
• BIC eLearning and Global development programs	Heures	-	-	38 891
Nombre total de promotions	Nombre	270	223	234



Indicateurs sociaux	Unité	2020	2021	2022
Diversité^(c)				
Part de femmes dans le management et les effectifs	%	46	44	43
• Conseil d'Administration	%	46	50	50
• Direction Générale	%	22	30	36
• Niveaux 4 et supérieurs (cadres dont le Comité Exécutif)	%	26	29	32
• Niveau 3 (Managers seniors)	%	39	40	40
• Niveaux 1 et 2 (Managers)	%	39	40	41
• Non-managers	%	49	46	44
• Europe	%	38	38	39
• Amérique du Nord	%	44	47	46
• Amérique latine	%	49	51	51
• Moyen-Orient & Afrique	%	38	37	37
• Inde	%	56	48	42
• Asie-Pacifique	%	47	43	44
Sécurité				
Writing the Future, Together #3 Nombre d'accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾	Nombre	50	58	70
Sites sans accidents du travail avec arrêt	Nombre	62	40	50
Taux de fréquence des accidents du travail – salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD) (accidents avec incapacité temporaire ou permanente)	Nombre/million d'heures travaillées	1,85	2,17	2,60
Taux de fréquence des accidents du travail – effectifs BIC (accidents avec incapacité temporaire ou permanente)	Nombre/million d'heures travaillées	1,63	1,99	2,09
Taux de gravité des accidents du travail – salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD) (en jours d'incapacité temporaire)	Nombre/millier d'heures travaillées	0,07	0,1	0,10
Absentéisme				
Taux d'absentéisme de salariés permanents et contrats à durée déterminée (CDD)(hors accident du travail et maternité)	%	1,4	1,19	1,52

(a) Un ajustement mineur de + 3 a été noté sur les données d'effectifs de l'exercice 2021 (- 7 sur les effectifs permanents et + 10 pour les contrats à durée déterminée).

(b) Les stagiaires et les alternants étaient déclarés dans les données relatives aux contrats à durée déterminée avant 2022.

(c) Effectifs de BIC.

(1) Effectifs de BIC.



Indicateurs sociétaux	Unité	2020	2021	2022
Relations avec les fournisseurs				
<i>Writing the Future, Together</i> #4 Part des fournisseurs stratégiques ayant intégré le programme d'achats responsables	%	25,8	52,3	65,5
Respect des Droits de l'Homme au travail				
Part des effectifs permanents BIC travaillant dans des pays sans risque Droits de l'Homme ^(a)	%	85	58	57
Part des usines BIC implantées dans des pays sans risque Droits de l'Homme ^(a)	%	84	65	60
Mécénat				
Contribution auprès des communautés (en part du bénéfice avant impôt)	%	0,9	0,7	0,2
Améliorer les conditions de vie par l'éducation				
<i>Writing the Future, Together</i> #5 Enfants dont les conditions d'apprentissage ont été améliorées (données cumulées)	million	118	158	187

(a) Source : Freedom House.



3.5.5 TAXONOMIE ANNEXES I, II ET III

PROPORTION DE CHIFFRE D'AFFAIRES PROVENANT DE PRODUITS OU DE SERVICES ASSOCIÉS À DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE - INFORMATION COUVRANT L'EXERCICE 2022

				Critères de contribution substantielle	
Activités économiques	Code	Chiffre d'affaires Absolu Euros	% de chiffre d'affaires %	Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %
A. Taxonomie - Activités éligibles (A1. + A2.)					
A1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)					
Total des chiffres d'affaires activités écologiquement durables (aligné sur la taxonomie)		0	0 %		
A2. Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)					
Total des chiffres d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		0	0 %		
TOTAL A.1 + A.2		0	0 %		
B. Activités non-éligibles à la Taxonomie					
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie		2 233 941 000	100 %		
TOTAL (A+B)		2 233 941 000	100 %		



Critère DNSH (<i>do not significantly harm</i> – ne pas nuire de façon significative)							Proportion de Chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N	Proportion du Chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N-1	Catégorie (activités habilitantes)	Catégorie (activités transitoires)
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Économie circulaire	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales				
Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	%	%		
							0 %	N/A	N/A	N/A



PROPORTION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (CAPEX) PROVENANT DE PRODUITS OU DE SERVICES ASSOCIÉS À DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE – INFORMATION COUVRANT L'EXERCICE 2022

Activités économiques	Code	CAPEX Absolu	% de CAPEX	Critères de contribution substantielle	
				Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique
				Euros	%
A. Taxonomie - Activités éligibles (A1. + A2.)					
A1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)					
Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source	5,5	18 927	0,01%	100 %	0 %
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	7,3	111 403	0,08%	100 %	0 %
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments	7,4	- 2 199	-0,002%	100 %	0 %
Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	7,5	1 878	0,001%	100 %	0 %
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	7,6	57 058	0,04%	100 %	0 %
Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiments	9,3	13 500	0,01%	100 %	0 %
CAPEX total des activités écologiquement durables (aligné sur la taxonomie)		200 568	0,15%	100 %	
A2. Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)					
Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	3,6	31 047	0,02 %		
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6,5	10 426	0,01 %		
Acquisition et propriété de bâtiments	7,7	25 266 000	18,63%		
Recherche, développement et innovation proches du marché	9,1	390 670	0,29 %		
Total des CAPEX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		25 698 143	18,95%		
TOTAL A.1 + A.2		25 898 711	19,10%		
B. Taxonomie - Activités non éligibles					
CAPEX des activités non éligibles à la Taxonomie		109 713 733	80,90%		
TOTAL (A+B)		135 612 445	100,0%		



3

PROPORTION DE DÉPENSES D'EXPLOITATION (OPEX) PROVENANT DE PRODUITS OU DE SERVICES ASSOCIÉS À DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE – INFORMATION COUVRANT L'EXERCICE 2022

Activités économiques	Code	OPEX Absolu	% de OPEX	Critères de contribution substantielle	
				Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique
				Euros	%
A. Taxonomie – Activités éligibles (A1. + A2.)					
A1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)					
OPEX total des activités écologiquement durables (aligné sur la Taxonomie)		0	0%		
A2. Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)					
Recherche, développement et innovation proche des activités	9,1	314 250	0,064 %		
Total des OPEX des activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie) (A.2)		314 250	0,064 %		
TOTAL A.1 + A.2		314 250	0,064 %		
B. Taxonomie - Activités non éligibles					
OPEX des activités non éligibles à la Taxonomie		487 097 645	99,936 %		
TOTAL (A+B)		487 411 896	100 %		

Critère DNSH (<i>do not significantly harm</i> - ne pas nuire de façon significative)							Proportion de CAPEX alignée sur la taxonomie année N	Proportion du CAPEX alignée sur la taxonomie année N-1	Catégorie (activités habilitantes)	Catégorie (activités transitoires)
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Économie circulaire	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales				
Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	%	%		
							0%	N/A	N/A	N/A



3.5.6 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de BIC SA (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1886 rév. 0 (Accréditation Cofrac Inspection, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- des définitions et périmètres de certains indicateurs (consommation annuelle d'énergie, émissions directes de GES du scope 1) de la Déclaration mériteraient d'évoluer pour une meilleure interprétation et comparaison des performances du Groupe ;
- la formalisation des dispositifs de collecte, de consolidation et de contrôle des indicateurs sociaux et environnementaux reste à renforcer.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».



Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification en application des dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative, et de la norme internationale ISAE 3000 (version révisée - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre octobre 2022 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de vingt-trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.

3



- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾. Pour certaines informations, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ⁽²⁾, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽³⁾ et couvrent 23% des effectifs et 36% de la consommation énergétique
 - Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 29 mars 2023
L'un des Commissaires aux Comptes,

Deloitte & Associés

Jean-Pierre Agazzi
Associé, Audit

Julien Rivals
Associé, Développement Durable

(1) **Informations qualitatives** : Existence d'une gouvernance spécifique sur les sujets de développement durable au sein de la société, existence de politiques et d'actions visant à limiter les pollutions et les usages de l'eau, existence d'une organisation propre à la gestion des risques liés aux produits.

(2) **Informations quantitatives** :

Indicateurs sociaux : total des effectifs permanents et à durée déterminée, pourcentage de femmes dans l'effectif permanent par niveau de poste (hors direction générale), nombre de recrutements dans l'effectif permanent, pourcentage des employés permanents ayant reçu une formation dans l'année, taux d'absentéisme dans l'effectif permanent (%).

Indicateurs de sécurité : taux de fréquence des accidents du travail dans les effectifs BIC (employés permanents et à durée déterminée), taux de fréquence des accidents du travail pour les effectifs BIC et les intérimaires, taux de gravité des accidents (employés permanents et à durée déterminée).

Indicateurs environnementaux : consommation annuelle d'énergie rapportée à la production, part d'électricité d'origine renouvelable (%), émissions directes de GES (scope 1) location based, émissions indirectes de GES (Scope 2) location based, émissions directes et indirectes (scope 1 et 2) market based, émissions de GES liés au transport d'approche (scope 3), évaluation des émissions indirectes du scope 3, production annuelle de déchets dangereux et non dangereux rapportée à la production, part des déchets valorisés (%).

Autres indicateurs : part du transport d'approche opéré sans aérien (%), part des emballages en plastique sans PVC (%), part des emballages en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées (%), part de plastique réutilisable, recyclable ou compostable dans les emballages consommateurs (%), part de contenu recyclé dans les emballages plastiques (%), part de plastique recyclé ou alternatif utilisé dans les produits BIC (%), nombre de produits dont l'empreinte environnementale ou sociétale a été améliorée, part des fournisseurs stratégiques ayant intégré le programme d'achat responsable (%), nombre d'enfants dont les conditions d'apprentissage ont été améliorées (données cumulées).

(3) **Entités contributrices** : BIC Kenya, BIC Violex (Grèce), BIC Industrial de Cuautitlan Saltillo (Mexique), BIC Iberia (Espagne, hors BIC Graphic), BIC Amazonia (Brésil, site de Manaus), BIC Slovakia Co Packer (Slovaquie)

